

PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

Bilan 2008 de la phase 2007-2009



Ce bilan a été produit sous la supervision de Roger Lachance, directeur intérimaire de l'environnement et du développement durable, Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal.

L'équipe technique :

Coordination

Danielle Lussier, chef d'équipe, Équipe de coordination – Développement durable, Direction de l'environnement et du développement durable.

Rédaction

Rémi Haf, Luz-Andrea Aceros, Patrick Lapierre et François Miller, Équipe de coordination – Développement durable, Direction de l'environnement et du développement durable.

Avec la collaboration de Nike Langevin, Direction des communications et des relations avec les citoyens, et de Rachel Mallet, Direction de l'environnement et du développement durable, Ville de Montréal.

L'équipe technique tient à remercier les partenaires et le personnel de l'administration municipale qui ont répondu aux questionnaires de suivi, sans qui la production de ce bilan n'aurait pas été possible. La liste de tous ces collaborateurs et collaboratrices se trouve à l'annexe 1.

ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

Sur ce site, vous trouverez :

- la version intégrale du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*;
- les partenaires engagés à mettre en œuvre les actions de la phase 2007-2009;
- des conseils utiles pour intégrer le développement durable au quotidien;
- le bulletin d'information *Domino* et des actualités;
- un formulaire en ligne pour les organismes qui souhaitent s'engager à titre de partenaire du Plan.

Mot du maire et du responsable du développement durable

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

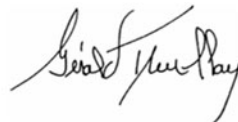


Avec le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (Plan), Montréal montre qu'elle est une ville tournée vers l'avenir et résolue à relever les défis du XXI^e siècle. Ce message a été entendu par un nombre sans cesse croissant d'organismes partenaires montréalais, puisque de 49 en 2005, ils étaient plus de 160 à la fin de 2008 à s'être engagés volontairement à réaliser des actions du Plan.

Chaque année, la Ville tient mesurer l'état d'avancement des actions et à faire connaître les progrès pour chacun des engagements contenus dans ce plan.



Deux ans après l'adoption de la phase 2007-2009 du Plan, ce bilan 2008 montre que les réalisations sont encourageantes et multiples. Une partie du travail est le fruit des interventions municipales des différents services de la Ville de Montréal et des administrations locales. Il faut aussi reconnaître les efforts remarquables menés par l'ensemble des organismes partenaires qui se distinguent année après année en matière de développement durable.



Gérald Tremblay

Maire de Montréal

L'année 2009 marquera la dernière année de mise en œuvre du Plan et la Ville fera non seulement les efforts nécessaires pour réaliser l'ensemble des engagements qu'elle s'était fixé, mais elle travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires dans l'élaboration d'un second plan stratégique de développement durable pour la période 2010-2015.

Plus que jamais le développement durable doit passer par la mobilisation de tous les acteurs de la collectivité montréalaise, si nous voulons assurer l'avenir des générations actuelles et celles à venir.

Ensemble, participons à l'effet domino.



Alan DeSousa, FCA

Membre du comité exécutif
Responsable du développement durable et de l'environnement

Tables des matières

Mot du maire et du responsable du développement durable.....	iii
Lexique.....	vi
Introduction.....	1
Cueillette de données.....	2
Poursuite du défi-partenaires en 2008.....	2
Le développement durable à l'échelle locale.....	2
Les actions de la phase 2007-2009.....	3
Les engagements municipaux en lien avec le Plan.....	4
Engagement au plan d'action 2007-2009 et participation au bilan 2008.....	5
État d'avancement du plan d'action 2007-2009.....	7
Orientation prioritaire « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre ».....	9
Des initiatives à souligner en 2008!.....	22
Orientation prioritaire « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».....	25
Des initiatives à souligner en 2008!.....	34
Orientation prioritaire « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».....	37
Des initiatives à souligner en 2008!.....	54
Orientation prioritaire « Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces ».....	59
Des initiatives à souligner en 2008!.....	67
Orientation « Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts ».....	69
Des initiatives à souligner en 2008!.....	76
Orientation « Mobiliser les citoyens montréalais dans le développement durable de la métropole ».....	77
Orientation « Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité ».....	81
Indicateurs d'action.....	85
Activités de soutien au plan.....	93
Communications et promotion du plan.....	93
Site Internet du développement durable et bulletin DOMINO.....	93
Réseau d'échanges.....	93
ANNEXE 1 : Liste des personnes qui ont répondu au questionnaire du bilan 2008.....	95
ANNEXE 2 : Par action, liste des organismes qui ont répondu au questionnaire du bilan 2008.....	97
ANNEXE 3 : Questionnaire-type destiné aux organismes partenaires.....	111

Lexique

Engagé :	Le terme « engagé » est utilisé lorsqu'une administration locale ou un organisme s'est engagé à accomplir une ou plusieurs des actions décrites dans la phase 2007-2009 du <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i> .
Organisme partenaire :	Un organisme partenaire est une institution, une entreprise, un organisme à but non lucratif ou une administration locale, situé sur le territoire de l'île de Montréal, qui s'est engagé à accomplir plusieurs des actions de la phase 2007-2009.
Administration locale :	Le terme « administration locale » désigne à la fois les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités reconstituées de l'agglomération montréalaise.
Administration municipale :	Le terme « administration municipale » désigne les services corporatifs de la ville centre et des administrations locales.
Service corporatif :	La Ville de Montréal comprend neuf services corporatifs qui relèvent de la Direction générale.
Arrondissement :	La Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements qui détiennent chacun certains pouvoirs et un budget propre. Chaque arrondissement assure des services directs à la population dans divers domaines, tels que la propreté des lieux publics, l'entretien et la réfection de la voirie municipale, la distribution d'eau potable, les activités sportives et culturelles, les parcs locaux, le développement social et l'aménagement urbain. Un directeur qui relève du conseil d'arrondissement assure la gestion de chacun des arrondissements.
Municipalité reconstituée :	Les municipalités reconstituées sont les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1 ^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la Ville de Montréal. Les municipalités reconstituées sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.
Développement durable :	Tel que défini dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Bruntland) intitulé <i>Notre avenir à tous</i> (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs ».

Introduction

Ce document dresse le bilan de la seconde année (2008) de mise en œuvre de la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (appelé le Plan).

Celui-ci a été adopté en avril 2005 par la Ville de Montréal, en collaboration avec plusieurs dizaines d'organismes partenaires issus de divers secteurs d'activité. La phase 2007-2009 du Plan comprend 36 actions, dont 30 sont regroupées autour de quatre orientations prioritaires :

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable.

Les six actions restantes découlent de trois autres orientations du Plan.

Ce bilan présente l'état d'avancement de chacune des actions du Plan pour l'année 2008 ainsi que les prévisions pour 2009, tant au sein de l'administration municipale (services corporatifs et administrations locales) que chez les organismes partenaires montréalais.

Cueillette de données

L'information contenue dans le bilan 2008 provient des résultats d'un questionnaire envoyé aux 165 partenaires qui se sont formellement engagés à réaliser des actions du Plan (organismes externes et administrations locales) ainsi qu'aux services municipaux concernés. Une fois les questionnaires dûment remplis et retournés par les intervenants concernés, l'information a été traitée et compilée en vue de produire le bilan global des réalisations de 2008, selon les engagements prévus dans le plan d'action. La liste des partenaires ayant répondu au questionnaire se trouve à l'annexe 2, et le questionnaire-type destiné aux organismes externes partenaires se trouve à l'annexe 3.

Poursuite du défi-partenaires en 2008

La Ville de Montréal a lancé un défi-partenaires aux organismes présents sur son territoire, les invitant à devenir un partenaire du Plan en s'engageant à réaliser au moins cinq actions de la phase 2007-2009. Pour la phase 2007-2009, les arrondissements et municipalités reconstituées ont été formellement invités à s'engager comme partenaire du Plan. Le nombre de partenaires a pratiquement triplé, passant de 46 en 2005 à 165 en 2008, dont 149 organismes externes et 16 administrations locales).

Bilan	Phase 2005-2006		Phase 2007-2009	
	2005	2006	2007	2008*
Nombre d'organismes externes engagés	57	67	96	149
Nombre d'administrations locales engagées			15	16
Nombre total de partenaires engagés	57	67	111	165
Nombre de partenaires répondant aux bilans	46	47	93	128
Taux de participation aux bilans	81%	70%	84%	78%

* En date du 1^{er} décembre 2008

Le tableau ci-dessus présente l'évolution du nombre de partenaires qui ont répondu aux bilans annuels au regard du nombre total de partenaires engagés. Environ les trois quarts des partenaires ont rendu compte de leurs actions relatives au Plan depuis 2005.

Pour le bilan 2008, 128 partenaires, dont 113 organismes externes, 12 arrondissements et trois des quatre municipalités reconstituées, ainsi que l'ensemble des services corporatifs de la Ville de Montréal, ont répondu aux questions relatives aux actions qui les concernaient.

Le développement durable à l'échelle locale

Trois administrations locales partenaires ayant répondu au bilan 2008 ont des objectifs similaires ou complémentaires au *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* : l'arrondissement Ahuntsic–Cartierville, avec son plan d'action de développement durable 2007-2009; l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, avec le Plan vert (2008-2012); la Ville de Westmount avec son énoncé de vision intitulé « Westmount – ville durable ».

Les actions de la phase 2007-2009 du
Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Titre de l'action	
2.1	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules
2.2	Réduire les espaces de stationnement au Centre
2.3	Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)
2.4	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo
2.5	Favoriser le développement de l'autopartage
2.6	Planter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transports en commun, covoiturage, vélo, marche)
2.7	Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre
2.8	Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant
2.9	Planter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone
2.10	Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>
2.11	Multiplier les points de contact avec l'eau
2.12	Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains
2.13	Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles
2.14	Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation
2.15	Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal
2.16	Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles
2.17	Planter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les ICI
2.18	Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics

Titre de l'action	
2.19	Planter des mesures d'économie d'eau potable
2.20	Contrôler les usages illicites de l'eau
2.21	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
2.22	Tenir des événements « éco-responsables »
2.23	Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau
2.24	Étendre les programmes de type Éco-quartier
2.25	Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination
2.26	Planter de nouveaux écocentres
2.27	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter
2.28	Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion
2.29	Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies
2.30	Promouvoir l'économie sociale à Montréal
2.31	Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain
2.32	Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives
2.33	Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
2.34	Mettre sur pied un centre montréalais sur la biodiversité
2.35	Participer aux grands événements à caractère environnemental
2.36	Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles

Les engagements municipaux en lien avec le Plan

Plusieurs stratégies, politiques ou plans adoptés par l'administration municipale de Montréal sont en lien avec les orientations et les actions du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Le tableau ci-dessous donne la liste de ces différents documents, leur date d'adoption, et signale les bilans publics disponibles.


Plans / politiques / stratégies / Charte	Année d'adoption	Bilans disponibles
Plan d'urbanisme	2004	Bilan 2006-2007 Bilan 2005-2006 Bilan 2004-2005
Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels	2004	Bilan et orientations - Mai 2006
Le défi de la participation : Politique de consultation et de participation publiques de la Ville de Montréal.	2005	
Politique du patrimoine	2005	Bilan 2005-2008
Réussir @ Montréal : Stratégie de développement économique 2005-2010	2005	Bilan économique 1 ^{er} semestre 2008 Bilan économique 2007 Bilan économique 2006
Politique de l'arbre	2005	Bilan de la mise en œuvre 2005-2007
Habiter Montréal : Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels	2005	Avancement de la mise en œuvre – Sept. 2007
Montréal métropole culturelle : Politique de développement culturel 2005-2015	2005	Bilan 2007 Bilan 2005-2006
Plan Imaginer - Réaliser Montréal 2025	2005	
Charte des droits et des responsabilités	2005 (En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2006)	
Politique d'approvisionnement	2006	
Opération montreal.net : Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010	2006	Bilan 2007
Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal	2007	
Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal	2008	
Pour grandir à Montréal : Politique familiale de Montréal 2008	2008	
Plan d'action famille 2008-2012	2008	
Plan de transport	2008	
Plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle	2008	Bilan 2007 et plan d'action 2008 Bilan 2006 et plan d'action 2007

Engagement au plan d'action 2007-2009 et participation au bilan 2008

L'administration municipale de Montréal s'est engagée à accomplir l'ensemble des 36 actions du Plan qui concernent différentes entités administratives. Globalement, 33 actions impliquent à la fois les services corporatifs et les administrations locales, tandis que trois actions relèvent uniquement des services corporatifs. De même, 22 des 36 actions sont mises en œuvre à la fois par les organismes externes partenaires et par l'administration municipale. Ce tableau montre en détail le nombre total d'organismes partenaires et d'administrations locales qui se sont engagés dans chacune des actions du Plan, ainsi que le nombre de ceux qui ont répondu au questionnaire du bilan 2008.

Action		2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	2.10	2.11	2.12	2.13	2.14	2.15	2.16	2.17	2.18
Organismes partenaires	Nbre engagés	71			41		74	44	28	32	40		55	46				107	
	Nbre répondants	51 (72%)			36 (88%)		60 (81%)	33 (75%)	19 (68%)	22 (69%)	30 (75%)		42 (76%)	37 (80%)				82 (77%)	
Administrations locales	Nbre engagées	16	1	1	14	8	8	5	7	2	6	4	6	3	8	8	4	12	9
	Nbre répondantes	15	1	1	13	8	7	4	7	2	6	4	6	3	8	8	4	12	9

Action		2.19	2.20	2.21	2.22	2.23	2.24	2.25	2.26	2.27	2.28	2.29	2.30	2.31	2.32	2.33	2.34	2.35	2.36
Organismes partenaires	Nbre engagés	46		50	102	10		51		13	85	35	33	17	11			128	
	Nbre répondants	33 (72%)		37 (74%)	74 (73%)	5 (50%)		33 (65%)		8 (62%)	64 (75%)	25 (71%)	25 (76%)	9 (53%)	6 (55%)			99 (77%)	
Administrations locales	Nbre engagées	7	3	8	13	4	4	11	4	3	9		7	6	5			13	8
	Nbre répondantes	7	3	6	12	4	4	9	3	3	8		6	5	4			12	8

 Non engagé dans la mise en œuvre de cette action

État d'avancement du plan d'action 2007-2009

Ce chapitre présente les principales réalisations de l'année 2008 relatives à chacune des actions du Plan. Il reprend la structure présentée dans le bilan 2007, et se divise en sections qui correspondent à chacune des orientations du plan d'action 2007-2009.

En introduction de chaque section, un sommaire narratif témoigne des tendances qui se dégagent des réalisations de l'administration municipale et des partenaires, dans le groupe d'actions relevant d'une même orientation. Des tableaux présentent ensuite un bilan sommaire de chacune des actions d'une même orientation.

Un premier tableau, en haut à droite, indique les sources des données recueillies ainsi que le nombre de partenaires et de répondants aux questionnaires.

Le tableau central présente le bilan d'une action comme suit :

- La première colonne décrit la contribution attendue de l'administration municipale et des partenaires, tel que l'indique le plan d'action de la phase 2007-2009.
- La seconde colonne présente l'essentiel des activités et des réalisations de 2008.
- La troisième colonne indique les réalisations prévues pour l'année 2009.

À la fin de chaque section, les réalisations des partenaires et celles de l'administration municipale sont présentées à titre d'illustration. Ces « initiatives à souligner » sont tirées des projets soumis par les partenaires au troisième Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal qui s'est tenu le 7 avril 2009¹.

Après ce chapitre, des données relatives à des indicateurs d'action sont présentées pour donner une perspective comparative des résultats entre 2007 et 2008.

¹ Tous les partenaires, les administrations locales et les services corporatifs ont été invités à soumettre, en vue du Gala 2009, une fiche détaillant une réalisation marquante de leur organisme en 2008, en lien avec le Plan. Quarante-deux organismes, quatre administrations locales et trois directions de services centraux ont répondu à cette invitation.

Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Sommaire

Plusieurs actions se sont intensifiées en vue **d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**. La marche au ralenti inutile est désormais réglementée sur l'ensemble du territoire de la Ville. Les infrastructures favorisant l'utilisation du vélo se sont accrues, notamment après l'adoption du Plan de transport de Montréal. Plusieurs interventions destinées à réduire la

circulation de transit sur le mont Royal ont débuté dans le cadre d'un plan de transport intégré. Par ailleurs, tant la Ville que les partenaires ont continué de recourir à des mesures alternatives à l'utilisation de l'auto-solo, dont le programme ALLÉGO et l'autopartage. Conformément à son plan corporatif de réduction des émissions de GES, la Ville a mis en place un Fonds Énergie destiné à encourager l'implantation

de mesures qui permettent de réduire les émissions de GES dans les bâtiments municipaux. En parallèle, un nombre croissant de partenaires ont mis en œuvre des mesures visant à lutter contre les changements climatiques. Enfin, le nombre de véhicules écoénergétiques de la Ville a continué de croître.

Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	16
	Nbre répondantes	15
Partenaires	Nbre engagés	71
	Nbre répondants	51 (72%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi de l'application de la nouvelle réglementation sur le territoire de Montréal concernant la marche au ralenti inutile des véhicules. Sensibiliser les employés à la marche au ralenti inutile des véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> Les agents de stationnements, maintenant sous la responsabilité du Service de police de la Ville de Montréal, peuvent émettre des contraventions. En date du 31 décembre 2008, 187 contraventions ont été émises dans les arrondissements et 8 contraventions ont été émises dans les villes reconstituées Pour donner suite à la publication du guide de formation intitulé <i>Changements climatiques et conduite responsable</i> en 2007, un dépliant a été produit et rendu disponible à quiconque veut promouvoir la conduite responsable dans son contexte organisationnel. Un disque compact de tous ces outils éducatifs est également offert sur demande. Au chapitre des formations, dix-sept multiplicateurs, des services centraux, et trente, relevant des administrations locales, ont été formés pour diffuser le message auprès des employés appelés à conduire des véhicules moteurs dans l'exercice de leurs fonctions. Le nombre de ces multiplicateurs a été réparti également entre cadres et travailleurs syndiqués (principalement des cols bleus). Un partenaire externe a participé, à titre d'observateur, à la formation de septembre, pour adapter la démarche au sein de son organisation. 13 administrations locales ont continué de sensibiliser leurs employés à la marche au ralenti inutile des véhicules. Plusieurs arrondissements, tels Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville, ont travaillé avec les éco-quartiers pour sensibiliser les résidents à la marche au ralenti inutile des véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des interventions du Service de police de la Ville de Montréal. Diffusion des outils promotionnels élaborés. Les 15 administrations locales engagées poursuivront les activités de sensibilisation.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les employés à la marche au ralenti inutile des véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> 21 partenaires (42 %) ont terminé cette année leur campagne de sensibilisation auprès de leurs employés. 26 partenaires (51 %) ont entamé des activités de sensibilisation auprès de leurs employés (activités toujours en cours). 	<ul style="list-style-type: none"> 42 partenaires (82 %) poursuivront leurs activités de sensibilisation.

Réduire les espaces de stationnement au Centre

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des transports	
	Nbre engagées	1
Administrations locales	Nbre répondantes	1
	Nbre engagés	n.a.
Partenaires	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour éliminer toutes les unités de stationnement illégales du Centre d'ici 2009. Élaborer et mettre en œuvre une politique de stationnement dont les objectifs seront déterminés dans le Plan de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans l'arrondissement Ville-Marie, le plan d'action s'est poursuivi avec l'élimination de sept terrains de stationnements illégaux. Le devis établi pour l'élaboration de la Politique de stationnement est en cours de production. 	<ul style="list-style-type: none"> L'arrondissement poursuivra son plan d'action. Poursuite de l'élaboration de la politique de stationnement.

Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des transports	
Administrations locales	Nbre engagées	1
	Nbre répondantes	1
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation d'une intervention pilote en 2007. Implanter les mesures contenues dans le <i>Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal</i> pour réduire la circulation automobile d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> En avril 2008, le Plan de transport intégré du Mont-Royal a fait l'objet d'une consultation publique et a été présenté à la Table de concertation du Mont-Royal. Le Plan de transport de Montréal, qui comprend en annexe le Plan de transport intégré du Mont-Royal, a été adopté en juin 2008 par le Conseil municipal et le Conseil d'agglomération. En juin 2008, il y a eu la tenue d'une consultation publique portant sur l'aménagement du chemin de ceinture et du chemin de traverse. Le 16 juin 2008, le Conseil municipal a approuvé le réaménagement de l'accès piétonnier Peel, et les travaux ont commencé en août 2008. Depuis l'été, la plage horaire de la ligne d'autobus 11, qui mène au parc du Mont-Royal, a été améliorée. Un tronçon de voie cyclable a été aménagé (chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre Villeneuve et Vincent-d'Indy) Un processus d'analyse de la valeur relatif au démantèlement de l'étagement Côte-des-Neiges / Remembrance et à la construction d'un carrefour à niveau est en cours. Un portrait et un diagnostic ont été réalisés quant à la circulation de transit sur les chemins Remembrance et Camilien-Houde La révision de l'offre globale de stationnement sur la montagne a été amorcée. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des tronçons 2 et 3 du chemin de ceinture. Poursuite et fin des travaux concernant le réaménagement de l'accès piétonnier Peel. Poursuite de l'implantation du réseau cyclable : <ul style="list-style-type: none"> raccordement de la piste cyclable du chemin de la Côte-Sainte-Catherine au parc Jeanne-Mance; tronçon Villeneuve (arrondissement Outremont); tronçon Édouard-Montpetit (entre Vincent-d'Indy et Westbury); tronçon Lacombe (entre Decelles et Westbury). Fermeture de la chaussée sud du chemin Remembrance, dédiée aux modes de transport actif. Poursuite des travaux du comité multipartenaires relatifs au réaménagement de l'étagement Côte-des-Neiges / Remembrance. Poursuite du processus concernant la mise en place d'une navette écologique. Amorce du processus de révision de l'offre en transport en commun du secteur. Poursuite de la révision de l'offre globale de stationnement.
	<ul style="list-style-type: none"> L'arrondissement Ville-Marie a planifié des mesures destinées à réduire la circulation de transit sur le mont Royal. 	<ul style="list-style-type: none"> L'arrondissement Ville-Marie prévoit implanter des mesures destinées à réduire la circulation de transit sur le mont Royal.

Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des transports	
Administrations locales	Nbre engagées	14
	Nbre répondantes	13
Partenaires	Nbre engagés	41
	Nbre répondants	36 (88%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement du réseau cyclable panmontréalais d'ici la fin de 2009. Étendre l'installation de supports pour vélos et expérimenter de nouveaux prototypes d'ici la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> 50 kilomètres de nouvelles voies cyclables ont été réalisés. Le prototype du vélo en libre-service BIXI a été complété. Stationnement de Montréal a poursuivi l'installation de supports pour vélos sur les tiges de stationnement. Depuis janvier 2007, 4050 nouveaux supports ont été installés. 10 administrations locales ont installé de nouveaux supports à vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de 100 nouveaux kilomètres de voies cyclables. Implantation du vélo en libre-service BIXI (2 400 vélos et 300 stations). 12 administrations locales installeront de nouveaux supports à vélos.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Installer de nouveaux supports pour vélos d'ici la fin de 2009. Aménager des infrastructures favorisant l'utilisation du vélo (abri, local sécurisé, casiers, douches, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> 21 partenaires (58 %) ont installé de nouveaux supports à vélos. 1580 nouveaux supports à vélos ont été installés par les partenaires. 24 partenaires (67 %) avaient déjà aménagé des infrastructures favorisant l'usage du vélo. 10 partenaires (29 %) ont installé de nouvelles infrastructures favorisant l'usage du vélo (3 ont installé un abri; 6, des locaux sécurisés; 2, des casiers; et 3, des douches). 	<ul style="list-style-type: none"> 16 partenaires (44 %) prévoient installer de nouveaux supports. 13 partenaires (37 %) aménageront de nouvelles infrastructures favorisant l'usage du vélo. 16 partenaires (32 %) ne prévoient aménager aucune nouvelle infrastructure favorisant l'usage du vélo.

Favoriser le développement de l'autopartage

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Services corporatifs	Direction des transports, Direction des grands parcs et de la nature en ville	
Administrations locales	Nbre engagées	8
	Nbre répondantes	8
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administrations locales		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement de l'autopartage. Assurer le suivi des mesures l'autopartage. 	<ul style="list-style-type: none"> Initié par la Direction des grands parcs et de la nature en ville, le projet pilote d'abonnement corporatif à Communauto a débuté en mai 2008. Ce projet-pilote est conforme aux orientations contenues dans le Plan de transport. Onze employés ont participé à ce projet. Les résultats du projet pilote se révèlent concluants. L'autopartage est une option intéressante pour les employés ayant à se déplacer occasionnellement. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'abonnement corporatif de la Direction des grands parcs et de la nature en ville à Communauto. Le bilan du projet pilote a été transmis aux services de la Ville intéressés à examiner cette option; il sera disponible sur demande à tous les autres services et arrondissements.
	<ul style="list-style-type: none"> Les arrondissements Lachine, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ont continué d'implanter l'autopartage dans de nouveaux secteurs. Plus d'une dizaine de nouvelles places ont été réservées à l'autopartage. 	<ul style="list-style-type: none"> Les 5 arrondissements continueront d'implanter l'autopartage, offrant au moins une dizaine de nouvelles places.

Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des transports	
	Nbre engagées	8
Administrations locales	Nbre répondantes	8
	Nbre engagés	74
Partenaires	Nbre répondants	60 (81%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des mesures ALLÉGO dans les différents lieux d'emploi de l'administration municipale. 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de travail établi pour la phase 2 du programme ALLÉGO (pôle Hôtel de Ville) a été élaboré ainsi que la demande de financement au ministère des Transports du Québec. Les arrondissements Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Saint-Laurent ainsi que la Ville de Côte-Saint-Luc avaient déjà mis en place des mesures ALLÉGO avant 2008, tandis que les arrondissements L'île-Bizard–Sainte-Genève et Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce ont mis en place durant l'année, auprès de leurs employés, des mesures favorisant le transport durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Début du programme ALLÉGO dans trois édifices du pôle Hôtel de Ville. Ces arrondissements ainsi que la Ville de Côte-Saint-Luc poursuivront l'implantation de mesures favorisant le transport durable.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Adhérer à la démarche ALLÉGO. Poursuivre l'implantation de mesures favorisant le transport durable. 	<ul style="list-style-type: none"> 3 partenaires (5 %) ont adhéré à ALLÉGO en 2008. 13 partenaires (22 %) avaient déjà adhéré avant 2008. 39 partenaires (66 %) ont implanté des mesures sans adhérer formellement à ALLÉGO. 	<ul style="list-style-type: none"> 16 partenaires (27 %) poursuivront leur adhésion à ALLÉGO. 5 partenaires (8 %) adhéreront à ALLÉGO. 36 partenaires (61 %) continueront de mettre en application les mesures implantées sans adhérer à ALLÉGO.

Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
	Nbre engagées	5
Administrations locales	Nbre répondantes	5
	Nbre engagés	44
Partenaires	Nbre répondants	33 (75%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Procéder à un inventaire annuel des émissions corporatives de GES. Mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions corporatives de GES dans le cadre d'un plan d'action précisant une cible de réduction des GES à atteindre. 	<ul style="list-style-type: none"> L'inventaire des émissions corporatives de GES pour l'année 2005 a été réalisé et rendu disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Cet inventaire indique que les émissions corporatives de GES de la Ville de Montréal ont diminué de 5,6 % entre 2002 et 2005. La diminution des besoins énergétiques des bâtiments et équipements municipaux est à la source de cette réduction. Des indicateurs de performance basés sur l'inventaire des émissions corporatives de gaz à effet de serre sont utilisés pour déterminer quels bâtiments municipaux offrent le plus grand potentiel d'économie d'énergie et de réduction des émissions de GES. Le Fonds Énergie est en place; il a déjà permis de financer des projets d'efficacité énergétique pour les bâtiments municipaux pour près d'un million de dollars. Un site intranet dédié au Fonds Énergie est en cours de conception. Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Saint-Laurent ainsi que les villes de Côte-Saint-Luc et Westmount ont mis en place au moins 9 projets locaux de réduction des émissions de GES. 	<ul style="list-style-type: none"> Financement de 3 millions de dollars consacrés à des projets d'efficacité énergétique, au moyen du site intranet mis en ligne à cette fin. Poursuite des mesures du plan d'action. Toutes ces administrations locales comptent poursuivre les mesures de réduction des émissions de GES. De plus, les villes de Beaconsfield et Westmount ainsi que l'arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève veulent dresser un inventaire de leurs émissions corporatives de GES.
Grands acteurs industriels		
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre une stratégie concertée de réduction des émissions de GES. 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du comité ont présenté leurs données d'inventaire ainsi que leurs meilleures pratiques en matière de réduction d'émissions de GES. Les membres du comité ont été invités à établir une cible commune de réduction ainsi que des objectifs individuels. 	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration commune d'engagement accompagnée d'une cible de réduction.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à un inventaire annuel des émissions corporatives de GES. • Élaborer un plan d'action précisant une cible de réduction des émissions de GES à atteindre. • Mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions de GES prévues dans le plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 partenaires (63 %) ont procédé à un inventaire des émissions de GES. • 13 partenaires (42 %) ont élaboré un plan d'action pour la réduction des émissions de GES. • 24 partenaires (77 %) ont mis en œuvre des mesures destinées à réduire les émissions de GES. • 58 projets de réduction des émissions de GES ont été dénombrés auprès des répondants. 	<ul style="list-style-type: none"> • 22 partenaires (73 %) procéderont à un inventaire. • 14 partenaires (47 %) élaboreront un plan d'action. • 24 partenaires (80 %) mettront en œuvre des mesures de réduction des GES.

Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction du matériel roulant et des ateliers	
Administrations locales	Nbre engagées	7
	Nbre répondantes	7
Partenaires	Nbre engagés	28
	Nbre répondants	19 (68%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une politique verte du matériel roulant d'ici la fin de 2007. • Mettre en œuvre les mesures « vertes » pour optimiser la gestion environnementale du matériel roulant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis janvier 2008, la Ville de Montréal a accru son parc de véhicules de 42 automobiles écoénergétiques; 14 camionnettes à moteur à essence de quatre cylindres ainsi que 20 nouvelles hybrides ont été acquises. Du côté des véhicules électriques à basse vitesse, 4 véhicules ont été commandés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de 18 automobiles écoénergétiques prévu pour 2009. Du côté des véhicules électriques à basse vitesse, 5 véhicules s'ajouteront au courant de la même année.
	<ul style="list-style-type: none"> • La Politique verte du matériel roulant (adoptée en 2007) s'est vue bonifiée du Fascicule n°1. Celui-ci met à jour certaines informations contenues dans la Politique. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet pilote portant sur l'utilisation d'éthanol E10, jusqu'à concurrence de 500 000 litres annuellement, suit son cours. • L'approvisionnement en biodiesel (B5) destiné à l'ensemble des véhicules à moteur diesel a débuté en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet-pilote en 2009. • Poursuite de l'utilisation du biodiesel (B5) pour les véhicules utilisant ce type de carburant.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les arrondissements Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, Ville-Marie, Le Sud-Ouest ainsi que la Ville de Westmount ont implanté une ou plusieurs mesures servant à optimiser la gestion environnementale de leur matériel roulant. De plus, l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a commandé un premier véhicule électrique à basse vitesse. 	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des arrondissements poursuivront l'implantation de mesures qui permettront d'optimiser la gestion du matériel roulant. Certains arrondissements envisagent l'achat de véhicules électriques.

Partenaires

S'engager à concrétiser au moins trois des mesures suivantes :

- Poursuivre l'acquisition de véhicules écoénergétiques.
- Utiliser des carburants de remplacement dont le bénéfice environnemental est reconnu.
- Former les chauffeurs à la conduite écologique des véhicules.
- Intégrer la technologie de pointe disponible sur le marché et dont l'efficacité est reconnue.
- Implanter d'autres mesures spécifiques au parc de véhicules.

- **13** partenaires (57 %) avaient déjà implanté des mesures au cours des années passées.
- **7** partenaires (30 %) ont procédé à l'acquisition de véhicules écoénergétiques.
- **3** partenaires (13 %) ont utilisé des carburants de remplacement.
- **5** partenaires (23 %) ont formé les chauffeurs à la conduite écologique.
- **3** partenaires (14 %) ont intégré des technologies de pointe.
- **5** partenaires (23 %) ont implanté d'autres mesures destinées en particulier au parc de véhicules.

- **13** partenaires (57 %) poursuivront l'implantation de mesures servant à optimiser la gestion du matériel roulant.

Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
	Nbre engagées	2
Administrations locales	Nbre répondantes	
	Nbre engagés	32
Partenaires	Nbre répondants	
		22 (69%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Adhérer au programme de compensation des émissions de GES produites pour les déplacements d'affaires en avion du Bureau des affaires internationales et de la Direction de l'environnement et du développement durable à compter de 2007. Implanter des mesures incitatives afin d'optimiser ou de réduire les déplacements d'affaires à compter de 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de convention a été élaboré avec Unisféra (programme Planétaire) en vue d'implanter un mécanisme visant à compenser les émissions de GES relatifs aux déplacements d'affaires en avion par les employés de certaines directions. Entre mai et novembre 2008, 71 déplacements d'affaires ont été effectués avec des vélos en libre-service mis à la disposition des employés de la Ville à l'édifice Louis-Charland. La Direction des grands parcs et de la nature en ville s'est abonnée à Communauto (véhicule en libre-service) plutôt que de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule de service. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la faisabilité en vue de l'implantation du mécanisme permettant de compenser les émissions de GES de l'ensemble des déplacements d'affaires en avion à la Ville.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Adhérer au programme de compensation des émissions produites pour les déplacements d'affaires en avion. Implanter des mesures incitatives afin d'optimiser ou de réduire les déplacements d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 partenaires (23 %) ont adhéré au programme de compensation Planétaire. 3 partenaires (9 %) ont adhéré à un autre programme de compensation reconnu. 3 partenaires (14 %) ont implanté des mesures incitatives afin d'optimiser les déplacements d'affaires. 9 partenaires (41 %) ont maintenu les mesures incitatives déjà mises en place avant 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 partenaires (9 %) adhéreront au programme de compensation Planétaire. 3 partenaires (14 %) adhéreront à un autre programme de compensation. 11 partenaires (50 %) planteront des mesures incitatives afin d'optimiser les déplacements d'affaires.

Des initiatives à souligner en 2008!

Avec le soutien de **Bell Canada**, WWF-Canada a produit le rapport **Innovier vers un Canada à faibles émissions de carbone** qui montre comment les solutions de télécommunication peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le rapport propose aux gouvernements, aux entreprises et à l'industrie des technologies et de l'information des stratégies globales et six recommandations principales accompagnées des gains économiques, environnementaux et sociaux relatifs à chacune d'elle. Le rapport sensibilise les gouvernements et les entreprises aux bénéfices des solutions électroniques, et les amène à modifier leurs stratégies et modes de travail (Action 2.7).

Les organisations du Carrefour financier solidaire, dont la **Caisse d'économie solidaire** et **Fondation CSN**, ont implanté un programme ALLÉGO pour encourager d'autres formes de transport que l'auto-solo. En outre, un **système CarboPOINT** a été mis en place par l'organisme Neuvaction pour récompenser les employés qui se déplacent entre le domicile et le travail à l'aide d'un transport autre que l'auto-solo, et pour mesurer la performance des employés et des organisations en tonnes équivalentes de CO₂ évitées. Les points sont ensuite échangés contre des récompenses fournies sous différentes formes, telles que des biens ou services verts, des services reliés à la santé ou même des forfaits de déplacement relatifs à la diminution des émissions de GES. Chez Fondation, le nombre de gens prenant les transports en commun est passé de 14 à 20 personnes, et la quantité totale des GES évités par les employés du Carrefour financier solidaire est estimé à 10 tonnes équivalentes de CO₂ (Action 2.6).

L'organisme **Mobiligo** a élaboré un projet

afin de **mettre en place, pour les employés du CHU Sainte-Justine, des mesures favorisant le transport durable**. Ainsi, ce Centre hospitalier universitaire (CHU) a fait appel aux services d'expert-conseil de Mobiligo afin de trouver des solutions concrètes qui lui permettent de réduire l'utilisation de l'auto-solo dans les déplacements domicile-travail et les déplacements d'affaires effectués par ses employés. Afin de répondre aux objectifs ambitieux du CHU, Mobiligo a proposé d'instaurer un programme Allégo, qui offre toute une panoplie de mesures incitatives en transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche). À la fin de la première année du programme, 286 employés du CHU se sont inscrits aux mesures incitatives visant les transports en commun, 20 employés ont opté pour le covoiturage et 97, le transport actif; au total, 403 employés se sont convertis au transport durable, ce qui représente près du double de l'objectif prévu (Action 2.6).

La **STM** a adhéré en juin 2005 au programme de formation **Conduite écologique** élaboré par Ressources naturelles Canada. La STM offre cette formation à ses chauffeurs de bus, visant ainsi à réduire la consommation de carburant, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air. Cette initiative a en outre accru le sentiment de sécurité et de confort de la clientèle, et diminué le stress du chauffeur lié à la conduite en milieu urbain. De juin 2005 jusqu'à la fin de 2008, près de 75 % des chauffeurs de la STM ont participé au programme. On estime que depuis le début de la formation, près de 6 145 tonnes d'émissions de GES ont été évitées, soit l'équivalent de 1 350 voitures effectuant en moyenne 20 000 km par année. Lorsque tous les chauffeurs auront été formés, la

consommation annuelle de carburant devrait diminuer d'au moins 5 %. Le programme Conduite écologique a généré des résultats tangibles et encourage un changement de comportement de la conduite, au travail comme ailleurs (Action 2.1).

Dans le cadre de son Plan vert, l'**arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce** a mis en place des mesures d'implantation de nouveaux modes de transport écologiques destinés à ses employés. L'arrondissement a acquis une voiture électrique Zenn et quatre vélos (2 conventionnels et 2 électriques), et il a signé une entente avec Communauto afin d'offrir à ses employés un service d'autopartage pour leurs déplacements professionnels. La Zenn ou les véhicules de Communauto permettent aux employés de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de se rendre sur les lieux des projets en cours ou à l'étude sur le territoire. Les quatre vélos sont utilisés pour les déplacements d'affaires de plus courte distance. Ainsi, chaque déplacement avec la voiture Zenn ou avec les vélos améliore le bilan des émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des employés. L'arrondissement veut ainsi montrer l'exemple en matière de transport durable (Action 2.6).

Auparavant, dans l'**arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension**, les préposés à la propreté devaient faire transporter par camion un chariot manuel contenant l'équipement nécessaire pour effectuer leurs tâches sur les différents lieux de travail. En fin de journée, cet équipement devaient être ramené au clos de voirie. Afin de réduire les émissions atmosphériques de ce transport motorisé, l'arrondissement a procédé à l'**achat de sept triporteurs**

électriques destinés aux préposés à la propreté. Ces nouveaux véhicules ont donné plus d'autonomie aux préposés à la propreté et ont amélioré leur productivité. Ce moyen de déplacement écologique a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre, car le nombre de kilomètres parcourus par les camions pour livrer et récupérer les chariots des préposés à la propreté a diminué (Action 2.8).

Le vélo connaît une popularité croissante, particulièrement comme moyen de transport utilitaire. La **Direction des transports** de la Ville de Montréal a procédé en 2008 à l'aménagement de **50 nouveaux kilomètres de voies cyclables** répartis dans une dizaine d'arrondissements. Ces nouveaux espaces dédiés aux cyclistes ont été l'occasion de repenser la géométrie de certaines rues. Ils ont permis de réduire la largeur des voies de circulation, de supprimer des espaces de stationnement pour automobiles, d'améliorer la signalisation et de rendre la circulation des piétons et des cyclistes plus sécuritaire. L'implantation de voies cyclables présente des avantages multiples dont, notamment, une amélioration de la santé publique et une augmentation de la qualité de vie en milieu urbain. Ces aménagements cyclables donnent un sens nouveau à la rue, qu'ils rendent plus accueillante, conviviale et sécuritaire. Cette mesure d'apaisement de la circulation améliore, par la même occasion, la mobilité de tous les utilisateurs (Action 2.4).

Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

Sommaire

Les initiatives locales visant à **améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels** s'appuient notamment sur neuf projets *Quartiers 21* avec le soutien de plusieurs partenaires municipaux et institutionnels, en particulier la Direction de santé publique de Montréal et l'Agence de la santé publique du Canada.

En ce qui concerne la problématique des îlots de chaleur urbains, une stratégie de

verdissement est en cours d'élaboration, et le nombre de partenaires ayant entrepris des actions en ce sens a considérablement augmenté. Ainsi, plus de 450 actions de verdissement ont été dénombrées en 2008.

Quant aux administrations locales engagées, elles ont poursuivi la mise en place de différentes mesures de modération de la circulation.

Enfin, le programme d'entretien et de propreté porte fruit, avec ses nombreuses activités, dont les brigades de propreté, l'embellissement et les corvées de nettoyage, par exemple.

Consolider et multiplier les projets *Quartiers 21*

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	6
	Nbre répondantes	6
Partenaires	Nbre engagés	40
	Nbre répondants	30 (75%)

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement au moins deux nouveaux projets <i>Quartiers 21</i> hautement novateurs et adaptés au cadre local, chaque année jusqu'en 2009. • Soutenir financièrement au moins un projet <i>Quartiers 21</i> en lien avec les projets montréalais de Revitalisation urbaine intégrée, chaque année, jusqu'en 2009. • Consolider les projets <i>Quartiers 21</i> en cours afin d'en assurer la durabilité. • Développer un processus de reconnaissance des projets <i>Quartiers 21</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un appel de proposition a été lancé le 5 mai 2008 afin de susciter l'élaboration de trois nouveaux projets <i>Quartiers 21</i>. Au total, 13 projets ont été proposés. • Un comité directeur composé de représentants des trois organismes bailleurs de fonds (la Ville de Montréal, l'Agence de la santé publique du Canada et la Direction de santé publique de Montréal) a choisi les trois nouveaux projets <i>Quartiers 21</i> pour 2008. • Les fonds ont été transmis aux arrondissements en 2008, afin que ceux-ci appuient financièrement les nouveaux projets <i>Quartiers 21</i> sélectionnés, ainsi que ceux qui ont été amorcés en 2005 et 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des projets <i>Quartiers 21</i> en cours à Montréal. • Poursuite de l'appui aux projets amorcés en 2007 et 2008.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Apporter leur contribution financière ou en nature aux projets <i>Quartiers 21</i>. • Participer au processus de reconnaissance des projets <i>Quartiers 21</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 partenaires (50 %) ont apporté une contribution financière ou en nature aux projets <i>Quartiers 21</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 partenaires (63 %) apporteront une contribution financière ou en nature aux projets <i>Quartiers 21</i>.

Multiplier les points de contact avec l'eau

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des grands parcs et de la nature en ville	
Administrations locales	Nbre engagées	4
	Nbre répondantes	4
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Rendre accessibles au moins cinq nouveaux points l'eau d'ici 2009 par de nouvelles acquisitions en rive, par des ententes ou par l'aménagement de parcs. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux acquisitions ont été complétées en 2008 : la Pointe-aux-Cèdres à l'île Bizard, et l'île Lapierre dans la rivière des Prairies. Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ont planifié ou réalisé des projets d'acquisition en rive. Dans ce dernier arrondissement, les travaux d'aménagement ont débuté au parc Gouin, à hauteur de la 60^e Avenue. Ces travaux permettront de mettre en valeur les berges de Rivière-des-Prairies. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des négociations en vue de nouvelles acquisitions. Plans et devis destinés au sentier de la Pointe-aux-Cèdres. Ces deux arrondissements, ainsi que Saint-Laurent, prévoient rendre accessibles de nouveaux points d'accès à l'eau.

Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Services corporatifs	Direction des grands parcs et de la nature en ville, Direction des immeubles	
Administrations locales	Nbre engagées	6
	Nbre répondantes	6
Partenaires	Nbre engagés	55
	Nbre répondants	42 (76%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie de verdissement en lien avec les îlots de chaleur d'ici 2008. Contribuer à la réalisation d'au moins un projet de verdissement dans le Centre, soit financièrement ou par tout autre type de contribution. Réduire la chaleur émise par un ou un ensemble de bâtiments municipaux lors d'un remplacement ou d'une rénovation. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un document de travail intitulé <i>Verdir Montréal</i>. Celui-ci est en cours de validation au sein de la Ville de Montréal et auprès des partenaires. Création d'une table de concertation avec les partenaires externes. Trois rencontres ont eu lieu. Une politique et un plan d'action en développement durable destinés aux édifices municipaux ont été élaborés. Un des points traités est la réduction des îlots de chaleur et des écotoits. Les six administrations locales engagées ont contribué à la réalisation d'au moins un projet de verdissement. Quatre d'entre elles ont participé à l'élaboration de la stratégie de verdissement. L'arrondissement Saint-Laurent a notamment planté 1 200 arbres. Les arrondissements Saint-Laurent et Ville-Marie ont réduit la chaleur émise par certains bâtiments municipaux en installant des toitures réfléchissantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des rencontres avec les partenaires et dépôt de la stratégie de verdissement pour validation politique. Adoption d'une politique et d'un plan d'action qui permettront de réduire les îlots de chaleur avec des écotoits, incluant un projet pilote d'écotoit possible au 801, rue Brennan. Ces administrations locales engagées poursuivront la réalisation d'actions de verdissement ou de réduction de la chaleur émise par les bâtiments municipaux.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur. Réduire la chaleur émise par un ou un ensemble de bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> 23 partenaires (55 %) ont implanté ou poursuivent des actions de verdissement entamées avant 2008. 31 partenaires (74 %) ont mis en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur urbains. Au total, 453 actions de verdissement ont été dénombrées en 2008. 9 partenaires (21 %) ont réduit la chaleur émise par un seul ou un ensemble de bâtiments. 49 bâtiments ayant fait l'objet de mesures de verdissement ont été dénombrés en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> 32 partenaires (76 %) mettront en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur. 11 partenaires (26 %) réduiront la chaleur émise par un seul ou un ensemble de bâtiments.

Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Services corporatifs	Direction de l'environnement et du développement durable, Direction de l'unité de la propreté et du déneigement	
Administrations locales	Nbre engagées	3
	Nbre répondantes	3
Partenaires	Nbre engagés	46
	Nbre répondants	37 (80%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010. Accroître les activités de propreté selon les plans d'actions annuels. 	<p>Selon les ententes avec les 19 arrondissements, le Programme de la propreté et de l'entretien a été ainsi réparti :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4,836 millions de \$ ont été consacrés à l'accroissement des activités de propreté dans les 19 arrondissements, dont 3 millions de \$ pour les 4 arrondissements du centre-ville. 2,18 millions de \$ ont servi au déploiement de 193 brigadiers de la propreté. 1,564 millions de \$ ont été alloués au programme d'enlèvement des graffitis et à la création de murales. 892 000 \$ ont été réservés à l'harmonisation de la réglementation et de l'inspection. 1,119 millions de \$ ont été consacrés à la mise en place d'un programme d'embellissement, de revitalisation d'artères commerciales et de plantations d'arbres en lien avec les activités de la SOVERDI. Le budget global a été dépensé à 95 %. <p>Les partenaires du milieu (éco-quartiers et autres organismes environnementaux) et la Direction des grands parcs et de la nature en ville ont dressé, avec les arrondissements, un inventaire des activités de nettoyage et de plantation.</p> <p>OpérationMontréal.net a participé à des corvées de nettoyage de rues, et de parcs, à deux activités de plantation et à une démonstration de dégomme des trottoirs. (Pour les corvées de nettoyage des berges, voir l'action 2.32).</p>	<ul style="list-style-type: none"> 4,875 millions de \$ serviront à accroître les activités de propreté relatives aux priorités locales, en lien avec le Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010. 2,3 millions de \$ seront alloués aux brigades de la propreté dans les 19 arrondissements, pour une durée équivalant à 9 semaines (même répartition qu'en 2008). Cette durée passera à 10 semaines de présence des brigades de la propreté dans 6 arrondissements (extension jusqu'au 1^{er} novembre 2009). 1 million de \$ sera consacré à l'enlèvement des graffitis sur le domaine privé : <ul style="list-style-type: none"> 700 000 \$ pour l'enlèvement priorisé au centre-ville; 195 000 \$ pour l'enlèvement coordonné avec les arrondissements (15 000 \$ par arrondissement); 70 000 \$ pour la prévention et la sensibilisation; 40 000 \$ pour le suivi de l'enlèvement des graffitis. 1 million de \$ permettra de bonifier des activités de propreté au centre-ville (cela inclut Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Le Plateau-Mont-Royal, Le Sud-Ouest et Ville-Marie). Mise en place de la réglementation harmonisée et formation des inspecteurs. 286 000 \$ seront accordés à des projets spéciaux. 150 000 \$ serviront aux communications. Amélioration du modèle de corvées de nettoyage, en collaboration avec nos partenaires (éco-quartiers et organismes du milieu, commissions scolaires, écoles, entreprises). Accroissement de l'engagement citoyen avec traces de cet engagement. Production d'une trousse de corvée (gants, chandails, sacs, casquettes, pics, informations...)

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale (suite)		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer le civisme et la réappropriation de l'espace urbain par les citoyens. • Élaborer un rapport sur la situation du bruit à Montréal et proposer des pistes pour une meilleure gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • La campagne « Ménage ton voisinage », lancée sur le thème Embellissement et déchets de rue, a connu un franc succès. 93,2 % des répondants ont indiqué que cette campagne signifie que la propreté est l'affaire de tous. • 50 000 sachets de semences de cosmos ont été distribués dans 18 arrondissements. • Le site Internet a été refait. • Un volet <i>entreprise</i> avec « Montréal s'embellit grâce à moi » a été élaboré : Participation de 16 entreprises. Une soirée de reconnaissance a eu lieu le 19 novembre 2008 à l'hôtel de ville. elle a permis de souligner l'engagement des entreprises participantes en matière de propreté, d'embellissement et de verdissement. • OpérationMontréal.Net est également partenaire de l'opération mobilisation îlots de chaleur, organisée en collaboration avec la Direction de l'environnement et du développement durable. • 100 cendriers ont été achetés destinés aux commerçants (arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie). • Un partenariat a été établi avec la STM pour l'acquisition de cendriers. • Dresser l'inventaire des plaintes (nombre et origine) pour les années 2007-2008. • Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Le Plateau-Mont-Royal ont menés des activités de propreté selon leur plan d'action annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonification du site Internet et amélioration de la communication avec les citoyens. • Relance du volet <i>entreprise</i> en lien avec le service de la mise en valeur du patrimoine (nouveau programme incitatif de la Ville, le PR@M). • Sommaire de l'inventaire des plaintes pour les années 2007-2008. • Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Le Plateau-Mont-Royal poursuivront les activités de propreté. • Ces deux arrondissements ainsi que la Ville de Westmount mettront en place des mesures de réduction du bruit.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux activités de propreté des autorités municipales. • Développer le civisme auprès du personnel et des clients. • Mettre en place des mesures de réduction du bruit. 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 partenaires (54 %) ont participé aux activités de propreté des autorités municipales. • 25 partenaires (68 %) ont développé le civisme auprès de leurs employés. • 8 partenaires (22 %) ont mis en place des mesures destinées à réduire la production de bruit. 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 partenaires (62 %) continueront de participer aux activités de propreté des autorités municipales. • 23 partenaires (62 %) développeront le civisme auprès de leurs employés. • 8 partenaires (22 %) mettront en place des mesures destinées à réduire la production de bruit.

Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des transports	
Administrations locales	Nbre engagées	8
	Nbre répondantes	8
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Un Bureau de la sécurité des déplacements a été mis sur pied. La modération de la circulation est incluse dans le Plan de transport, au sujet de la sécurité, des déplacements et de la qualité de vie. Le Plan prévoit aussi la création de quartiers verts qui seront des secteurs désignés par une signalisation et un réaménagement favorisant la marche et le vélo. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un guide d'aménagement des rues de Montréal sera en cours d'élaboration. Celui-ci contiendra un chapitre dédié aux mesures d'apaisement de la circulation.
	<ul style="list-style-type: none"> Les huit administrations locales engagées ont mis en place différentes mesures servant à modérer la circulation sur leur territoire, dont voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> installation de bollards dans des quartiers résidentiels (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève); installation de bollards et affichage (Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce); signalisation et marquage au sol (Ville de Côte-Saint-Luc); instauration d'un sens unique et élimination d'une voie de circulation, par suite de l'implantation d'une voie cyclable (Saint-Laurent); installation de panneaux et marquage au sol (Lachine); implantation de dos d'âne et de saillies de trottoirs (Le Plateau-Mont-Royal); piétonisation d'un tronçon de rue (Ville-Marie); interventions de contrôle de la circulation (Montréal-Nord). 	<ul style="list-style-type: none"> Ces administrations locales engagées poursuivront les mesures servant à modérer la circulation.

Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de la diversité sociale	
Administrations locales	Nbre engagées	8
	Nbre répondantes	7
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'offre de jardins communautaires dans les milieux défavorisés. Promouvoir l'agriculture urbaine en offrant une aide aux citoyens désirant pratiquer cette approche. Favoriser l'utilisation des espaces résiduels sous-utilisés en concluant des ententes auprès des grands propriétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les demandes de financement faites en vue d'élaborer une stratégie d'agriculture urbaine n'ont donné aucun résultat. Aucune autre démarche n'est prévue présentement. Les résultats des études portant sur les terrains contaminés sont disponibles sur le site Internet de la Direction de la santé publique. Un plan d'action de réhabilitation environnementale des jardins communautaires a été finalisé en avril. 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque arrondissement devra prendre position en fonction des résultats des études et du plan d'action de réhabilitation pour les terrains contaminés sur leur territoire.
	<ul style="list-style-type: none"> 5 arrondissements ont maintenu l'offre de jardins communautaires. Les arrondissements Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Montréal-Nord ont augmenté l'offre de jardins communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Les arrondissements Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce prévoient augmenter l'offre de jardins communautaires.

Des initiatives à souligner en 2008!

Alcoa Canada, par le biais de sa fondation, a financé la construction de l'**espace fraîcheur Alcoa** au centre-ville de Montréal et la mise en valeur d'une technique de végétalisation murale. Les principaux partenaires, l'artiste Jean-Paul Ganem, la Fondation Alcoa et le Jour de la Terre, ont permis la pleine réalisation de ce jardin original et contribué à son rayonnement, avec la collaboration de la Fonderie Darling et de l'arrondissement Ville-Marie. Cette expérience a permis de mieux comprendre les défis liés à l'installation d'un mur végétal au centre-ville de Montréal (Action 2.12).

Le **Centre de revitalisation urbaine Saint-Pierre** a élaboré un projet de **création d'une rue principale** sur un tronçon d'environ 300 mètres dans l'axe central du quartier, en favorisant un environnement plus invitant pour les piétons. Un des objectifs était de donner un cachet particulier à la rue, qui rappelle l'histoire du quartier. Ce projet s'est réalisé grâce aux interventions que l'artiste Roadsworth a effectuées sur le trottoir, le mobilier urbain et les vitrines de certains immeubles. À ces interventions se sont ajoutés des efforts de verdissement sur la rue (plantation d'arbres, bacs à fleurs, projet de murs verts). La promotion des déplacements faits à pied a donné lieu à des activités comme la piétonisation de la rue lors de fêtes de quartier, la création d'un club de marche et une parade nocturne de l'Halloween (Action 2.13).

Au cours de l'été 2008, l'**Éco-quartier Peter-McGill** a réalisé le projet **Ruelles Vertes du village Shaughnessy** avec la végétalisation de trois ruelles au sud-ouest du territoire d'intervention de l'organisme, en collaboration avec l'Association du village Shaughnessy et l'arrondissement de Ville-Marie. Dans un quadrilatère délimité par les

rues Saint-Mathieu, Sainte-Catherine, Hope et le boulevard René-Lévesque, les citoyens riverains ont participé à diverses interventions. En outre, 1500 plantes indigènes se sont ajoutés au paysage avec trois barils de rétention des eaux de pluie et une compostière communautaire. (Action 2.12).

Le projet **Parcs vivants, ses ruelles et ses composteurs de l'Éco-quartier Saint-Jacques** visait la revitalisation des petits parcs et des ruelles du Centre-Sud, encourageant pour cela l'appropriation citoyenne et la réalisation d'une variété de projets et d'activités dont l'aménagement paysager, le verdissement de ruelles, la modération de la circulation, l'amélioration de l'éclairage. Le projet a ainsi été à l'origine de l'aménagement de l'avenue Joly et de ses ruelles. Une trentaine de citoyens riverains ont participé à la conception du plan d'aménagement, la réalisation des plantations et l'installation des protections hivernales. Quelque 1400 pieds carrés de béton ont disparu pour faire place à 12 arbres à grand déploiement, 16 arbres à développement moyen, 112 arbres, arbrisseaux et arbustes, 30 graminées et une dizaine de vignes. L'installation de deux barils collecteurs d'eau et de cinq composteurs communautaires permettra de collecter 11 000 litres d'eau et de détourner 52 tonnes de matières organiques annuellement (Action 2.13).

Gaz Métro et l'organisme Projet 80, qui œuvre depuis une trentaine d'années auprès des jeunes, sont cofondateurs d'un projet visant la création d'un lieu d'apprentissage unique dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud à Montréal, où le taux de décrochage scolaire atteint près de 70 %. Intitulé **80, ruelle de l'Avenir**, ce

projet est une initiative qui fait appel à plusieurs partenaires importants. Le projet a permis de réaménager une annexe de l'école primaire Garneau, située rue Papineau, et de la transformer en un lieu d'apprentissage original, destiné à lutter contre le décrochage scolaire et à développer les compétences et l'estime de soi des jeunes du quartier. On y trouve une salle de multimédia, une grande cuisine laboratoire, un immense toit-terrasse parsemé de fleurs, d'arbustes et de plantes aromatiques, un studio de danse et de musique, un laboratoire de botanique et d'horticulture, un atelier de sciences, une salle de séjour et une cour d'école verdoyante et colorée (Action 2.10).

Depuis l'an 2000, l'**Office municipal d'habitation de Montréal** a invité ses locataires à participer au concours **Les pouces verts des HLM**, en vue de créer des aménagements paysagers, en les invitant à fleurir leurs balcons et à cultiver des potagers. Afin de soutenir ces habitants dans leurs projets, un horticulteur professionnel leur a offert une formation gratuite. On comptait en 2008 480 participants; 50 d'entre eux ont été récompensés. En plus d'embellir les immeubles et les lieux de vie communs, ces projets ont contribué à améliorer les relations de bon voisinage et à rehausser l'image des HLM dans le quartier. Une cérémonie de remise des prix a clôturé l'événement au Jardin botanique (Action 2.13).

La **Société de développement commercial du Village** a élaboré le projet **Aires Libres** dans le cadre de la piétonisation, du 17 juin au 2 septembre, de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Berri et Papineau. Ce projet a permis de mener des activités axées sur la protection de l'environnement et le développement durable. Un aménagement

végétal a notamment été implanté le long de l'espace public piétonnier. Pour ce faire, la SDC du Village a collaboré avec l'arrondissement Ville-Marie, l'Association des résidants et des résidentes des Faubourgs de Montréal, les organismes environnementaux Environnement Jeunesse, Équiterre et Soverdi entre autres. Selon un sondage, 95 % des usagers et 86 % des commerçants ont généralement apprécié « Aires Libres ». La rue commerciale a été considérée plus propre et moins bruyante, sans compter la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution des îlots de chaleur, dans cette portion de la rue Ste-Catherine, résultant de l'absence de circulation (Action 2.13).

Le **projet Pré-fleuri**, mis sur pied par l'organisme **Sentier Urbain**, a permis de verdir un terrain situé à l'intersection des rues Sainte-Catherine et de Bullion. En 2008, 3 500 vivaces et quelques arbustes ont été plantés. Ce terrain servira de lieu de production de vivaces, destiné aux futures plantations dans le quartier. L'aménagement a été réalisé et entretenu avec le concours de 12 jeunes marginalisés ainsi qu'avec des utilisateurs de l'organisme d'aide aux itinérants Sac à dos. Ce projet consiste aussi à sensibiliser et à éduquer les résidants et les organismes riverains, en les engageant dans la réalisation et l'entretien de cette infrastructure (Action 2.12).

Ultramar a favorisé le **verdissement des stations-service** en plantant des arbres dans sept d'entre elles situées sur le territoire de l'île de Montréal. La végétation plus importante sur ces sites contribue à réduire l'effet d'îlot de chaleur. Les stations-service de cette entreprise ont ainsi un aménagement paysager plus complet que la moyenne de celles situées sur le territoire de la Ville de Montréal. Ainsi, les citoyens vivant alentour et circulant autour de ces stations-service jouissent maintenant d'un meilleur

environnement visuel (Action 2.12).

Dans le cadre du projet étudiant **Verdis-toit**, des jardins potagers ont été aménagés sur les toits-terrasses de deux pavillons de l'**UQAM**. Outre le jardin du pavillon des sciences, celui du 6^e étage du pavillon de Design de l'UQAM a reçu 65 bacs de jardinage semi-hydroponique spécialement adaptés aux conditions du lieu. Alternatives et feu Claire Morissette ont collaboré à ce projet. Des groupes bénévoles ont entretenu les jardins de mai à octobre 2008, et plusieurs événements, ateliers et séances d'animation y ont pris place, valorisant et faisant rayonner ces espaces. Tomates, aubergines, piments, melons, fraises, fines herbes et fleurs diverses ont été cultivés. De plus, des liens communautaires ont pu être constitués entre les étudiants et la soupe populaire de l'Église St-John the Baptist (Action 2.12).

L'**arrondissement Le Plateau-Mont-Royal** a aménagé une **ruelle champêtre** dans le cadre d'un projet de démonstration; cette initiative a permis d'évaluer les solutions de rechange au pavage conventionnel; de concevoir un procédé écologique de transformation de ruelle intégrant l'écoulement et la filtration naturelle des eaux de ruissellement; d'améliorer la qualité de l'air en agrandissant l'espace vert local; de rendre les ruelles plus attrayantes, incitant ainsi les résidants à mieux les entretenir; d'améliorer les liens communautaires; de sensibiliser le public à l'importance de la nature en ville. Cette initiative devrait contribuer à réduire la température due aux îlots de chaleur en remplaçant la surface asphaltée au profit de la verdure, sur une étendue de 250 m²; en réduisant le trafic et la vitesse; et en diminuant la quantité d'eau de surface entrant dans les égoûts pluviaux (Action 2.12).

Pratiquer une gestion responsable des ressources

Sommaire

La gestion responsable des ressources vise principalement les matières résiduelles, l'énergie et l'eau. Plus d'une centaine de partenaires se sont engagés à mettre en œuvre des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles au sein de leur organisme. Quant à la Ville, elle a déposé, en 2008, un projet de *Plan directeur de gestion des matières résiduelles* qui a fait

l'objet de consultations. Le plan final sera adopté en 2009. Déjà, plusieurs administrations locales offrent un service de collecte des matières organiques à leurs résidants. Par ailleurs, l'intérêt pour les événements écoresponsables ne se dément pas avec, ici aussi, plus d'une centaine de partenaires engagés.

Enfin, la Ville de Montréal a poursuivi l'implantation de mesures servant à améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments municipaux. De même, la Ville a investi, en 2008, environ 70 millions de dollars pour reconstruire et réhabiliter des réseaux locaux d'aqueduc et d'égout.

Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	4
	Nbre répondantes	4
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Adopter et mettre en œuvre le <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i> de l'agglomération montréalaise. 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i> a fait l'objet d'une consultation en juin 2008. Les mémoires déposés lors de la consultation publique en juin 2008 ont fait l'objet d'une analyse détaillée réalisée par la commission Infrastructures, transport et environnement de l'Agglomération de Montréal. Les recommandations de la commission sur le projet de Plan directeur ont été déposées le 28 novembre pour analyse au comité exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des recommandations de la commission en janvier 2009. Adoption du plan au printemps 2009. Dépôt des scénarios d'autonomie régionale à la Communauté métropolitaine de Montréal en avril 2009.

Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les ICI

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
	Nbre engagées	12
Administrations locales	Nbre répondantes	
	Nbre engagés	107
Partenaires	Nbre répondants	
		82 (77%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> S'engager à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans l'ensemble des bâtiments municipaux. Faire connaître cet engagement auprès du personnel, des citoyens et fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation de mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans 75 % des édifices municipaux (427bâtiments), soit 76 % dans les arrondissements, 75 % dans les services centraux et 72 % dans les municipalités reconstituées. 10 formations ont été données aux répondants dans les administrations locales, et 12 séances d'information, directement aux employés. La première phase de révision de la base de données a été réalisée. D'autres modifications restent à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation de mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans tous les édifices municipaux. Nouvelles formations prévues pour les répondants, afin de terminer l'implantation des mesures dans les édifices des administrations locales. Poursuite de la révision de la base de données.
	<ul style="list-style-type: none"> Les 12 administrations locales engagées ont poursuivi la mise en place des mesures en vue de réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles produites dans leurs bâtiments. La plupart de ces administrations ont fait connaître ces mesures, que ce soit par des rencontres avec les employés, par voie de communiqué, par le bulletin interne ou encore par affichage. 	<ul style="list-style-type: none"> Ces administrations locales poursuivront la mise en place de mesures implantées en vue de réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles produites dans leurs bâtiments.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Engager la direction à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans les établissements. Faire connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> 78 partenaires (95 %) se sont engagés à mettre en place des mesures en vue de réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles générées dans leurs établissements. 61 partenaires (75 %) ont fait connaître cet engagement aux membres, au personnel, à la clientèle et aux fournisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> 78 partenaires (95 %) poursuivront cet engagement. 42 partenaires (52 %) continueront de faire connaître cet engagement à leurs membres, leur personnel, leur clientèle et leurs fournisseurs.

Mettre en place des mesures de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des grands parcs et de la nature en ville	
	Nbre engagées	9
Administrations locales	Nbre répondantes	
		9
	Nbre engagés	
		n.a.
Partenaires	Nbre répondants	
		n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Implanter la collecte sélective dans la moitié des 22 grands parcs de Montréal d'ici la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • En plus des installations mises en place dans le cadre du projet pilote au parc du Mont-Royal et au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, des équipements à trois voies (récupération de papier, de verre-plastique-métal et ordures) ont aussi été mis à la disposition du public dans les chalets d'accueil du parc-nature du Bois-de-Liesse (accueil Pitfield pour les visiteurs du parc, dans les salles de réunion de la maison Pitfield de même qu'à l'accueil des Champs pour les visiteurs du parc). Ces équipements comprennent les mêmes contenants et le même affichage que ceux installés dans les deux parcs du projet pilote; la même signalisation et le même message ont été utilisés d'un parc à l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des équipements à trois voies (récupération de papier; verre-plastique-métal et ordures) à l'intérieur des chalets d'accueil des parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, de la Pointe-aux-Prairies et du Cap-Saint-Jacques, de même que dans une nouvelle zone du Grand Chalet au parc du Mont-Royal, au début de 2009. Ainsi, dans l'ensemble des parcs-nature, tous les chalets d'accueil seront dotés d'équipements permettant d'offrir au public la collecte sélective. • Achèvement de l'analyse des besoins et de l'étude de nouveaux équipements amorcées en 2008. Cette démarche permettra de remplacer certains équipements du projet pilote et de compléter les besoins, notamment ceux concernant les aires de pique-nique.
	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ouverture des activités de la saison hivernale 2007-2008 du parc du Mont-Royal et du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, une campagne de sensibilisation auprès du public a été effectuée. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation des équipements utilisés dans le cadre du projet pilote a été réalisée. Il a été convenu que des changements devront être apportés aux contenants extérieurs afin que ces derniers répondent plus adéquatement aux besoins et facilitent le travail des équipes d'entretien des parcs. • Une analyse des besoins et une étude concernant de nouveaux équipements pouvant être installées en 2009 ont aussi été amorcées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des budgets en vue d'offrir ce service aux visiteurs d'autres grands parcs, et dans les espaces extérieurs et intérieurs des grands parcs autres que les parcs-nature, à la lumière de l'évaluation du projet pilote et de l'implantation de nouveaux équipements.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Lachine ainsi que les villes de Côte-Saint-Luc et Beaconsfield ont implanté la collecte sélective dans des parcs locaux. • De même, les villes de Côte-Saint-Luc et Beaconsfield et les arrondissements Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Ville-Marie ont implanté la collecte sélective dans des lieux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 9 administrations locales engagées poursuivront ou amorceront l'implantation de la collecte sélective dans des parcs ou des lieux publics.

Implanter des mesures d'économie d'eau potable

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'eau	
Administrations locales	Nbre engagées	7
	Nbre répondantes	7
Partenaires	Nbre engagés	46
	Nbre répondants	33 (72%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une politique et une réglementation sur l'usage de l'eau d'ici la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de règlement a été discuté et préparé pour le bassin desservi par l'usine d'eau potable de Pierrefonds. Le « Règlement modifiant le règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles » (RCG 07-031-1) est entré en vigueur. Le « Règlement modifiant le règlement établissant un programme de subvention pour les travaux nécessaires à la mesure de la consommation de l'eau » (RCG 08 025) a été adopté. 	<ul style="list-style-type: none"> Discussions à venir avec les municipalités reconstituées et les arrondissements desservis par l'usine d'eau potable de Pierrefonds, en vue d'adopter le projet de règlement. Démarches en cours pour l'embauche de personnel afin de continuer et d'élargir le règlement pour d'autres bassins de desserte d'eau potable, et élaborer un programme d'économie d'eau.
<ul style="list-style-type: none"> Participer à la campagne de RÉSEAU Environnement et Eau Secours! sur l'économie de l'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> La campagne 2008 de RÉSEAU Environnement a porté sur les points suivants : promouvoir la qualité de l'eau potable distribuée au Québec; souligner la nécessité de réduire le gaspillage pour préserver l'eau potable; sensibiliser les citoyens aux coûts de l'eau potable et à la nécessité de financer ces coûts; informer les citoyens sur l'impact de la consommation en période de pointe, sur les infrastructures et la qualité de l'eau distribuée; miser sur la sensibilisation des jeunes et faire connaître la réglementation municipale. 22 000 dépliants et 500 affiches informatives ont été distribués, et chaque arrondissement a tenu au moins une activité de sensibilisation qui a permis de joindre directement près de 1 700 individus et 286 enfants lors de camps de jour. Au total, plus de 1 600 000 citoyens montréalais ont été visés par le Programme d'économie d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté de renouveler la campagne de sensibilisation auprès du public afin de l'intéresser aux problématiques liées à l'économie de l'eau et au développement de comportements plus respectueux de l'environnement en général.
<ul style="list-style-type: none"> Installer des compteurs d'eau dans les ICI (industries, commerces et institutions) d'ici la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la démarche d'installation des compteurs d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite d'installation de compteurs dans les ICI.
<ul style="list-style-type: none"> Compléter le programme de détection des fuites et le diagnostic sur l'état des réseaux d'ici la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépistage systématique de fuites dans 14 arrondissements (comparativement à 6 en 2007). Dans le cadre du programme de recherche de fuites, près de 65 % du territoire de la Ville de Montréal a été vérifié. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des mêmes orientations qu'en 2008. Exploiter les diagnostics concernant les vannes et bornes incendie, et financer les réparations nécessaires. De plus, élaboration d'un plan directeur d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout : mise en place d'un programme d'entretien, établissement de priorités et standardisation des interventions.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Remettre en état et augmenter la fiabilité des réseaux de distribution et de captage. 	<ul style="list-style-type: none"> la Ville de Montréal a effectué un investissement en 2008 de l'ordre de 70 millions de \$ (dont 47 millions financés par programme de la taxe sur l'essence – contribution Québec), consacrés à la reconstruction et la réhabilitation des réseaux locaux d'aqueduc et d'égout. De ce montant, 9 millions \$ ont été alloués aux conduites secondaires de l'agglomération (centre-ville), plus précisément au renouvellement de 29 km du réseau d'aqueduc, dont 14 km en réhabilitation, et de 11 km du réseau d'égout dont 2 km en réhabilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement prévu en 2009 de l'ordre de 127,5 millions de \$ (dont 93,7 millions de \$ financés par TECQ) consacrés à la reconstruction et la réhabilitation des réseaux locaux d'aqueduc et d'égout. De ce montant, 26,6 millions de \$ devraient être alloués aux conduites secondaires de l'agglomération (centre-ville).
	<ul style="list-style-type: none"> Les arrondissements Saint-Laurent, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ainsi que la Ville de Beaconsfield ont installé des compteurs d'eau dans les ICI. La Ville de Beaconsfield a mis en place des mesures d'économie d'eau dans ses bâtiments. Les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent et Montréal-Nord ont participé à la campagne Eau Secours! 	<ul style="list-style-type: none"> Ces administrations locales, ainsi que l'arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève poursuivront l'installation de compteurs d'eau. Ces arrondissements poursuivront leur participation à la campagne Eau Secours!
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Collaborer à l'élaboration de la politique sur les usages de l'eau. Mettre en place des mesures d'économie d'eau dans les bâtiments corporatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> 19 partenaires (50 %) avaient mis en place des mesures d'économie d'eau dans leurs bâtiments avant 2008. 13 partenaires (34 %) ont mis en place des mesures d'économie d'eau dans leurs bâtiments en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> 23 partenaires (61 %) mettront en place ou poursuivront la mise en place des mesures d'économie d'eau dans leurs bâtiments.

Contrôler les usages illicites de l'eau

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'eau	
	Nbre engagées	3
Administrations locales	Nbre répondantes	3
	Nbre engagés	n.a.
Partenaires	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le maintien des opérations de l'unité de contrôle des usages illicites de l'eau au moins jusqu'à la fin de 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> 1124 industries, commerces ou institutions ont été inspectés. 108 avis d'installations non réglementaires ont été émis concernant les équipements défectueux suivants : 140 systèmes de réfrigération; 29 systèmes de climatisation; 17 toilettes; 18 urinoirs; 9 robinets. Ces interventions ont permis de réaliser des économies d'eau supplémentaires de 882 544 m³ par an, ce qui totalise 9 490 255 m³ par an depuis 2005. Depuis août 2008, les 4 inspecteurs ont comme mandat d'inspecter la conformité des installations destinées à la rétention pluviale. En 2008, ils ont inspecté 184 industries, commerces ou institutions. 	<ul style="list-style-type: none"> 60 % des inspections seront consacrées à la rétention des eaux pluviales (environ 200 ICI). 40 % des inspections serviront à la recherche du gaspillage d'eau (environ 1000 ICI).

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des immeubles	
	Direction de l'habitation	
Administrations locales	Nbre engagées	8
	Nbre répondantes	8
Partenaires	Nbre engagés	50
	Nbre répondants	37 (74 %)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser au moins 30 projets d'efficacité énergétique d'ici 2009. Réaliser au moins trois projets centrés sur une énergie renouvelable d'ici 2009. Réaliser au moins un projet de bâtiment écoénergétique (construction ou rénovation). 	<ul style="list-style-type: none"> En 2008, la Ville a poursuivi sa collaboration avec des partenaires comme l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE), Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique (FEE), afin de favoriser l'intégration du programme Novoclimat dans les nouveaux logements, particulièrement les logements sociaux et communautaires. En matière de programmes de rénovations résidentielles, la Ville possède un long historique. Dans les récentes années, les exigences d'attribution de subventions ont été revues à la lumière d'objectifs et de critères de performance environnementale (portes, fenêtres, cabinets d'aisance, etc.). En septembre 2008, une entente entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec a été conclue afin de collaborer à un projet pilote visant à réduire la facture énergétique des logements privés chauffant à l'électricité, en facilitant l'implantation de certaines mesures générales d'économie. D'une durée de 12 mois, ce projet consiste en une aide financière d'Hydro-Québec visant le remplacement des thermostats et de l'éclairage ou encore le remplacement des fenêtres et l'isolation du bâtiment. Les bâtiments admissibles sont situés dans les secteurs désignés du programme <i>Rénovation résidentielle majeure</i> de la Ville de Montréal et les subventions d'Hydro-Québec s'ajoutent aux subventions des programmes de rénovations. Des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été effectués à la maison de la culture du Plateau-Mont-Royal. Des travaux de conversion des systèmes de chauffage du mazout au gaz naturel ont été réalisés au quartier général du SSIM et au Château Dufresne. Octroi des travaux d'efficacité énergétique au Centre aquatique Rivière-des-Prairies, à la cour des Carrières et au complexe Gadbois. Les économies d'énergie anticipées au terme du projet sont de 90 000 dollars par an. Plans et devis d'amélioration de l'efficacité énergétique destinés à la piscine intérieure René-Goupil. Les économies d'énergie anticipées au terme du projet sont de 5 000 dollars par an. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions de la Ville en matière d'efficacité énergétique à travers ses différents programmes de rénovations résidentielles. Mise en place d'un groupe de travail avec l'AEE et des partenaires afin de faire, entre autres, un bilan des expériences d'intégration de Novoclimat dans les projets de logements sociaux et communautaires. Poursuite du projet pilote en rénovation énergétique avec possibilité de reconduire le projet pour une autre année et d'examiner l'éventualité d'en étendre le cas échéant l'application à d'autres programmes comme le programme Rénovation à la carte. Fin des travaux au Centre aquatique Rivière-des-Prairies, à la cour des Carrières et au complexe Gadbois. Début et fin des travaux à la piscine intérieure René-Goupil.

Administration municipale

- Études d'efficacité énergétique complétée pour l'hôtel de ville de Montréal. Les économies d'énergie estimées dans l'étude sont de 80 000 dollars par an.
 - Étude d'efficacité énergétique complétée à 75 % dans les bâtiments suivants : Centre Calixa-Lavallée, maison de la culture Maisonneuve, quartier général du SSIM et piscine intérieure Saint-Henri. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 50 000 dollars par an.
 - Début des études destinées à la conception et la surveillance des travaux prévus à la fin août, qui toucheront 13 bâtiments. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 375 000 dollars par an.
 - Le processus de modernisation des systèmes de chauffage destiné à améliorer leur performance énergétique a débuté dans les sept bâtiments suivants:
 - Garage Cour de l'Épée
 - Centre communautaire Lafond
 - Caserne n 42 et bibliothèque Salaberry
 - Caserne n° 35
 - Centre Notre-Dame-des-Victoires
 - Édifice Chauveau
 - Garage Madison
 - L'objectif d'économie d'énergie visé est de 95 000 dollars par an
 - La modernisation des systèmes frigorifiques et l'optimisation de la récupération de chaleur dans les arénas ont débuté : on a réalisé 75 % des plans et devis destinés à l'aréna Michel-Normandin.
 - Les études consacrées à l'amélioration de l'efficacité énergétique de 13 casernes de pompiers ont été entamées. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 80 000 dollars par an.
 - Des documents d'appel d'offres en mode « clé en main » ont été préparés pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de quatre bâtiments énergivores. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 350 000 dollars par an.
 - Il y a eu un octroi de contrat pour des travaux servant à mieux récupérer la chaleur des compresseurs en réfrigération de l'aréna Maurice-Richard. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 30 000 dollars par an.
 - Un Power-Pipe a été installé pour récupérer la chaleur des eaux grises des douches des vestiaires des hommes de la piscine du centre sportif Claude-Robillard. L'objectif d'économie d'énergie visé est de 9 000 dollars par an.
- Conception des plans et devis, soumission et début des travaux pour l'hôtel de ville de Montréal.
 - Fin des études, conception des plans et devis, soumission et début des travaux concernant le Centre Calixa-Lavallée, la maison de la culture Maisonneuve, le quartier général du SSIM et la piscine intérieure Saint-Henri.
 - Fin des études, conception des plans et devis, soumission et début des travaux prévus dans 13 bâtiments.
 - Quatre projets seront terminés au printemps 2009.
 - Trois projets seront à la phase de la soumission et du début des travaux.
 - Soumission et octroi de contrat relatifs à des travaux qui seront effectués à l'aréna Michel-Normandin.
 - Fin des études et début de la conception aux casernes de pompiers.
 - Appel de candidatures et de propositions. Octroi du contrat à l'entreprise de services écoénergétiques. Début des études concernant les bâtiments énergivores.
 - Réalisation des travaux à l'aréna Maurice-Richard.
 - Mise en fonction du récupérateur de chaleur au centre sportif Claude-Robillard.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
	<ul style="list-style-type: none"> • L'arrondissement Saint-Laurent a installé une porte à activation rapide au garage municipal, réduisant de près de 50 % les entrées d'air. De plus, il a procédé à l'isolation du chalet du parc Noël-Nord. • L'arrondissement Ville-Marie veut obtenir la certification LEED-NC pour la piscine intérieure du centre Jean-Claude Malépart. De plus, il a installé des réflecteurs sur les radiateurs de l'édifice Plessis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les administrations locales engagées réaliseront de nouveaux projets d'efficacité énergétique ou poursuivront la réalisation de projets amorcés antérieurement.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des projets d'efficacité énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 partenaires (62 %) ont réalisé de nouveaux projets d'efficacité énergétique. • Au moins 77 nouveaux projets ont été dénombrés. • 18 partenaires (50 %) ont poursuivi des projets amorcés avant 2007. • Au moins 81 projets ont été amorcés avant 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • 31 partenaires (84 %) réaliseront de nouveaux projets d'efficacité énergétique.
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des projets centrés sur une énergie renouvelable. 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 partenaires (14 %) ont réalisé des projets axés sur une énergie renouvelable. • 8 projets ont été réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 partenaires (19 %) réaliseront des projets axés sur une énergie renouvelable.
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser au moins un projet de bâtiment écoénergétique (construction ou rénovation). 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 partenaires (26 %) ont réalisé au moins un projet de bâtiment écoénergétique. • 10 partenaires (28 %) ont poursuivi la réalisation d'un projet de bâtiment écoénergétique amorcé avant 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 partenaires (51 %) réaliseront au moins un projet de bâtiment écoénergétique.

Tenir des événements « éco-responsables »

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	13
	Nbre répondantes	12
Partenaires	Nbre engagés	102
	Nbre répondants	74 (73%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Organiser au moins quatre événements respectant les principes de l'écoresponsabilité d'ici 2009. Distribuer un guide de bonnes pratiques relatif à la tenue d'événements « éco-responsables ». 	<ul style="list-style-type: none"> L'aide-mémoire concernant les événements éco-responsables a été achevé en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en page de l'aide-mémoire, puis diffusion à l'interne et aux partenaires du <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i>, afin qu'ils commencent à l'utiliser au début de 2009.
	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des réunions et événements tenus par la Direction de l'environnement et du développement durable ou ceux auxquels elle collaborait ont été tenus dans le respect des principes de l'éco-responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite la tenue de réunions et événements éco-responsables à la Direction de l'environnement et du développement durable.
	<ul style="list-style-type: none"> Onze administrations locales ont organisé près d'une soixantaine d'événements conformes aux principes de l'éco-responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les administrations locales engagées poursuivront l'organisation d'événements « éco-responsables ».
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Organiser des événements qui respectent les principes de l'éco-responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> 65 partenaires (88 %) ont organisé des événements qui respectent les principes de l'écoresponsabilité. Au moins 412 événements « écoresponsables » ont été dénombrés par 56 partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> 71 partenaires (96 %) poursuivront l'organisation d'événements « écoresponsables ».

Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
	Nbre engagées	4
Administrations locales	Nbre répondantes	
	Nbre engagés	10
Partenaires	Nbre répondants	
		5 (50%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'échantillonnage de la qualité de l'eau en rive afin de détecter des situations de contamination des eaux de surface en temps sec. Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau du réseau d'égout pluvial dans les secteurs problématiques. Corriger au moins 10 situations de contamination dans le réseau d'égout pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> La localisation géo-référencée des stations d'échantillonnage des divers programmes du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) est en cours. La compilation des résultats des programmes d'échantillonnage QUALO (20 tournées) et RUISSO (7 tournées) du RSMA a été effectuée. La cartographie des réseaux d'égouts pluviaux a été achevée. Le rapport de synthèse des résultats des suivis de la qualité physico-chimique et bactériologique des ruisseaux, cours d'eau et émissaires pluviaux a été rédigé (PLUVIO). 11 programmes concernant l'échantillonnage des collecteurs des ruisseaux ont été réalisés à trois reprises. Les diagnostics relatifs aux émissaires pluviaux du territoire de l'île de Montréal, à l'exception de ceux du port et du Vieux-Port de Montréal qui sont de propriété privée, ont été effectués à deux reprises; ils incluaient, en plus des E. coli, les paramètres de PO4, NH3 et les métaux. Il y a eu un suivi de l'évolution des rejets industriels dans deux ruisseaux (De Montigny et Denis). Il y a eu un échantillonnage et une recherche concernant les rues susceptibles d'être affectées par des raccords inversés, pour 15 des 99 émissaires contaminés désignés comme prioritaires dans la cadre de l'étude de la contamination des émissaires pluviaux en 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> Fin de l'analyse des résultats et rédaction du rapport annuel 2008 du RSMA. Élaboration de nouveaux programmes d'échantillonnage pour 2009. Élaboration d'un bilan pré-ozonation et d'un suivi de la qualité des cours d'eau, dans le cadre du suivi quinquennal de la qualité générale des cours d'eau (COURDO). Publication de rapports d'activités PLUVIO 2008 portant sur la correction de raccords inversés. Poursuite des programmes d'intervention et de suivi (QUALO et RUISSO). Élaboration de nouveaux programmes d'intervention et de suivi. Extension du programme à 5 ruisseaux. Échantillonnage et recherche des rues susceptibles d'être affectées par des raccords inversés pour 30 nouveaux émissaires provenant de la liste des 99 émissaires contaminés et 5 des 20 collecteurs désignés comme prioritaires dans la cadre des études de la contamination des émissaires et des collecteurs pluviaux effectuées en 2008.

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
	<ul style="list-style-type: none"> • Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent ainsi que la Ville de Beaconsfield ont effectué des interventions dans les secteurs problématiques. • Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ainsi que la Ville de Beaconsfield ont corrigé une ou des situations de contamination dans le réseau d'égout pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les arrondissements Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Saint-Laurent ainsi que la Ville de Beaconsfield entendent poursuivre la mise en œuvre des diagnostics et des interventions dans les secteurs problématiques.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les citoyens ainsi que le personnel des commerces et des établissements aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 partenaires (100 %) ont sensibilisé l'ensemble de leur personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 partenaires (100 %) poursuivront la sensibilisation de leur personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.

Étendre les programmes de type Éco-quartier

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	4
	Nbre répondantes	4
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter de nouveaux organismes dans les secteurs non desservis de l'agglomération de Montréal. • Sensibiliser les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal à l'implantation d'organismes de type Éco-quartier. • Soutenir les initiatives d'implantation de tels organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs municipalités reconstituées ont retenu les services d'un organisme promoteur du programme Éco-quartier qui a encadré le travail de la patrouille verte durant la saison estivale. • L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a soutenu les initiatives de type Éco-quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec l'arrondissement Montréal-Nord pour évaluer la pertinence d'implanter le programme et l'ajuster à ses besoins. • Soutien offert aux municipalités reconstituées qui désirent utiliser les services des éco-quartiers pour réaliser des activités de mobilisation. • Les arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles continueront d'offrir leur soutien aux initiatives de type Éco-quartier.

Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	11
	Nbre répondantes	9
Partenaires	Nbre engagés	51
	Nbre répondants	33 (65%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Planter les mesures reliées à la collecte des résidus verts et des matières putrescibles qui découlant de l'adoption du PDGMR. • Poursuivre l'implantation de l'équipement domestique de compostage des résidus verts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les arrondissements ont fourni à leurs résidents, le service de collecte des résidus verts entre le début de septembre et la fin de novembre. Ce service inclut aussi la collecte des feuilles mortes. Au total, un peu plus de 31 000 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement et compostés (incluant l'estimation pour le compostage domestique). • À la fin de 2008, près de 10 000 ménages étaient desservis par la collecte des résidus alimentaires. Cette collecte était disponible en partie dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, ainsi que dans les villes de Côte-Saint-Luc, Pointe-Claire et Westmount. • Sept administrations locales engagées ont rendu de l'équipement de compostage domestique accessible à leurs résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> • La collecte des résidus verts pourrait débuter en mai dans tous les arrondissements. Certaines municipalités reconstituées examinent la possibilité de collecter ensemble les résidus verts et les résidus alimentaires, et d'offrir des collectes supplémentaires de résidus verts durant les pointes saisonnières. • La plupart des administrations locales engagées prévoient amorcer ou poursuivre l'implantation de mesures relatives à la collecte des résidus verts et des résidus de table. • Ces administrations locales continueront de rendre l'équipement de compostage domestique accessible à leurs résidents.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Planter de l'équipement de compostage de résidus verts et de résidus de table chez les organismes partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 partenaires (45 %) ont implanté de l'équipement de compostage destiné aux résidus verts. • 18 partenaires (55 %) ont implanté de l'équipement de compostage destiné aux résidus de table. 	<ul style="list-style-type: none"> • 28 partenaires (85 %) poursuivront l'implantation d'équipement destiné aux nouvelles matières compostables.

Planter de nouveaux écocentres

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	4
	Nbre répondantes	3
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Planter au moins un nouvel écocentre d'ici la fin de 2009. • Collaborer avec les administrations locales pour favoriser leur implantation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et devis de l'écocentre Lasalle sont terminés et le comité exécutif a autorisé le lancement d'appel d'offres pour la construction de l'écocentre. • Dans l'arrondissement Saint-Laurent, un terrain a été acheté de la firme Sun Life en vue de l'implantation d'un écocentre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Début des travaux de l'écocentre Lasalle

Des initiatives à souligner en 2008!

En plus de participer à plusieurs grands événements à caractère environnemental, **Action RE-buts** est responsable de l'organisation d'un de ces grands événements : la **Semaine québécoise de réduction des déchets** (SQRD). Cet événement destiné au grand public se classe parmi les grands rassemblements environnementaux. Cette semaine est donc primordiale, car elle permet de coordonner plusieurs événements de sensibilisation qui risqueraient autrement d'être épars, et de créer une synergie car elle renforce les liens entre les participants et donne à l'approche 3R (Réduction-Réutilisation-Recyclage/compostage) une plus grande visibilité. Action RE-buts présente aux citoyens la Semaine comme une occasion de réfléchir collectivement et individuellement à notre production de déchets et, surtout, à notre façon de la diminuer! Les 25 et 26 octobre 2008, l'Expo 3R, au Centre des sciences de Montréal, a souligné la clôture de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Les artisans récupérateurs et les organismes environnementaux qui tenaient près de 50 kiosques ont joint leurs efforts pour faire la promotion de solutions concrètes à la gestion des déchets. Près de 1 000 visiteurs ont participé à cet événement. (Action 2.17).

Depuis 2007, la **Banque Nationale** dispose d'un **programme d'efficacité énergétique destiné** à ses succursales. Les mesures visaient notamment l'uniformisation du contrôle des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation de l'air (CVCA) et la conversion des sources d'éclairage. L'objectif était de réduire de 20 % la consommation énergétique annuelle du réseau des succursales. Ce programme s'appliquait aux succursales, qu'elles soient nouvelles, rénovées ou énergivores. En

2008, 26 succursales ont bénéficié de ce programme, dont 6 à Montréal (Action 2.21).

Depuis trois ans, avec **Nos étudiants au service de l'eau**, le département d'assainissement de l'eau collabore avec le Comité d'action et de concertation en environnement du **Cégep de Saint-Laurent** afin d'acquérir une expertise en gestion de la consommation de l'eau tout en bonifiant la qualité de la formation offerte aux étudiants. Deux équipes d'étudiants en assainissement de l'eau, supervisés par un enseignant, ont été embauchées de 2006 à 2008 pour réaliser une étude portant sur la consommation d'eau au campus du cégep. Leurs résultats ont permis de repérer les sources de gaspillage et leurs causes possibles, de détecter des anomalies de consommation et de mieux comprendre les liens entre les hausses de débit et les activités quotidiennes. Les étudiants ont ainsi évalué qu'au cours de l'hiver 2007, la consommation moyenne d'eau du Cégep était de 219,4 litres d'eau par minute et qu'elle est passée à 129 litres par minute durant l'hiver 2008. En un an, le Cégep a réduit sa consommation de 90,4 litres d'eau par minute, soit un réduction appréciable de 47 514 mètres cubes d'eau par année. L'étude de la consommation d'eau a également permis de détecter les fuites et d'y remédier très rapidement (Action 2.19).

En 2008, Le **Centre Eaton de Montréal** a amorcé les **Journées sans sac** en s'inspirant des Jours sans sac proposés par le Festival Mondial de la Terre, qui encourage les entreprises et les consommateurs à ne pas utiliser de sacs de plastique. Le Centre Eaton de Montréal a même décidé d'étendre cette initiative à tous les 21^e jours du mois. Donc, le « 21 » de chaque mois, le Centre Eaton de Montréal

encourage ses détaillants à ne pas remettre de sacs en plastique aux clients, ou du moins à en remettre le moins que possible, et à encourager ainsi l'utilisation de leurs sacs réutilisables ou du moins ceux du Centre Eaton de Montréal, qui ont été lancés à la fin avril 2008. Depuis, une dizaine de détaillants ont aussi créé leur sac réutilisable. Le Centre Eaton de Montréal a ainsi vendu, au 31 décembre 2008, plus de 15 000 de ces sacs (Action 2.22).

En 2007, le comité environnemental du **Centre universitaire de santé McGill** a adopté une politique de détournement des matériaux de construction, rénovation, démolition (CRD). Deux projets de détournement de déchets CRD ont été achevés avec succès en 2008. Il s'agit de rénovations d'étages (d'une surface de 7600 pieds carrés chacun) à l'Hôpital général de Montréal (HGM). Lors de ces rénovations d'une aile de l'hôpital, des taux de détournement de 86 % et 84% ont été atteints. C'est près de 290 mètres cubes de matériaux qui ont été détournés des sites d'enfouissement. Une partie des matériaux a même été réutilisée à l'Hôpital (objets de quincaillerie, tringles, équipements électriques). Cette politique contribuera à la mise à niveau des accreditations BOMA BESt et LEED du futur Campus de la Montagne et à la diminution de l'empreinte écologique du CUSM (Action 2.17).

Le **Cirque du Soleil** a adopté en 2006 un ambitieux plan d'action qui permet de réduire la consommation d'eau potable; plusieurs mesures ont déjà été mises en place. En 2008, on a installé au siège social un bassin de **récupération de l'eau de pluie** d'une capacité de 400 000 litres. Ce bassin récupère l'eau de pluie s'écoulant de certains toits de l'édifice ainsi que du stationnement

adjacent au bassin. Les eaux de ruissellement du stationnement sont filtrées, ce qui diminue les contaminants normalement acheminés dans les égouts de la ville. L'eau accumulée dans ce bassin assure l'alimentation de toutes les toilettes installées dans le nouvel agrandissement du siège social et permet de combler tous les besoins en irrigation des terrains et jardins; cette eau est également utilisée pour le nettoyage sous pression. Les économies d'eau sont estimées à environ 2 000 000 litres, qui s'ajoutent aux économies déjà réalisées grâce à l'implantation de mesures antérieures (Action 2.19).

Le **Salon national de l'environnement** (SNE) organisé par la **Coopérative de travail Terre Nouvelle** est un événement d'envergure nationale destiné au grand public et entièrement consacré à l'environnement. Né d'une initiative citoyenne en 2006, cet événement propose aux visiteurs des solutions concrètes. Il sensibilise les visiteurs aux défis environnementaux de l'heure, tout en proposant des solutions et des outils qui donnent accès à une meilleure compréhension et encouragent un changement de comportement. La présence en un seul lieu d'un grand nombre des principaux acteurs du milieu environnemental, des décideurs et des entrepreneurs ayant amorcé le virage vert favorise le dialogue et la concertation, en plus de créer de réelles opportunités d'affaires et de développement dans ce secteur. Lors des éditions 2007 et 2008, 95 % des déchets, soit environ 2,5 tonnes de résidus, ont été recyclés (Action 2.22).

CyberCap a organisé le **Gala Reconnaissance du Défi InteraXion**, qui vise à encourager la persévérance scolaire en invitant les jeunes à réaliser une production numérique. Ce Gala avait pour thème « Les trois R, c'est notre affaire!

Réduire, Recycler et Réutiliser ». Le Gala Reconnaissance était un événement écoresponsable. L'animation à saveur humoristique du Gala sensibilisait également l'auditoire aux problématiques environnementales et à la persévérance scolaire. Plus de 140 personnes ont pris part à cette soirée et ont donc été conscientisées à ce que représente un événement écoresponsable (Action 2.22).

Depuis 2005, l'**Éco-quartier Sainte-Marie**, en collaboration avec les Éco-quartiers Saint-Jacques et Peter-McGill ainsi qu'avec le Jour de la Terre Québec, organisent la **collecte annuelle des matières dangereuses et du matériel informatique pour les ICI du centre-ville de Montréal**. La collecte permet donc d'offrir aux industries, commerces et institutions (ICI) une occasion pratique de se départir de leurs déchets dangereux de façon responsable. Le 21 avril 2008, lors du Jour de la Terre, plus de 29 tonnes de matières dangereuses et de matériel informatique ont été récoltées auprès de 370 entreprises et commerces. Entre les résultats de la première année (8,5 tonnes en 2005) et ceux de 2008, on observe une croissance exponentielle de 343 % (Action 2.17).

Avec le **programme Coops efficaces**, la **Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM)** fait la promotion d'une saine consommation de l'énergie auprès des membres des coopératives d'habitation se trouvant sur son territoire, et elle aide ces dernières à implanter des mesures d'efficacité énergétique. Cette initiative contribue, par le fait même, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2008, 142 coopératives de la FECHIMM se sont jointes au programme Coops efficaces, ce qui donne un total de 293 coopératives montréalaises participantes (2007-2008). De ce nombre, 85 % ont remplacé leurs vieux thermostats par des thermostats électroniques (soit plus de 20 000 unités).

Nombre d'entre elles ont également optimisé leurs éclairages, procédé à des travaux d'isolation ou installé des équipements au gaz hautement efficaces. Enfin, plus de 3 500 locataires ont assisté à l'atelier « Ma coop efficace » qui a servi à faire la promotion d'une consommation éclairée de l'énergie et à proposer des solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (Action 2.21).

En février 2008, grâce à la **Fondation Stephen R. Bronfman** et ses partenaires, une trentaine de jeunes adolescents qui ont participé en 2007-2008 au projet d'engagement environnemental C-Vert ont préparé leur premier événement majeur, le **Forum environnement C-Vert**. L'objectif était de réunir d'autres jeunes adolescents en vue d'actions environnementales. Les partenaires de C-Vert étaient présents, et grâce aux dix kiosques (tenus par des groupes de jeunes, des éco-quartiers, des organismes communautaires, etc.), la majorité des 300 jeunes présents se sont engagés dans des activités environnementales de leur choix. Ces jeunes ont eu la chance d'être invités à l'action environnementale en écoutant ce qu'un des écologistes les plus connus, M. David Suzuki, avait à dire au sujet de l'environnement et de la jeunesse (Action 2.22).

Fort de l'organisation de plus de 35 événements auxquels ont participé 5000 personnes, l'**Institut du nouveau monde (INM)** a systématisé en 2008 une gestion axée sur l'**écoresponsabilité et le développement durable**, autant dans la planification que dans le déroulement de ses activités. L'INM a mis en place des dispositifs concrets concernant les achats, les lieux des événements et d'hébergement ou encore la documentation et les repas, en vue de minimiser les retombées de ses activités sur l'environnement et de contribuer au développement durable. En plus, en

adhérant au programme « Planétaire » depuis 2006, l'INM assure une compensation juste des émissions de gaz à effet de serre (Action 2.22).

La Société **Loto-Québec** a mis en place une **démarche intégrée de gestion des matières résiduelles**. Ce programme se compose de plusieurs volets dont la récupération des matières, l'aménagement d'aires d'entreposage des matériaux, la réutilisation des matériaux et la sensibilisation des employés. Pour mener à bien ses activités, la Société s'entoure de partenaires dont plusieurs entreprises d'économie sociale. Cette initiative l'a notamment aidée à accéder à la certification BOMA BESt attribuée à la majorité des établissements de la Société pour leur performance environnementale. De plus, afin de mesurer sa performance, la Société a entrepris une vaste opération de caractérisation dans l'ensemble des établissements. Les résultats de cette caractérisation permettront de vérifier l'efficacité des mesures en place et de les améliorer (Action 2.17).

Matériaux pour les arts Montréal (MAM) recueille des matières résiduelles, matériaux de surplus et équipements normalement acheminés vers des sites d'enfouissement, et les met à la disposition des associations d'artistes, d'organismes et d'écoles qui en font bon usage dans leurs projets de création. À l'automne 2008, MAM a mis en ligne un site Internet d'annonces classées unique en son genre qui sert d'entrepôt virtuel : la **Banque Interactive MAM** (www.bimam.qc.ca). Cet outil Internet permet aux industries, commerces et institutions (ICI) de proposer des matériaux ou des biens aux bénéficiaires éligibles et inscrits au milieu des arts. MAM met actuellement en œuvre sa stratégie de communication, de promotion et de diffusion afin de joindre au moins 150 donateurs et 300 bénéficiaires qui seront actifs à la BIMAM pendant l'année 2009

(Action 2.17).

Lancée officiellement en janvier 2008, l'initiative **Événement écoresponsable du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE)** facilite et encourage l'organisation d'événements écoresponsables au Québec. Cette initiative repose sur l'expertise d'une équipe de 15 conseillers en écoresponsabilité des événements, appuyés par un comité consultatif formé de 17 experts québécois. Présents partout au Québec, les conseillers offrent des formations, de l'accompagnement personnalisé et des outils aux organisateurs. En 2008, cette équipe a offert plus de 100 formations et conférences, et accompagné quelque 2500 organisateurs et fournisseurs événementiels qui ont appliqué des mesures écoresponsables. Le Réseau a aussi mandaté le Bureau de normalisation du Québec pour qu'il conçoive une certification en gestion responsable d'événements, qui sera offerte en 2009. Sous la gouverne du RQFE, cette équipe est devenue depuis le Conseil québécois des événements écoresponsables (Action 2.22).

La raffinerie **Shell** de Montréal-Est a procédé à la construction d'un **nouvel édifice administratif** dont les divers éléments ont été conçus **selon les exigences LEED**. La construction a débuté en 2007 et s'est terminée en juin 2008. Le bâtiment et sa construction répondent aux normes du système américain d'écoconstruction LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). L'édifice de trois étages héberge actuellement 214 employés. Ce nouvel immeuble a remplacé huit petits édifices datant de plus de 50 ans, peu efficaces sur le plan énergétique et dont les coûts d'entretien et d'opération étaient élevés. En plus de consommer moins d'énergie, la nouvelle construction a permis de réduire les déplacements automobiles, car elle abrite sous un même toit 19 services et 214 employés. L'accréditation LEED devrait

être obtenue en 2009 (Action 2.21).

Le 31 décembre 2008, la **Société des alcools du Québec** a retiré les sacs à usage unique de ses 414 succursales, dont 95 sont situées sur l'île de Montréal. La SAQ est devenue ainsi l'un des premiers grands détaillants québécois à adopter ce comportement. Bien accueilli par la clientèle, le plan de retrait avait été annoncé en février 2008, car la SAQ voulait sensibiliser ses nombreux clients à l'usage des sacs réutilisables. En retirant l'ensemble de ses sacs à usage unique, elle élimine à la source quelque 80 millions de sacs de papier et de plastique par année. On estime que ce geste permettra de sauver 11 000 arbres, de préserver 80 millions de litres d'eau et d'éviter d'utiliser 800 000 litres de pétrole. La Société s'était engagée à verser les sommes amassées par la vente de sacs réutilisables et de sacs à usage unique à trois organismes : La Fondation de la faune, la Maison du développement durable et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (Action 2.17).

L'Université Concordia composte une partie de ses résidus organiques sur le campus de Loyola (compostage traditionnel) et sur le campus Sir George William au centre-ville (vermicompostage) depuis déjà 2005. L'Université a investi dans un système de **compostage in situ à grande échelle** qui permet de traiter sur le site suffisamment de matières organiques pour se conformer à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. En juin 2008, la nouvelle installation de compostage à grande échelle a été implantée sur le campus de Loyola. Les objectifs pour l'année 2008-2009 sont de 20 tonnes métriques. L'objectif ultime est de composter 100 tonnes annuellement d'ici 2012. Selon une analyse du cycle de vie des déchets organiques, chaque tonne de résidus organiques compostés sur le site, plutôt qu'enfouis à

Lachenaie, correspond à une économie de presque deux tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (Action 2.25).

En octobre 2008, la **Ville de Côte Saint-Luc** a étendu son programme de **collecte de matières organiques** à toutes les maisons de la ville. Dans le but de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, la Ville a distribué 4 800 bacs bruns à toutes les maisons unifamiliales et aux duplex. Pour bien informer les résidents, la Ville a soigneusement élaboré une campagne de sensibilisation. Avec la participation du groupe de bénévoles EcoAction, elle a organisé des séances d'information, publié des articles dans les journaux et installé des affiches dans les endroits publics. Depuis octobre 2008, la Ville de Côte Saint-Luc a récupéré plus de 300 tonnes de matières organiques, soit en moyenne plus de 25 tonnes par semaine. Le taux de participation est d'environ 60 %, et la majorité des participants se disent satisfaits du programme. Depuis la fin décembre, plusieurs institutions (les écoles et la caserne de pompiers) ont exprimé leur désir de participer à la collecte. Une des écoles a lancé son propre programme de collecte de matières organiques et a introduit le lunch « zéro déchet » (Action 2.25).

Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces

Sommaire

L'intégration de bonnes pratiques de développement durable dans un organisme passe notamment par l'implantation de la gestion environnementale des activités ainsi que par l'intégration, dans la prise de décision, des dimensions économiques, sociales et environnementales. À cet égard, le nombre de partenaires qui ont adopté des mesures de gestion environnementale ou formé leur personnel n'a cessé de croître. Par ailleurs, Montréal a été en 2007 la

première ville francophone à devenir un Centre d'expertise régional en éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies (CRE-UNU). Montréal se joignait ainsi à un réseau international qui regroupe 61 CER à travers le monde et œuvrant dans ce domaine. Le centre a ainsi débuté ses activités en 2008. Il regroupe l'expertise et les ressources de plusieurs organismes partenaires d'éducation formelle, non formelle et informelle œuvrant

ensemble à l'accomplissement d'une même mission associée à l'écocitoyenneté et au développement durable.

Enfin, un premier événement récompensant l'écoconception a eu lieu cette année, en partenariat avec une chambre de commerce.

Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

Le contenu du tableau provient des sources suivantes* :

Services corporatifs	n.a.	
Administrations locales	Nbre engagées	3
	Nbre répondantes	3
Partenaires	Nbre engagés	13
	Nbre répondants	7(54%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Centre d'expertise sur les matières résiduelles (CEMR)*		
<ul style="list-style-type: none"> Coordonner la réalisation du concours et tenir le premier événement récompensant l'écoconception. 	<ul style="list-style-type: none"> Le jury de sélection a tenu une séance de travail afin de choisir le premier lauréat du concours. La diffusion du résultat s'est faite lors du Gala UNIO de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal, en présence de M. Alan DeSousa et de M^{me} Maryse Vermette, PDG d'Éco-Entreprises Québec. La Vitrine technologique du CEMR a mis en place une borne électronique sur l'écoconception. Le plan de visibilité des finalistes et de l'entreprise gagnante a été mis en œuvre (LUMEC et son luminaire LÉONIS) 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de 3 autres sessions de choix d'entreprises avec le jury. Organisation d'une campagne de visibilité montréalaise pour les 4 gagnants de la première édition. Mise en place des outils de visibilité au CEMR. Évaluation de la première édition.
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Collaborer à la mise en œuvre du concours en impliquant Design Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> Des représentants de la Direction de l'environnement et du développement durable et du Bureau du design ont fait partie du jury du concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la collaboration de ces deux directions.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer au concours de design principalement axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 partenaires (29 %) ont participé à la journée de planification stratégique du concours. 	<ul style="list-style-type: none"> 3 partenaires (43 %) contribueront au concours de design.

* Les informations de la première partie du tableau proviennent du Centre d'expertise sur les matières résiduelles.

Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Services corporatifs	Direction de l'environnement et du développement durable, Direction de la planification du développement du territoire, Direction de l'unité de la propreté et du déneigement Montréal et Direction des grands parcs et de la nature en ville	
Administrations locales	Nbre engagées	9
	Nbre répondantes	8
Partenaires	Nbre engagés	85
	Nbre répondants	64 (75 %)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des outils et promouvoir l'implantation de la gestion environnementale à Montréal. • Former les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le deuxième plan d'action SGE (système de gestion environnementale) a été élaboré pour la Direction de l'environnement et du développement durable. Les thèmes portent sur le transport; la gestion des matières résiduelles et dangereuses; la conformité réglementaire; la gestion de l'eau et de l'énergie; l'approvisionnement; le suivi et le rayonnement de la gestion environnementale au sein de l'appareil municipal. • Ce plan d'action permet d'améliorer la performance environnementale, et complète également d'autres politiques adoptées par la Ville (Politique verte du matériel roulant, politique d'approvisionnement durable, plan corporatif pour préserver le climat, politique de développement durable portant sur les édifices municipaux). • Le plan d'action est doté d'indicateurs qui permettront de mesurer les efforts consentis à la gestion environnementale. • Préparation du lancement de la 2^e boucle du SGE au sein de la Direction de l'environnement et du développement durable. • Élaboration d'un outil de suivi sur l'exploitation du parc automobile de la Direction de l'environnement et du développement durable en vue de mesurer et de gérer de façon plus écologique ses 76 véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de communication afin de promouvoir le SGE et les projets. • Lancement de la 2^e boucle du projet. • Lancement du programme d'achat vert de la Direction de l'approvisionnement, incluant une formation relative à l'achat écoresponsable, avec la collaboration de la Direction de l'environnement et du développement durable. • Lancement de la trousse SGE. • Mise en place d'une table de travail axée sur la gestion environnementale.
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques). 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le but d'intégrer le développement durable aux processus décisionnels de l'administration municipale, on a élaboré une grille de critères de développement durable. Celle-ci met en relief les conséquences sociales, environnementales et économiques des décisions. En 2008, les employés de la Direction de l'environnement et du développement durable ont produit 60 dossiers décisionnels destinés aux élus municipaux; 42 % de ces dossiers incluaient la grille de critères. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du contenu de la grille de critères de développement durable. • Diffusion progressive de la grille à d'autres unités administratives.

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les aspects économiques, sociaux et environnementaux des projets Montréal 2025. Prioriser les pratiques écologiques dans l'octroi de budgets additionnels aux arrondissements pour les activités de propreté. Développer des critères de développement durable pour l'aménagement des parcs. 	<ul style="list-style-type: none"> Un tableau de référence a été élaboré par la Direction de l'environnement et du développement durable pour aider à l'intégration du développement durable au processus de revitalisation urbaine du secteur Bellechasse. 	
	<p>Aspects écologiques des activités de propreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation des brigades de propreté : volet environnement et collecte sélective. Tri à la source effectué par les brigadiers de propreté lors du nettoyage des espaces publics (avec chariots). Ajout d'une agente technique en environnement à l'unité de la propreté et du déneigement. Ajout du programme d'embellissement et de renouvellement du mobilier urbain. Ce programme avait pour objectif d'entretenir les espaces, de rendre plus esthétiques les façades des édifices publics, de reverdir certains accès et endroits « phares » et terminer d'aménager durablement des îlots de verdure. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des brigades de propreté : volet environnement et collecte sélective. Tri à la source effectué par les brigadiers de propreté lors du nettoyage des espaces publics (avec chariots). Ajout d'une agente technique en environnement à l'unité de la propreté et du déneigement. Création d'un programme de corvées avec distribution d'une trousse aux groupes de citoyens et d'entreprises (par groupe de 25 personnes). Cette trousse comprend notamment des sacs transparents pour la collecte sélective et des sacs de compost (sur demande). Cette activité se fera en collaboration avec les éco-quartiers.
	<ul style="list-style-type: none"> Il y eu préparation des termes de référence afin d'octroyer un contrat de services professionnels à des firmes ayant une expertise en matière de critères de développement durable pour l'aménagement des parcs. Cette étude permettra notamment de documenter les expériences étrangères et d'approfondir la réflexion amorcée à l'interne. Des éléments d'aménagement ont été identifiés en vue d'établir des critères de développement durable concernant l'aménagement des parcs. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la réflexion à l'interne. Octroi d'un contrat et réalisation de l'étude. Validation d'une grille de critères dans le cadre de projets à déterminer.
<ul style="list-style-type: none"> Les arrondissements Saint-Laurent, Ahuntsic-Cartierville et L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ont formé des employés à l'intégration, dans le cadre du travail, de pratiques de gestion environnementale. Entre autres, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a créé un Bureau du développement durable au sein de l'administration municipale. L'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et la Ville de Westmount ont intégré aux dossiers décisionnels une section portant sur les répercussions environnementales et sociales de la décision. L'arrondissement Ville-Marie a confié un mandat à l'organisme Équiterre pour identifier les meilleures pratiques de développement durable. Les arrondissements Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Saint-Laurent ont établi des critères de développement durable relatifs à l'aménagement de leurs parcs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des administrations locales engagées dans cette action veulent former les décideurs et les employés à l'intégration, dans le cadre du travail, de pratiques de gestion environnementale, ou encore elles souhaitent intégrer aux dossiers adressés aux instances une section portant sur les répercussions environnementales et sociales de la décision. 	

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Étendre l'implantation de la gestion environnementale. • Former les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail. • Intégrer aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques). 	<ul style="list-style-type: none"> • 46 partenaires (72 %) ont implanté, dans les années passées, des mesures de gestion environnementale. • 28 partenaires (44 %) ont étendu l'implantation de la gestion environnementale. • 27 partenaires (42 %) ont formé les décideurs et les employés à l'intégration, dans le cadre du travail, de pratiques de gestion environnementale. • Plus de 4 000 personnes ayant reçu une formation ont été dénombrées. • 18 partenaires (29 %) ont intégré aux dossiers adressés aux instances une section portant sur les répercussions environnementales et sociales de la décision (en plus des conséquences économiques). 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 partenaires (63 %) continueront d'étendre l'implantation de la gestion environnementale. • 42 partenaires (66 %) formeront les décideurs et les employés à l'intégration, dans le cadre du travail, de pratiques de gestion environnementale. • 31 partenaires (49 %) intégreront aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les répercussions environnementales et sociales de la décision (en plus des conséquences économiques).

Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	n.a.
	Nbre répondantes	n.a.
Partenaires	Nbre engagés	35
	Nbre répondants	25 (71%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale et ICI Environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer la faisabilité de créer un centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable. • Mobiliser les acteurs dans la création du centre. • Présenter la candidature de Montréal à l'Organisation des Nations Unies. 	<p>Suite à la reconnaissance accordée à Montréal par l'Université des Nations Unies pour la création du Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies (CRE-UNU)2008 a fait l'objet de nombreuses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontres mensuelles de suivi et de planification du comité exécutif; • élaboration et mise en application d'un plan d'action pour l'année 2008; • tenue de quatre (4) rencontres avec les partenaires du CER-Montréal (29 janvier, 5 mars, 26 juin et 9 décembre); • mise en place des comités de projets; • participation et présentation du CER-Montréal à la « RCE Conference of the Americas », Regina, 26-27 mai 2008; • élaboration d'une fiche de présentation du CER-Montréal diffusée sur le réseau international de l'UNU-IAS; • élaboration et mise en ligne du site Internet du CER-Montréal (décembre 2008); • présentation du CER-Montréal auprès des représentants de l'Office international de la Francophonie (OIF) et de l'Académie de l'Eau, Paris (1^{er} décembre 2008); • rencontre avec les représentants du CER-Sudbury en vue de l'élaboration et la réalisation de projets conjoints (18 novembre 2008); • collaboration du CER-Montréal à l'organisation du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement, Montréal, 10-14 mai 2009; • Réponse positive à la demande déposée par les dirigeants de l'UNU-IAS afin que la 4^e Conférence internationale des Centres d'expertise régionaux (CER) soit tenue à Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de nouveaux membres au sein du comité exécutif. • Évaluation de la mise en place d'une direction générale permanente. • Prise en charge de la programmation des activités du CER-Montréal par les comités de projets. • Mise à jour régulière du site Internet. • Accueil de nouveaux partenaires et collaborateurs au sein du CER-Montréal. • Représentation du CER-Montréal lors d'activités de type « grand public ». • Réalisation des projets amorcés par le CER-Montréal : <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet Éco-citoyenneté (inventaire); ○ Projet Eco-leadership Jeunes travailleurs; ○ Projet Santé environnementale. • Élaboration et réalisation de nouveaux projets. • Participation active au 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement • Tenue à Montréal de la 4^e Conférence internationale des Centres d'expertise régionaux (CER) en vue du développement durable de l'Université des Nations-Unies (UNU), sous la responsabilité du CER-Montréal du 13 au 15 mai 2009.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la création et aux activités du CER 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 partenaires (68 %) ont participé à la création du Centre. 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 partenaires (80 %) participeront aux activités du Centre régional.

Promouvoir l'économie sociale à Montréal

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de la planification et du développement du territoire
	Nbre engagées 7
Administrations locales	Nbre répondantes 6
	Nbre engagés 33
Partenaires	Nbre répondants 25 (76%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les entreprises d'économie sociale dans les actions municipales. 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de partenariat en économie sociale a été élaboré. Un comité consultatif composé d'acteurs de l'économie sociale a été mis en place pour travailler à l'élaboration du partenariat. Toutes les administrations locales ont favorisé le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale, que ce soit par l'achat de biens et de services ou par des subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> Signature du partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable prévu au début 2009. Elles continueront de favoriser le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> 25 partenaires (100 %) ont favorisé le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> 24 partenaires (96 %) favoriseront le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale.

Des initiatives à souligner en 2008!

La **CDEC Rosemont–Petite-Patrie** a coordonné la création d'une entreprise d'économie sociale, **Cyclo Chrome**, qui assurera l'entretien de BIXI, le nouveau système de vélos en libre-service de la Ville de Montréal. L'implantation de cette nouvelle entreprise favorisera la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes de 15 à 18 ans en leur offrant l'opportunité de suivre une formation spécialement conçue pour répondre à leurs besoins et à ceux de BIXI. Un partenariat avec l'école Père-Marquette a été conclu à cet effet. Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport a récemment reconnu cette formation menant à l'exercice d'un nouveau métier semi-spécialisé, celui de préposé à la réparation de vélos. En octobre 2008, un premier groupe de vingt jeunes commençait le parcours travail-études. Ainsi, en utilisant ce service bénéfique pour leur santé, pour l'environnement et pour l'animation des quartiers, les Montréalais pourront aussi aider des jeunes à prendre leur juste place dans la société (Action 2.30).

Le **Centre d'expertise sur les matières résiduelles** a organisé le **concours Production et design écologiques**. Celui-ci s'adresse aux fabricants de produits soucieux de minimiser les effets de leur production sur l'environnement, car il favorise la réduction, entre autres, des matières et substances dangereuses utilisées, des déchets à la source et des émissions polluantes. Quatre « lauréats » seront choisis chaque année, soit une entreprise par chambre de commerce participante de la région du Grand Montréal. Le 21 novembre 2008, au Gala UNIO de la Chambre de commerce du Sud-Ouest, six finalistes ont été présentés. Les galas Reconnaissance des trois autres chambres de commerce auront lieu au printemps 2009 (Action 2.27).

GUEPE (Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement) est un organisme d'économie sociale à but non lucratif qui, depuis 1991, se consacre à la sensibilisation et l'éducation des jeunes et du grand public aux sciences de la nature et de l'environnement. À chaque année, GUEPE s'adresse, par le biais de ses activités scolaires, à près de 17 000 enfants, et chaque été, près de 400 enfants participent aux camps de jour spécialisés. Les activités organisées dans les parcs-nature à l'intention du grand public ont permis de joindre près de 2 300 participants en 2008. Grâce au projet **Aventuriers de nature : en avant tous!**, GUEPE désire étendre sa mission et augmenter sa visibilité et celle de l'économie sociale. Avec une image de marque totalement renouvelée, une programmation innovatrice, une gestion et des ressources humaines restructurées, et ayant conquis une clientèle jusque-là ignorée, GUEPE a consolidé toutes ses sphères d'action; l'organisme a pu ainsi étendre la portée de sa mission sociale d'éducation et de sensibilisation aux sciences de la nature et de l'environnement. Grâce aux divers changements, 2008 a été une année florissante. GUEPE a réussi à joindre, par l'entremise des services de garde, environ 2000 jeunes de plus, qui ont participé aux sorties éducatives (Action 2.30).

Le concours Perennia vise à rendre le design durable accessible à des entreprises d'économie sociale du Sud-Ouest de Montréal. En gagnant ce concours en 2008, Formétal a bénéficié de 15 000 \$ de services de design industriel de **Perennia**, qui serviront à améliorer son modèle de poubelle de rue présent dans plusieurs arrondissements. Une **poubelle de rue**

bonifiée et plus écologique est offerte aux municipalités. Il est prévu d'offrir un modèle pour le recyclage (couvercle vert) et un autre pour les déchets ultimes (toute noire). Le projet permet de promouvoir l'économie sociale, incontournable dans les bonnes pratiques de développement durable. Quant au produit, il est conçu de façon écologique, simple et efficace. L'assemblage mécanique aide à réduire la consommation énergétique, et le désassemblage facilite le changement de pièces et le recyclage.(Action 2.28)

SITQ a amorcé en 2005 une **démarche de responsabilité sociale** : un virage vert, qui se traduit en véritable culture d'entreprise, par des actions concrètes et un impact direct dans l'industrie et la communauté. Citons notamment l'intégration du principe des 3R, l'efficacité énergétique, la réutilisation des matériaux de construction et l'implication sociale. Le principe d'amélioration continue, valable tant dans les processus d'affaires qu'en gestion environnementale, est assuré par un comité vert, qui s'occupe des initiatives, et par un comité environnement, qui assure le respect de la réglementation. En 2008, une nouvelle étape a été franchie en bonifiant la politique environnementale pour créer la politique de développement durable, ce qui appuiera et renforcera la démarche. La politique sera entérinée et diffusée en 2009 (Action 2.28).

En janvier 2008, la mise sur pied d'un **bureau du développement durable** vient marquer le coup et indiquer clairement la volonté de l'**arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville** d'intégrer les principes du développement durable dans la gestion de l'arrondissement. Pour assurer un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement viable, le bureau du développement durable

a agi tant à titre d'initiateur que de coordonnateur et de conseiller. En 2008, le bureau du développement durable a mis en œuvre divers chantiers, dont le Plan d'action 2007-2009 de développement durable et le Comité de partenaires composé de 25 acteurs de l'arrondissement évoluant dans les sphères communautaires et économiques ainsi que dans les services publics (Action 2.28).

La **Direction des stratégies et transactions immobilières** de la Ville de Montréal a planifié un aménagement répondant à des critères élevés d'efficacité et d'innovation afin d'obtenir la **certification LEED CI argent pour l'édifice Louis-Charland** qui regroupe 1400 employés de la Ville. Ainsi, une série de mesures ont été adoptées. Elles sont répertoriées sous six chapitres : Aménagement écologique des sites, Gestion efficace de l'eau, Énergie et atmosphère, Matériaux et ressources, Qualité des environnements intérieurs et Innovation et processus de design. Ces éléments ont été évalués par le Conseil du bâtiment durable du Canada qui a attribué la certification « LEED CI argent » à l'édifice (Action 2.28).

Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

Sommaire

Plusieurs actions découlent de cette orientation, illustrant la volonté de l'administration municipale de réitérer certains des engagements contenus dans la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. À ce jour, 5 % du milieu

terrestre de l'agglomération est protégé, soit 84 % de l'objectif fixé. Pour ce qui est de l'état des rives, des secteurs d'intervention prioritaires visant l'accessibilité aux plans d'eau ont été répertoriés dans les grands parcs, et les travaux sont complétés ou en

voie de l'être dans trois parcs riverains. De plus, les Muséums nature ont poursuivi leur travail de promotion de la biodiversité. Enfin, les plans et devis sont terminés et les appels d'offres sont lancés en vue de créer un Centre montréalais de la biodiversité.

Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des grands parcs et de la nature en ville	
Administrations locales	Nbre engagées	6
	Nbre répondantes	5
Partenaires	Nbre engagés	17
	Nbre répondants	9 (53%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Protéger la biodiversité en augmentant la superficie des milieux naturels protégés de façon à tendre vers la protection de 8% du territoire montréalais. Consolider le rôle et la protection des grands parcs comme milieux biodiversifiés, notamment en mettant en place une gestion écologique de leur milieu naturel. Accroître la biomasse de Montréal. Favoriser la biodiversité par la diversification du patrimoine arboricole de Montréal. Favoriser la biodiversité par l'amélioration de la qualité des rives et cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2008, 452 hectares additionnels ont été protégés dans les écoterritoires, ce qui donne à ce jour un total de 892 hectares. Le cumul des espaces protégés représente donc 5 % du territoire en milieu terrestre avec un objectif de 6 %, soit 84 % de l'objectif visé. L'exercice de caractérisation des parcs et les discussions avec les arrondissements ont permis d'identifier 24 parcs locaux qui pourraient faire l'objet d'une gestion écologique et être recensés dans un répertoire des milieux naturels protégés. Une mise à jour du site Internet « La nature en ville » a été effectuée avec un nouveau volet portant sur la protection et l'entretien des arbres montréalais. Un comité interservices a proposé la création d'un répertoire des milieux naturels protégés dans lequel serait consigné l'ensemble des sites de l'agglomération voués à la protection de la biodiversité. Cinq administrations locales ont privilégié la biodiversité, entre autres par la diversification de leur patrimoine arboricole ou l'amélioration des rives et cours d'eau de leur territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite et concrétisation des projets de conservation amorcés en vue d'atteindre l'objectif de 6 %, d'assurer l'aménagement des milieux naturels protégés, et de diversifier nos actions pour redonner une vocation écologique à certains sites considérés comme plus marginaux. Élaboration d'un programme d'assistance destiné aux arrondissements. Il servira à encadrer et à soutenir la gestion écologique dans certains parcs locaux qui seront transformés en parc de conservation. Traduction et mise à jour du site Internet « La nature en ville » en vue d'améliorer le suivi des projets de conservation, de favoriser la participation des citoyens, de présenter la nouvelle stratégie de verdissement, etc. Mise en place du répertoire qui sera accessible sur l'intranet et l'Internet, et qui sera en lien avec le site web « La nature en ville », lequel comprendra un volet de sensibilisation et d'éducation. Les administrations locales engagées poursuivront leurs efforts dans le domaine.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des mesures améliorant la biodiversité sur les terrains privés. 	<ul style="list-style-type: none"> 6 partenaires (67 %) ont mis en œuvre des mesures améliorant la biodiversité sur leur(s) terrain(s). 	<ul style="list-style-type: none"> 6 partenaires (67 %) amorceront ou poursuivront la mise en œuvre des mesures servant à améliorer la biodiversité sur leur(s) terrain(s).

Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Services corporatifs	Direction des grands parcs et de la nature en ville, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal	
Administrations locales	Nbre engagées	5
	Nbre répondantes	4
Partenaires	Nbre engagés	11
	Nbre répondants	6 (55%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de mise en valeur des rives d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de l'atlas des rives, qui recense environ 250 km de rives à Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de l'atlas des rives.
	<ul style="list-style-type: none"> • Renaturaliser des rives situées dans trois grands parcs d'ici la fin de 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs d'intervention prioritaires concernant l'accessibilité aux plans d'eau ont été répertoriés dans les grands parcs. Un projet d'accessibilité aux plans d'eau est prévu au PTI 2008-2010. • La programmation est achevée et les termes de référence sont en cours d'élaboration.
	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet-pilote sur l'harmonisation réglementaire a été convenu avec l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un projet-pilote avec l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux d'aménagement de la phase 1 de la promenade Bellerive sont complétés. • Le contrat de services professionnels relatif à la seconde phase 2 de la promenade Bellerive est terminé à 90 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat relatif à la 2^e phase de la promenade Bellerive terminé.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux d'aménagement entrepris au parc René-Lévesque sont terminés. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux d'aménagement entrepris au parc de l'Île-de-la-Visitation sont terminés à 95 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux terminés au parc de l'Île-de-la-Visitation.

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale (suite)		
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.net. 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe d'OpérationMontréal.Net a participé à 5 activités de nettoyage et de renaturalisation des berges et rives du Saint-Laurent. Ces activités ont été organisées notamment par les entreprises partenaires du programme « Montréal s'embellit grâce à moi » : <ul style="list-style-type: none"> Journée Impact de Samson Bélair Deloitte & Touche, en collaboration avec l'Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies. Nettoyage des berges du Saint-Laurent par l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AEIM) en collaboration avec la ZIP Jacques-Cartier et l'Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies. Les autres activités ont été organisées par la Direction des grands parcs et de la nature en ville et ses partenaires. Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Saint-Laurent ainsi que la Ville de Beaconsfield ont entrepris des démarches en vue de renaturaliser les rives. Les arrondissements L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ont participé à une ou plusieurs campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.net. 	<ul style="list-style-type: none"> La programmation n'est pas encore déterminée. Ces arrondissements poursuivront les démarches de renaturalisation des rives. Ces arrondissements continueront de participer aux campagnes de nettoyage des rives.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.net. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 partenaires (83 %) ont participé à une ou plusieurs campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.net. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 partenaires (83 %) participeront aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.net.

Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des Muséums nature de Montréal	
Administrations locales	Nbre engagées	n.a.
	Nbre répondantes	n.a.
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et fournir des programmes de formation conjointement avec le Secrétariat sur le thème de la biodiversité, sous la forme de séminaires, de formation en ligne, de discussions, etc., aux participants des rencontres régionales et internationales, et ce, dès 2007. Offrir une tribune exceptionnelle pour faire connaître le Secrétariat et les grands enjeux reliés à la perte de la diversité biologique. 	<ul style="list-style-type: none"> Des activités spéciales destinées au grand public ont été organisées, avec les partenaires, sur le thème de l'agriculture et de la biodiversité, dans le cadre du 22 mai 2008. Elles étaient jumelées au « Rendez-vous horticole » qui se tenait du 23 au 25 mai. Participation au contenu du site Web www.ville.montreal.qc.ca/biodiversité. Des visites spécialisées des Muséums nature, destinées à des experts en biodiversité de passage à Montréal, ont été planifiées (à la demande du Secrétariat à la convention sur la biodiversité). 	<ul style="list-style-type: none"> Activités spéciales et communications autour de la Journée internationale de la diversité biologique, qui se tiendra le 22 mai 2009 sur le thème « Les espèces envahissantes ». À l'initiative des Muséums nature, élaboration d'un plan d'action pancanadien en vue de souligner l'année internationale de la biodiversité, en collaboration avec l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. Visites spécialisées des Muséums nature, destinées à des experts en biodiversité de passage à Montréal. Une visite est prévue en septembre 2009. Participation au « Consortium des partenaires scientifiques » et accueil, en septembre 2009, des délégués aux Muséums nature, dans le cadre de la rencontre annuelle de ce groupe.

Mettre sur pied un Centre montréalais sur la biodiversité

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction des Muséums nature de Montréal	
Administrations locales	Nbre engagées	n.a.
	Nbre répondantes	n.a.
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un espace sur le site du Jardin botanique pour la construction du centre. • Rendre plus accessibles à la population les collections scientifiques en sciences naturelles des Muséums. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et devis ont été complétés et l'appel d'offres a été lancé à la mi-décembre 2008 en vue de la construction du Centre montréalais sur la biodiversité. • Les discussions relatives au bail emphytéotique et à la Convention d'usage se sont poursuivies. Une première version a été soumise aux autorités de l'Université de Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des soumissions en février. Début des travaux de construction du Centre prévus pour le printemps. • Finalisation des ententes légales avant le début de la construction.

Des initiatives à souligner en 2008!

En 2008, le **Comité écologique du Grand Montréal** a réalisé un **Projet de restauration et d'aménagement faunique du boisé du parc Marcel-Laurin**. Il a aménagé un sentier d'intérêt ornithologique qui fait découvrir ce boisé aux citoyens de l'arrondissement. Cette action visait aussi à restaurer le couvert végétal dans les endroits où il a été sérieusement endommagé. Il fallait pour cela éradiquer les essences envahissantes des milieux naturels (comme le *Rhamnus cathartica*) et améliorer la valeur faunique de ce site exceptionnel. Des passerelles et des ponceaux de cèdre ont été construits le long des 2000 m de sentier pédestre. Le site a été restauré en plantant 414 arbres, 235 arbustes, 22 espèces indigènes ainsi que 208 herbacées de différentes espèces. On a créé 22 emplois temporaires et mis sur pied une grande corvée de nettoyage, l'opération « Clean Up the World » ce projet a été un des lauréats 2008 du Phénix de l'environnement. (Action 2.31).

Afin de sensibiliser ses employés aux enjeux environnementaux, **Pricewaterhouse Coopers** a proposé une journée de **plantation d'arbres et de protection des lieux** sur les berges du Saint-Laurent. Cinquante employés ont planté plus de 700 arbres, apportant ainsi leur soutien à Héritage Laurentien, un organisme à but non lucratif voué à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels de la région. Cette activité s'est déroulée durant la Semaine verte tenue dans le cadre de la Fondation PwC Canada. Grâce à cette dernière, le bureau offre aux employés une journée payée au cours de laquelle ils participent à une activité de bénévolat de leur choix. Cette participation a contribué à la naturalisation de quelque sept hectares de milieux urbains dégradés étalés sur trois kilomètres de rives (Action 2.32).

Suite aux démarches entreprises par la **Direction des grands parcs et de la nature en ville**, la Ville de Montréal a pu acquérir, à

l'automne 2008, l'île Lapierre, située à Rivière-des-Prairies. **La protection de l'île Lapierre** et sa conservation ont été rendues possible grâce à la collaboration entre la Ville de Montréal et le propriétaire (Concordia Construction Inc.), par l'intermédiaire de Canards Illimités Canada, qui a permis de soustraire ce site écologiquement riche au développement résidentiel prévu. D'une superficie de 5,4 ha, l'île Lapierre fait partie des quatre îles situées en face du ruisseau de Montigny et sert d'habitat d'alimentation et de reproduction à plusieurs espèces animales, dont la sauvagine et le rat musqué. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'application de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, et répond à l'un des objectifs de conservation de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau de Montigny, dont il fait partie. Elle a également permis de préserver l'importante biodiversité qui caractérise cette île et d'agrandir le parc-nature du Ruisseau-De-Montigny (Action 2.31).

Mobiliser les citoyens montréalais dans le développement durable de la métropole

Sommaire

Un des objectifs du Plan est d'accroître l'engagement des citoyens et des organismes envers le développement durable. Pour y parvenir, on encourage entre autres la participation active à l'un ou l'autre

des 11 grands événements à caractère environnemental qui ont été ciblés. En 2008, le taux de participation a été très élevé, avec une centaine de partenaires qui ont répondu à l'appel. L'administration municipale a

poursuivi sa participation à une majorité de ces événements, elle a offert un soutien direct pour faciliter la tenue de plusieurs d'entre eux.

Participer aux grands événements à caractère environnemental

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	13
	Nbre répondantes	12
Partenaires	Nbre engagés	128
	Nbre répondants	99 (77%)

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Participer annuellement à au moins six grands événements à caractère environnemental. 	<ul style="list-style-type: none"> L'information relative aux grands événements à caractère environnemental a été diffusée auprès des organismes partenaires au moyen du bulletin électronique <i>Domino</i>. <p>La Ville de Montréal a participé aux événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> OpérationMontréal.net : événements en continu pendant la période estivale. Le Jour de la Terre (22 avril) : entre autres activités, les Muséums nature profitaient de cet événement pour offrir une paire de laissez-passer aux 1000 premières personnes qui déposaient des matières récupérables dans un des six écocentres de Montréal. De même, l'arrondissement de Montréal-Nord a choisi cette journée pour lancer son programme de collecte de piles domestiques usées. La Corvée du mont Royal : la Ville de Montréal a collaboré à la corvée du 4 mai dernier. La Féria du vélo de Montréal (du 25 mai au 1^{er} juin) : la Ville de Montréal a contribué en assurant un soutien technique offert en biens et services, et en déployant d'importants moyens pour assurer le déroulement sécuritaire de l'événement. Le Salon national de l'environnement (du 13 au 15 juin 2008) : la Direction de l'environnement et du développement durable tenait un kiosque d'information à ce salon. Le Festival écolo de Montréal (22-23 septembre 2008) : l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal était un partenaire de l'événement. La journée En ville sans ma voiture (22 septembre 2008) : la Ville de Montréal était un partenaire de l'événement. Un espace regroupait les kiosques d'information de trois Directions de la Ville de Montréal. La Semaine québécoise de réduction des déchets (19 au 26 octobre 2008) : la Ville de Montréal a participé à l'Expo 3R qui se tenait au Centre des sciences. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des activités de diffusion des grands événements à caractère environnemental. Poursuite de la participation aux grands événements à caractère environnemental.

Contribution 2007-2009	Réalizations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale (suite)		
	<p>Pour ce qui est des administrations locales engagées dans cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 ont participé à l'OpérationMontréal.net (en continu); • 3 ont participé à la Journée mondiale de l'eau (22 mars); • 7 ont participé au Jour de la Terre (22 avril); • 1 a participé à la Corvée du mont Royal (en mai); • 1 a participé à la Quinzaine du commerce équitable (deux premières semaines de mai); • 8 ont participé à la Féria du vélo de Montréal (semaine du 31 mai); • 1 a participé à la Journée de l'air pur (8 juin); • 3 ont participé au Salon national de l'environnement (en juin); • 3 ont participé au Festival écolo de Montréal (en septembre); • 6 ont participé à la journée En ville, sans ma voiture (22 septembre); • 7 ont participé à la Semaine québécoise de réduction des déchets (en octobre). 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les administrations locales engagées poursuivront leur participation à au moins un grand événement à caractère environnemental.
Partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Participer annuellement à au moins un grand événement à caractère environnemental. 	<p>Nombre de partenaires ayant participé aux événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 (31 %) à l'OpérationMontréal.net (en continu); • 12 (12 %) à la Journée mondiale de l'eau (22 mars); • 45 (45 %) au Jour de la Terre (22 avril); • 6 (6 %) à la Corvée du mont Royal (en mai); • 16 (16 %) à la quinzaine du commerce équitable (deux premières semaines de mai); • 28 (28 %) à la semaine de la Féria du vélo de Montréal (semaine du 31 mai); • 16 (16 %) à la Journée de l'air pur (8 juin); • 38 (38 %) au Salon national de l'environnement (en juin); • 13 (13 %) au Festival écolo de Montréal (en septembre); • 40 (40 %) à la journée En ville, sans ma voiture (22 septembre); • 57 (57 %) à la Semaine québécoise de réduction des déchets (en octobre). 	<ul style="list-style-type: none"> • 71 partenaires (71 %) poursuivront leur participation à au moins un grand événement à caractère environnemental.

Offrir aux citoyens des services municipaux et une réglementation en matière d'environnement dans un esprit d'équité

Sommaire

En 2008, dans toute l'agglomération, le service de collecte des matières recyclables a été généralisé pour les résidents des immeubles de 8 logements et moins, et il est offert à 96 % des résidents des immeubles de 9 logements et plus. De plus, les collectes saisonnières de résidus verts sont offertes dans tous les arrondissements.

Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles

Le contenu du tableau provient des sources suivantes :

Service corporatif	Direction de l'environnement et du développement durable	
Administrations locales	Nbre engagées	8
	Nbre répondantes	8
Partenaires	Nbre engagés	n.a.
	Nbre répondants	n.a.

Contribution 2007-2009	Réalisations en 2008	Prévisions pour 2009
Administration municipale		
<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser la collecte des matières recyclables pour l'ensemble des résidents montréalais d'ici décembre 2007. Harmoniser la collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts (jardins et émondage) pour l'ensemble des résidents montréalais d'ici la fin de 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les administrations locales sont desservies par la collecte sélective dans les immeubles de 8 logements et moins. L'implantation de la collecte sélective s'est poursuivie dans les immeubles résidentiels de 9 logements et plus qui n'étaient pas desservis. Ce programme a permis à 96 % des 78 000 logements recensés d'avoir accès au service de collecte sélective des matières recyclables. Au 31 décembre 2008, Lachine, L'Île-Bizard-Sainte-Genève, Saint-Laurent, Dorval, Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro et Montréal-Ouest avaient complété ces implantations. L'invitation à la pratique de l'herbicyclage est maintenant contenue dans les campagnes de publicité concernant l'utilisation de pesticides et la collecte des résidus verts, ainsi que dans les documents et dépliants remis aux citoyens lors d'événements spéciaux, comme la distribution de compost. Tous les arrondissements ont offert aux résidents, sur leurs territoires respectifs, le service de collecte des résidus verts, entre le début de septembre et la fin de novembre. Chaque année, les résidents peuvent récupérer leur arbre de Noël. Ils doivent le déposer en bordure de rue pour une collecte dédiée, l'apporter dans un parc, une cour de voirie ou à un éco-centre. Les arbres récupérés sont déchiquetés et valorisés énergétiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la collecte sélective, selon les modalités établies par chacune des administrations locales. Les territoires de Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux et Saint-Léonard desserviront en 2009 les quelques immeubles de 9 logements et plus qui ne l'étaient pas encore. Préparation de la réglementation concernant l'herbicyclage afin qu'elle soit adoptée en cours d'année. De plus, l'harmonisation de la réglementation sur la propreté débutera en 2009. La collecte des résidus verts pourrait débuter en mai dans tous les arrondissements. Certaines municipalités reconstituées examinent la possibilité de collecter ensemble les résidus verts et les résidus alimentaires, et d'offrir des collectes supplémentaires de résidus verts durant les pointes saisonnières.

Indicateurs d'action*

À chacune des actions du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* sont associés un ou plusieurs indicateurs d'actions. Ces indicateurs permettent d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action 2007-2009. Les résultats présentés sont ceux des années 2007 et 2008.

Pour lire ce tableau, il faut considérer les éléments suivants :

- Le Plan comprend des actions que des organismes partenaires se sont engagés à réaliser.
- Afin de dresser un portrait général des réalisations ne relevant pas de

l'administration municipale (donc, des organismes partenaires), on a envoyé un questionnaire à ces organismes, en fonction de leurs engagements.

- Pour les indicateurs d'action qui comportent l'énoncé « nombre de partenaires ayant... », le chiffre a été établi en fonction des réponses à ce questionnaire.
- Pour ces mêmes actions, le pourcentage exprime le nombre de partenaires ayant répondu au questionnaire et ayant entrepris la réalisation de l'action par rapport au nombre total de partenaires qui se sont engagés dans cette même action.

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.1 - Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	• Nombre de partenaires menant des activités de sensibilisation à l'élimination du ralenti inutile des véhicules	38 / 52 (73 %)	46 / 71 (65 %)	
2.2 - Réduire les espaces de stationnement au Centre	• Nombre de stationnements extérieurs illégaux éliminés dans l'arrondissement Ville-Marie	14 terrains de stationnement	7 terrains de stationnement	
2.3 - Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)	• Nombre d'interventions pilotes effectuées	Aucune	Début des interventions permanentes	
2.4 - Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo	• Nombre de partenaires ayant installé de nouveaux supports à vélos	19 / 28 (68 %)	20 / 41 (49 %)	
	• Nombre de nouvelles infrastructures	12 pour les partenaires	14 pour les partenaires	
	• Nombre de kilomètres de voie cyclable	25,4 km	50 km	
2.5 - Favoriser le développement de l'autopartage	• Nombre d'administrations locales ayant implanté des mesures favorisant l'autopartage	6	5	

* Deux rapports sur l'état de l'environnement à Montréal ont également été produits. Sur la base d'une vingtaine d'indicateurs, ils dressent un état de la situation en regard des quatre orientations prioritaires du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.6 - Planter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transports en commun, covoiturage, vélo, marche)	• Nombre de partenaires adhérant à la démarche ALLÉGO	11 / 52 (21 %)	3 / 74 (22 %)	
	• Nombre de partenaires poursuivant la démarche ALLÉGO	7 / 52 (13 %)	13 / 74 (18 %)	
	• Évolution de la part modale dans les déplacements domicile-travail, au profit des transports en commun	Données non disponibles	Données non disponibles	
2.7 - Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre	• Nombre de projets de réduction des émissions de GES des organismes partenaires	45	58	
	• Nombre de partenaires dotés d'un plan de réduction des GES	10 / 30 (33 %)	12 / 44 (27 %)	
	• Taux de réduction des émissions de GES	Réduction de 4,6 % des émissions corporatives de GES en 2004, par rapport à 2002	Réduction des émissions corporatives de GES de 5,6 % en 2005, par rapport à 2002	
2.8 - Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	• Nombre de partenaires ayant une gestion verte du matériel roulant (trois mesures et plus d'optimisation)	6 / 19 (32 %)	8 / 28 (29 %)	
2.9 - Planter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone	• Nombre de partenaires participant au programme de compensation	5 / 22 (23 %)	7 / 32 (22 %)	
	• Nombre de déplacements ayant été compensés par année	26 déplacements (donnée provenant d'un seul partenaire)	925 déplacements (donnée provenant d'un seul partenaire)	
	• Nombre de tonnes de CO ₂ réduites ou compensées	84 tonnes (données provenant de deux partenaires)	400 tonnes (données provenant de cinq partenaires)	
2.10 - Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>	• Nombre de projets locaux mis en œuvre	9	9	
	• Nombre de partenaires collaborant à au moins un projet Quartiers 21 de démonstration du développement durable à l'échelle locale	11 / 37 (30 %)	11 / 40 (28 %)	
	• Mise en place d'un processus de reconnaissance des meilleures pratiques	À venir	À venir	
2.11 - Multiplier les points de contact avec l'eau	• Nombre de nouveaux points de contacts avec l'eau	En cours de planification	Acquisition de la Pointe-aux-Cèdres et de l'île Lapierre	
2.12 - Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	• Nombre et ampleur des projets de réduction de la chaleur urbaine	En cours de planification	Projet de l'îlot de chaleur Sainte-Marie-Saint-Jacques	
	• Nombre de partenaires engagés à réduire les effets liés aux îlots de chaleur urbains	35 / 96 (36 %)	55 / 149 (37 %)	

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.13 - Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles	• Nombre de partenaires participants aux activités de propreté	4 / 23 (17 %)	20 / 46 (43 %)	
	• Nombre de mesures de réduction du bruit environnant urbain	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
2.14 - Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation	• À venir	À venir	À venir	
2.15 - Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal	• Nombre de jardins communautaires dans les milieux défavorisés	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Superficie d'espaces résiduels sous-utilisés utilisée pour l'agriculture urbaine	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
2.16 - Élaborer un <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	• Tenue d'une consultation publique à propos du <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	Étape prévue pour 2008	Réalisé	
	• Adoption du <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	Étape prévue pour 2008	Étape reportée en 2009	
	• Dépôt du document présentant les scénarios d'autonomie régionale d'élimination des matières résiduelles	Étape prévue pour 2008	Étape reportée en 2009	
2.17 - Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries	• Nombre de bâtiments municipaux desservis par des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles	195 sur 555 des bâtiments municipaux visés (35 %)	427 sur 570 des bâtiments municipaux visés (75 %)	
	• Nombre de partenaires dont la direction s'est engagée à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles	53 / 70 (76 %)	78 / 105 (74 %)	
2.18 - Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics	• Nombre de parcs desservis	6 (parc du Mont-Royal, parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation, du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies)	6 (parc du Mont-Royal, parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation, du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies)	
2.19 - Implanter des mesures d'économie d'eau potable	• Nombre de compteurs installés	505, tant dans le secteur résidentiel que dans les ICI	Donnée non disponible	
	• Nombre de fuites réparées	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Kilométrage de réfection sur les réseaux	Donnée non disponible	Renouvellement de 29 km du réseau d'aqueduc et de 11 km du réseau d'égout	
	• Investissements consentis	58,2 millions de \$	70 millions de \$	
2.20 - Contrôler les usages illicites de l'eau	• Nombre d'industries, de commerces et d'institutions inspectés annuellement	Depuis septembre 2006, 4469 industries, commerces ou institutions ont été inspectés.	1124 inspectés	

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.21 - Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	• Nombre de projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable réalisés en 2007	82 projets réalisés par les partenaires	77 nouveaux projets réalisés par les partenaires	
	• Nombre de projets axés sur une énergie renouvelable réalisés	3 projets réalisés par les partenaires	8 projets réalisés par les partenaires	
	• Nombre de bâtiments améliorés du point de vue écoénergétique	5 projets réalisés par les partenaires	10 projets réalisés par les partenaires	
2.22 - Tenir des événements « écoresponsables »	• Distribution d'un guide de bonnes pratiques traitant de l'organisation d'événements « écoresponsables »	À venir	Finalisation du guide	
	• Nombre d'événements « écoresponsables » tenus par les municipalités de l'agglomération de Montréal	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre d'événements « écoresponsables » tenus par les partenaires	641	412	
2.23 - Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau	• Nombre de situations de contamination détectées	Sur les 298 émissaires pluviaux échantillonnés, plus de la moitié, soit 161, étaient contaminés, alors qu'un peu moins de 10 % étaient très contaminés.	Sur les quelque 300 émissaires pluviaux échantillonnés par temps sec, plus de la moitié, soit 161, étaient contaminés. Un peu moins de 10 % étaient très contaminés. Le suivi a révélé que la moitié de la centaine de collecteurs pluviaux se rejetant aux ruisseaux étaient contaminés et que 25 d'entre eux l'étaient fortement.	
	• Nombre de corrections effectuées	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur domiciliaire « Rêve sur mer »; • Les rues (2^e à 7^e Rues) croisant la 60^e Avenue; • Le boulevard de la Rousselière, malgré une dérivation temporaire des eaux usées. (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles)	<ul style="list-style-type: none"> • Arr. Sud-Ouest, égout pluvial de la rue Q, Cité-du-Havre • Sainte-Anne-de-Bellevue, égout pluvial de la rue Sainte-Anne • Verdun, égout pluvial du Boul. René-Lévesque 	
	• Nombre de citoyens sensibilisés aux bonnes pratiques	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
2.24 - Étendre les programmes de type Éco-quartier	• Nombre d'arrondissements et de municipalités reconstituées rencontrés	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre d'organismes implantés	Aucun	Aucun	

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.25 - Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination	• Nombre de logements desservis par une collecte de résidus verts	Donnée non disponible	Disponible dans tous les arrondissements	
	• Nombre de logements dotés d'équipement de compostage domestique	29 000 (estimation)	30 000 (estimation)	
	• Quantité de matières organiques détournée de l'élimination	23 634 tonnes	31 037 tonnes	
2.26 - Implanter de nouveaux écocentres	• Nombre d'écocentres implantés	On travaille actuellement à la planification de deux écocentres.	Plans et devis relatifs à un écocentre terminés	
2.27 - Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter	• Nombre de concours Écoconception Montréal	À venir	Un premier concours a été réalisé	
2.28 - Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion	• Nombre de nouvelles unités administratives ayant implanté un système de gestion environnementale	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre d'employés ayant reçu une formation sur les pratiques de gestion environnementale	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Existence de critères de développement durable joints aux dossiers décisionnels	Une grille de critères est jointe aux dossiers décisionnels préparés par la Direction de l'environnement et du développement durable.	Une grille de critères est jointe aux dossiers décisionnels préparés par la Direction de l'environnement et du développement durable.	
	• Nombre de projets issus de Montréal 2025, dont les aspects économiques, sociaux et environnementaux ont été évalués	À venir	Début du processus évaluation	
	• Quantité d'activités de propreté ayant répondu à des exigences environnementales	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
2.29 - Devenir un centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies	• Étude de faisabilité	Réalisée	Réalisée	
	• Nombre d'organismes participant à la création du Centre	15 / 30 (50 %)	17 / 35 (49 %)	
	• Candidature de Montréal à l'Organisation des Nations Unies	Objectif atteint	Objectif atteint	
2.30 - Promouvoir l'économie sociale à Montréal	• Nombre de partenaires favorisant les entreprises d'économie sociale	20 / 26 (77 %)	25 / 33 (76 %)	
	• Nombre d'entreprises d'économie sociale à Montréal	Environ 700 (estimation)	Environ 3 600 (données mises à jour)	
	• Nombre d'entreprises d'économie sociale dans les événements « écoresponsables » et la gestion des éco-quartiers et écocentres	Donnée non disponible	Donnée non disponible	

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.31 - Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain	• Superficie des milieux naturels protégés	Protection de 4,2 % du territoire, incluant les parcs-nature actuels : atteinte de 70 % de l'objectif initial de protection du territoire en milieu terrestre, qui est de 6 %.	Protection de 5 % du territoire, incluant les parcs-nature actuels : atteinte de 84 % de l'objectif initial de protection du territoire en milieu terrestre, qui est de 6 %.	
	• Longueur de rives renaturalisées	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre d'espèces arboricoles à Montréal	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre d'espèces végétales et animales	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
2.32 - Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives	• Travaux de renaturalisation des rives entrepris par des partenaires et par l'administration municipale	Début des travaux dans les parcs Bellerive et René-Lévesque, et le parc de l'Île-de-la-Visitation	Travaux terminés au parc René-Lévesque, et en voie d'achèvement dans les parcs Bellerive et de l'Île-de-la-Visitation	
	• Réalisation d'activités visant à faire connaître aux citoyens les bonnes pratiques en matière de renaturalisation des rives	Donnée non disponible	Donnée non disponible	
	• Nombre de partenaires et d'administrations locales ayant participé aux corvées de nettoyage	Partenaires : 4 / 11 (36 %) Administrations locales : 2 / 5 (40 %)	Partenaires : 5 / 11 (45 %) Administrations locales : 2 / 5 (40 %)	
2.33 - Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique	• Nombre de programmes de formation élaborés qui portent sur les enjeux de diversité biologique	À venir	À venir	
2.34 - Mettre sur pied un Centre montréalais sur la biodiversité	• Ouverture du Centre montréalais sur la biodiversité	Début des travaux prévus pour l'automne 2008	Plans et devis achevés et appel d'offres lancé	
2.35 - Participer aux grands événements à caractère environnemental	• Nombre de partenaires poursuivant leur participation aux grands événements à caractère environnemental	60 / 81 (74 %)	92 / 128 (72 %)	

Action	Indicateurs	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.36 - Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de résidents desservis par la collecte sélective des matières recyclables 	<p>Toutes les administrations locales sont desservies par la collecte sélective dans les immeubles de 8 logements et moins.</p> <p>Dans les immeubles de 9 logements et plus, 80 % des résidents visés par cette mise à niveau ont eu accès à la collecte sélective à la fin de l'année 2007.</p>	<p>Toutes les administrations locales sont desservies par la collecte sélective dans les immeubles de 8 logements et moins.</p> <p>Dans les immeubles de 9 logements et plus, 96 % des résidents visés par cette mise à niveau ont eu accès à la collecte sélective à la fin de l'année 2008.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de résidents desservis par la collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts 	<p>Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales.</p>	<p>Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'arrondissements et de municipalités reconstituées où la réglementation est adoptée 	À venir	Prévu pour 2009	

Activités de soutien au plan

Les travaux entourant le Plan sont supervisés par une équipe de coordination – Développement durable, qui relève de la Direction de l'environnement et du développement durable du Service des infrastructures, transport et environnement. Celle-ci réalise certaines des actions et assure le lien avec les organismes partenaires.

Communication et promotion du plan

L'équipe de coordination – Développement durable a mené plusieurs activités d'information et de promotion du Plan au cours de l'année 2008, dont :

- le colloque « Changer le monde un quartier à la fois », organisé par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (1er au 3 mai);
- le Forum sur la mobilité durable organisé par la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, l'Association du transport urbain du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal (13 juin);
- le Salon national de l'environnement (13 au 15 juin).

Site Internet du développement durable et bulletin DOMINO

Le site du Développement durable de la Ville de Montréal fait écho au *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Il trace l'historique et définit le concept du développement durable, en plus de situer la démarche

montréalaise entourant l'élaboration du Plan.

Les 36 actions de la phase 2007-2009 y sont détaillées une à une. Pour certaines de ces actions, le site propose des fiches suggérant des idées concrètes qui incitent les partenaires à passer à l'action.

Enfin, la section « nouvelles sur le développement durable » donne de l'information sur l'avancement des actions du Plan et les initiatives des services corporatifs, des arrondissements, des municipalités reconstituées et des partenaires. Cette section constitue l'interface Web du bulletin électronique *Domino*.

En 2008, la parution du bulletin *Domino* est devenue plus régulière, avec une parution par mois. Ainsi, les partenaires et collaborateurs du Plan sont mieux informés. Le bulletin traite de l'actualité en développement durable et des actions entreprises dans le cadre du Plan. Il permet de renforcer les liens entre les partenaires et de maintenir la mobilisation de la collectivité montréalaise envers les enjeux clés du développement durable.

Ceux qui le souhaitent peuvent s'abonner en ligne à *Domino* afin de recevoir directement par courrier électronique les nouvelles du développement durable à Montréal, ou encore ils peuvent lire les nouvelles sur le site Internet.

Réseau d'échanges

Le réseau d'échanges a poursuivi ses activités de mobilisation axées sur le développement durable, notamment en ce qui concerne l'organisation de rencontres thématiques et le Gala de reconnaissance en

environnement et développement durable. De plus, le Réseau a innové cette année en mettant sur pied une opération de mobilisation relative aux îlots de chaleur urbains.

Rappelons que le Réseau d'échanges est animé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus et la Ville de Montréal.

Les rencontres thématiques

Au cours de l'année 2008, le Réseau d'échanges a organisé trois rencontres thématiques, qui ont permis aux partenaires de mieux s'informer sur des thèmes particuliers et d'échanger des informations avec des experts et des partenaires expérimentés. Les thèmes suivants ont été retenus :

- îlots de chaleur urbains (Action 2.12);
- économie sociale (Action 2.30);
- communications et développement durable (thème transversal).

L'opération de mobilisation

Une opération de mobilisation concernant les îlots de chaleur urbains a été lancée en 2008 et se poursuivra en 2009. Cette opération a pour objectif d'inciter les partenaires du Plan à participer au verdissement de Montréal. Jusqu'à présent, 35 partenaires du Plan se sont engagés dans l'opération. Leur participation peut se faire de deux façons : par des plantations sur leurs terrains respectifs ou par le financement d'un projet de verdissement d'un îlot de chaleur ciblé (l'îlot de chaleur Sainte-Marie – Saint-Jacques). Concrètement, ce sont 144 arbres et 237 arbustes qui ont été plantés en 2008. Au printemps et à l'été 2009, 430 nouveaux

arbres et 122 arbustes devraient s'ajouter. De plus, le financement du projet de l'îlot de chaleur Sainte-Marie – Saint-Jacques s'élève présentement à 7 700 \$, grâce aux engagements de trois entreprises, Alcoa, Les Vêtements de sport Gildan et Perennia.

Le 2^{ième} Gala de reconnaissance en environnement et développement durable

Cinq cent cinquante personnes ont assisté au 2^e Gala de reconnaissance en

environnement et développement durable de Montréal, qui s'est tenu le 1^{er} avril 2008 au Marché Bonsecours, à Montréal. Ce Gala a permis de saluer la contribution des partenaires aux avancées du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Huit partenaires s'y sont particulièrement distingués, il s'agit de :

- la Fondation Bronfman;
- le Centre d'écologie urbaine;
- l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal;
- la Société de transport de Montréal (STM);

- Loto-Québec;
- le Technopôle Angus;
- l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- le Conseil fédéral du Québec.

Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal est organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal en collaboration avec la Conférence régionale des élus et la Ville de Montréal.

ANNEXE 1

L'équipe de coordination – Développement durable tient à remercier les personnes suivantes qui ont répondu au questionnaire du bilan 2008. Sans elles, la production de ce bilan n'aurait pas été possible.

Partenaires externes

Audrey Atwood, Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent
Érik Bassil, Comité Écologique du Grand Montréal
Marie Beaugeard, Jacques Whitford
Martin Beauvais, Place Vertu
Jacques Bellavance, Shell Canada
Marc Belley, Takt-Etik
Martine Bergeron, Aloha Yoga
François Berthiaume, Aéroports de Montréal
Claire Betis, SAP Labs Canada
Dorothée Bezançon, Cégep du Vieux Montréal
Sylvie Bibeau, Comité ZIP Jacques-Cartier
Nadia Bini, Matériaux pour les arts de Montréal
Brigitte Blais, Communications Terre-à-Terre
Ghyslain Boileau, Société des arts technologiques
Julie Boissonneau, Aéroports de Montréal
Joël Rivard Boucher, Recyc-Ordi
Gilles Bourque, Fondation CSN
Martin Brouillette, Caisse d'économie solidaire
Serge Carignan, ICI Environnement
Louise Caron, Conseil fédéral du Québec
Élodie Choqueux, TOHU
Ariane Cimon-Fortier, Cégep de Saint-Laurent
Mira Cliche, Vélo Québec
Jérôme Conraud-Bianchi, Office municipal d'habitation de Montréal
François Cormier, Coopérative Terre Nouvelle
Marilyn Cormier, Le Centre Eaton de Montréal
Maxime Cossette, 5N Plus
Jeff Curtis, MTS Allstream
Claude d'Anjou, MOBILIGO - Centre de gestion des déplacements
Dominique Daigneault, Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
François Dalpé, Bell Canada
Pierre Dénommé, Le sentier urbain
Camil Desbiens, SODER
Chloé Dodinot, Ubisoft
Esther Dormagen, Optim-Ressources
Geneviève Dorval-Douville, CDEC Rosemont-Petite-Patrie
Louis Drouin, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Floris Ensink, FEM International
Pierre Fardeau, Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
Marie-Noëlle Foschini, Éco-quartier Sainte-Marie
Isabeau Four, Collège de Rosemont
Johanne Fournier, Maison de quartier Villeray
Patricia Garcia, Fédération canadienne de la faune
Claire Garon, Centre universitaire de santé McGill
Michel Gascon, Ministère des transports du Québec – Direction de l'île-de-Montréal
Emmanuelle Géhin, Ozone Relations publiques

Marie-Noëlle Godbout, CyberCap
Sylvie Guilbault, Les amis de la montagne
André Philippe Hébert, Centre d'expertise sur les matières résiduelles
Louise Hénault-Éthier, Université Concordia
Sylvain Houde, SITQ
Nicolas Jean, AXA Canada
Stéphane Jean-François, MerckFrosst
Patricia Julien, Cégep Marie-Victorin
Rajaonson Juste, Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Noureddine Kadi, Kadisal Canada
Muriel Kearney, Perennia
Façoise Labarre, Centre d'expertise sur les matières résiduelles
Serge Labelle, Société du Vieux Port de Montréal
Pascal Labonté, Collège Ahuntsic
Monique Lacas, Société de la Place des Arts
Pascal Lachance, Fondation québécoise en environnement
Brigitte Laliberté, Éco-quartier Saint-Jacques
Johanne Lambert, CSSS Jeanne-Mance
Aude Lecointe, Institut du Nouveau Monde
Gilles Loisel, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
André Longpré, Banque Nationale Groupe financier
Pierre-Luc Lortie, CREC St-Léonard
Sarah Mailhot, Groupe uni des éducateurs naturalistes et professeurs en environnement (GUEPE)
Serge Mallette, Hydro-Québec
Michel Martin, Ultramar
Nadine Martin, Gaz Métro
Carlos Martinez, Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre
Daniel Mathieu, CDEC Ahuntsic-Cartierville
Charles mercier, SOCENV
Charles-Olivier Mercier, Société de développement de l'avenue du Mont-Royal
Suzann Méthot, Technopôle Angus
Louise Millette, École Polytechnique de Montréal
Carol Montreuil, Institut canadien des produits pétroliers
Véronique Morin, UNISFÉRA
Ouahiba Nahi, Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Katleen Ng, Université McGill
Lysianne Panagis, Action RE-buts
Geneviève Paradis, Sobeys Québec
Claire Pelletier, Commission scolaire de Montréal
Cynthia Philippe, Université du Québec à Montréal
Bernard Plante, Société de développement commercial du Village
André Porlier, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Atlantis Puisegur, Éco-quartier Pointe-Saint-Charles
Mario Quintin, SAQ
Luc Rabouin, Centre d'écologie urbaine de Montréal
Simon Racine, Vrac Environnement

Simon Racine, Éco-quartier Parc-Extension
 Élyse Rémi, Éco-quartier Cartierville
 Jean Rivet, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
 Mylène Robert, Conseil jeunesse de Montréal
 Isabel Rocha, Les Vêtements de Sport Gildan
 Patrick Scally, Place Montréal Trust
 Michel Séguin, C-Vert (Fondation Stephen R. Bronfman)
 Denis Sirois, Association québécoise de vérification environnementale
 Robert Stafford, Société de transport de Montréal
 Mélissa St-Pierre, Alcoa
 Luc Thessereault, Pointe à Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
 Michel Thibault, Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Colleen Thorpe, Équiterre
 Marie-Joëlle Tremblay, Cirque du soleil
 Paul-Antoine Troxler, Éco-quartier Peter-McGill et Regroupement des services éco-quartier
 Dimitri Tsingakis, Association industrielle de l'est de Montréal
 Stéphane Villemain, Samson Bélair Deloitte et Touche
 Carole Villeneuve, Loto-Québec
 Marco Viviani, Communauto
 Caroline Voyer, Réseau québécois des femmes en environnement
 Marlaine Zakour, Éco-quartier L'Acadie (NJR Ahuntsic)
 Virginie Zingraff, Conférence régionale des élus de Montréal

Employés municipaux

Michel Allaire, Service des infrastructures, transport et environnement
 Olivier Beausoleil, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
 Michel D. Bédard, Service des infrastructures, transport et environnement
 Diane Boulet, Service des infrastructures, transport et environnement
 Serge Brosseau, Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
 Duncan Campbell, Ville de Westmount
 André Cazalais, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
 Anne Charpentier, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
 Jean-Paul Collinge, Arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Luc Couillard, Service des infrastructures, transport et environnement
 Guy Deschamps, Service des infrastructures, transport et environnement
 Michael Dooling, Ville de Beaconsfield
 Michel Fachinetti, Arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
 Oriana Familiar, Ville de Côte-Saint-Luc
 Danielle Fortin, Service des infrastructures, transport et environnement
 Claude Frigon, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
 Benoit Gauthier, Arrondissement Lachine
 Marc Gauthier, arrondissement Ville-Marie
 Christiane Gélinas, Service des infrastructures, transport et environnement
 Nancy Giguère, Service des infrastructures, transport et environnement
 Yves Girard, Service des infrastructures, transport et environnement
 Réjean Gouin, Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
 Pierre Gravel, Service des infrastructures, transport et environnement
 Pierre Jobin, Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
 Jean-Marc Lavigne, Service des affaires corporatives
 Michelle Lafond, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
 Anne-Christine Lajoie, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
 Johanne Lavoie, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
 Façoise Labarre, Centre d'expertise sur les matières résiduelles
 Alain Leduc, Service des infrastructures, transport et environnement
 Alain Legault, Arrondissement Montréal-Nord
 Jean-François Lesage, Service des infrastructures, transport et environnement
 Jean Lewis, Arrondissement Le Sud-Ouest
 Hervé Logé, Service des infrastructures, transport et environnement
 Sylvie Mayer, Service des infrastructures, transport et environnement
 Isabelle Morin, Service des infrastructures, transport et environnement
 Jean-Pierre Panet, Service des infrastructures, transport et environnement

Martin Ponton, Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
 Gilbert Tougas, Service des infrastructures, transport et environnement
 Jacques Tremblay, Service des infrastructures, transport et environnement
 Andrée Turenne, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
 Gilles Vincent, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
 Pierre Violette, Arrondissement Saint-Laurent
 Jean Walsh, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

ANNEXE 2

Voici, pour chacune des actions, la liste des organismes qui ont répondu au questionnaire du bilan 2008.

2.1 Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules

Partenaires

5N plus
Aéroports de Montréal
AXA Canada
Bell Canada
Caisse d'économie solidaire
Comité écologique du Grand Montréal
CGD Saint-Laurent
Centre universitaire de santé McGill
Cirque du Soleil
Collège de Rosemont
Commission scolaire de Montréal
Recyc-Ordi
Regroupement des services éco-quartier
Université McGill
Shell
Société de la Places des Arts
SODER
Ultramar
UQAM
Vélo Québec
Vrac Environnement
Fondation CSN
Gaz Métro
Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Groupe uni des éducateurs naturalistes et

professeurs en environnement (GUEPE)
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
Institut canadien des produits pétroliers
Jacques Whitford
Kadisa Canada
Loto-Québec
Merk Frosst
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
Direction régionale -Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
MTS Allstream
Perennia
Place Montréal Trust
Éco-Quartier Cartierville
Conseil régional de l'environnement de Montréal
Fédération canadienne de la faune
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Éco-quartier Sainte-Marie
CSSS Jeanne-Mance
École polytechnique de Montréal
Communauto

Éco-Quartier Peter-McGill
Coopérative de Travail Terre Nouvelle
Conseil fédéral du Québec
Société de transport de Montréal

Administrations locales

Ahuntsic–Cartierville
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud Ouest
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Beaconsfield
Ville de Côte-Saint-Luc
Ville de Westmount

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

2.2 Réduire les espaces de stationnement au Centre

Administration locale

Arrondissement Ville-Marie

Service corporatif

Direction des transports

2.3 Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal

Administration locale
Arrondissement Ville-Marie

Services corporatifs
Direction des transports

2.4 Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo

Partenaires
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
AXA Canada
Banque Nationale Groupe financier
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Marie-Victorin
Cégep Saint-Laurent
CGD Saint-Laurent
Collège Ahuntsic
Collège de Rosemont
Commission scolaire de Montréal
Conseil fédéral du Québec
Conseil jeunesse de Montréal
Conseil régional de l'environnement de Montréal
CSSS Jeanne-Mance
École polytechnique de Montréal
Équiterre

Fondation Stephen R. Bronfman
Hydro-Québec
Jacques Whitford
Le Centre Eaton de Montréal
Loto-Québec
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
Mobiligo
MTS Allstream
Perennia
Place Montréal Trust
Pointe à Callière
SITQ
Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
Société de transport de Montréal
Société du vieux port de MTL
Technopôle Angus
TOHU
Université McGill

Vélo Québec

Administrations locales
Ahuntsic-Cartierville
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud-Ouest
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Côte-Saint-Luc
Ville de Westmount

Service corporatif
Direction des transports

2.5 Favoriser le développement de l'autopartage

Administrations locales
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
Le Plateau-Mont-Royal
Sud-Ouest

Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Westmount

Service corporatif
Direction des transports
Direction des grands parcs et de la nature en ville

2.6 Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable

Partenaires
5N plus
Action RE-buts
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal

Aloha Yoga
AXA Canada
Bell Canada
Caisse d'économie solidaire
CDEC Rosemont–Petite-Patrie
Cégep du Vieux Montréal

Cégep Marie-Victorin
Cégep Saint-Laurent
CGD Saint-Laurent
Centre universitaire de santé McGill
Cirque du Soleil
Collège de Rosemont

Conférence régionale des élus de Montréal de Montréal
 Conseil central CSN
 Conseil fédéral du Québec
 Conseil jeunesse de Montréal
 Conseil régional de l'environnement de Montréal
 Conseil régional FTQ
 Coopérative de Travail Terre Nouvelle
 CSSS Jeanne-Mance
 École polytechnique de Montréal
 Éco-quartier L'Acadie
 Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
 Éco-quartier Sainte-Marie
 Fondation CSN
 Fondation Stephen R. Bronfman
 Gaz Métro
 Groupe de recherche appliquée en macroécologie
 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Hydro-Québec
 Kadisal Canada
 Loto-Québec

Merk Frosst
 Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
 Mobiligo
 MTS Allstream
 Optim-Ressources
 Ozone
 Perennia
 Pointe à Callière
 SAP Labs Canada
 SAT
 SITQ
 Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
 Société de transport de Montréal
 Société du vieux port de MTL
 Takt Etik
 Technopôle Angus
 TOHU
 Ubisoft
 Unisféra
 Université Concordia
 Université McGill

UQAM
 Vélo Québec
 Vrac Environnement

Administrations locales
 Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
 Le Plateau-Mont-Royal
 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Saint-Laurent
 Ville-Marie
 Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
 Ville de Beaconsfield
 Ville de Côte-Saint-Luc

Services corporatifs
 Direction des transports

2.7 Mettre en oeuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Partenaires

5N plus
 Aéroports de Montréal
 Banque Nationale Groupe financier
 Bell Canada
 Caisse d'économie solidaire
 Centre universitaire de santé McGill
 Cirque du Soleil
 Collège Ahuntsic
 Commission scolaire de Montréal
 Communauto
 Communications terre-à-terre
 Conseil fédéral du Québec
 École polytechnique de Montréal
 Éco-quartier L'Acadie
 Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

Éco-quartier Pointe-St-Charles
 Équiterre
 Fondation CSN
 Gaz Métro
 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Hydro-Québec
 Institut canadien des produits pétroliers
 Jacques Whitford
 Les vêtements de sport Gildan
 Loto-Québec
 Mobiligo
 Office municipal d'habitation de Montréal
 Perennia
 Réseau québécois des femmes en environnement
 Samson Bélaïr / Deloitte et Touche

Shell
 Société de transport de Montréal
 Takt Etik

Administrations locales
 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Saint-Laurent
 Ville de Beaconsfield
 Ville de Côte-Saint-Luc
 Ville de Westmount

Service corporatif
 Direction de l'environnement et du développement durable

2.8 Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant

Partenaires

Aéroports de Montréal
Aloha Yoga
AXA Canada
Bell Canada
Commission scolaire de Montréal
Conseil fédéral du Québec
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Fondation Stephen R. Bronfman
Gaz Métro
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec

Institut canadien des produits pétroliers
Kadisal Canada
Loto-Québec
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
Recyc-Ordi
SAQ
Société de transport de Montréal
Université McGill

Administrations locales

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud-Ouest
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Saint-Laurent
Ville-Marie
Ville de Westmount

Service corporatif

Direction du matériel roulant et des ateliers

2.9 Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone

Partenaires

Caisse d'économie solidaire
Commission scolaire de Montréal
Communauto
Communications terre-à-terre
Conseil fédéral du Québec
Conseil régional de l'environnement de Montréal
Coopérative de Travail Terre Nouvelle
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Équiterre

Fédération canadienne de la faune
Fondation CSN
Gaz Métro
Hydro-Québec
Institut canadien des produits pétroliers
Institut du nouveau monde
Kadisal Canada
Ozone
Perennia
Shell
Takt Etik
Unisféra

Administrations locales

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Saint-Laurent

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

2.10 Consolider et multiplier les projets *Quartiers 21*

Partenaires

Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
AQPERE
Association québécoise de vérification environnementale
Caisse d'économie solidaire
CDEC Ahuntsic-Cartierville
CDEC Rosemont–Petite-Patrie
Centre d'écologie urbaine
Cirque du Soleil
Collège Ahuntsic
Collège de Rosemont

Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre
Comité ZIP Jacques-Cartier
Commission scolaire de Montréal
Conseil fédéral du Québec
CyberCap
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-Quartier Peter-McGill
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Équiterre
Fondation CSN
Fondation Stephen R. Bronfman
Hydro-Québec

Institut canadien des produits pétroliers
Le sentier urbain
Loto-Québec
Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Optim-Ressources
Perennia
Shell
SODER

Administrations locales

Ahuntsic-Cartierville
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville-Marie

Villeray–Saint-Michel–Parc Extension

Service corporatif
Direction de l'environnement et du
développement durable

2.11 Multiplier les points de contact avec l'eau

Administrations locales

Lachine
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent

Service corporatif

Direction des grands parcs et de la nature en
ville

2.12 Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains

Partenaires

5N plus
Agence de la santé et des services sociaux
de la région de Montréal
Alcoa
Aloha Yoga
AQPERE
Association industrielle de l'Est de Montréal
Centre d'écologie urbaine
Cirque du Soleil
Comité de revitalisation urbaine intégrée du
quartier Saint-Pierre
Comité écologique du Grand Montréal
Commission scolaire de Montréal
Communications terre-à-terre
Conseil fédéral du Québec
Conseil jeunesse de Montréal
Conseil régional de l'environnement de
Montréal
Coopérative de Travail Terre Nouvelle
CSSS Jeanne-Mance
Éco-Quartier Cartierville

Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-Quartier Peter-McGill
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Éco-quartier St-Jacques
Fondation Stephen R. Bronfman
Gaz Métro
Groupe de recherche appliquée en
macroécologie
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
Le sentier urbain
Les vêtements de sport Gildan
Maison de quartier Villeray
Office municipal d'habitation de Montréal
Place Vertu
SAP Labs Canada
Sobeys
Société de développement commercial du
Village
Technopôle Angus

TOHU
Ultramar
Université McGill
Vrac Environnement

Administrations locales

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud-Ouest
Montréal-Nord
Saint-Laurent
Ville-Marie

Services corporatifs

Direction des grands parcs et de la nature en
ville
Direction des immeubles

2.13 Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles

Partenaires

5N plus
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux
de la région de Montréal
Aloha Yoga
Association industrielle de l'Est de Montréal

AXA Canada
Banque Nationale Groupe financier
Bell Canada
CDEC Rosemont–Petite-Patrie
Centre universitaire de santé McGill
Comité de revitalisation urbaine intégrée du
quartier Saint-Pierre

Comité écologique du Grand Montréal
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-Quartier Peter-McGill
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Fédération canadienne de la faune

FEM International
Groupe de recherche appliquée en
macroécologie
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
Kadisa Canada
Matériaux pour les arts de Montréal
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des
transports du Québec
MTS Allstream
Ozone

Perennia
Place Montréal Trust
Place Vertu
Pointe à Callière
SITQ
Socenv
Société de développement commercial du
Village
Société de transport de Montréal
Takt Etik
Vrac Environnement

Administration locale
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Le Plateau-Mont-Royal
Ville de Westmount

Services corporatifs
Direction de l'environnement et du
développement durable
Direction de l'unité de la propreté et de
l'entretien de Montréal

2.14 Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation

Administrations locales
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
Le Plateau-Mont-Royal

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Montréal-Nord
Saint-Laurent
Ville-Marie

Ville de Côte-Saint-Luc
Service corporatif
Direction des transports

2.15 Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal

Administrations locales
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal-Nord
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension

Service corporatif
Direction de la diversité sociale

2.16 Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles

Administrations locales
Le Plateau-Mont-Royal
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Montréal-Nord
Saint-Laurent

Service corporatif
Direction de l'environnement et du
développement durable

2.17 Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les ICI

Partenaires
5N plus
Action RE-buts
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux
de la région de Montréal
Aloha Yoga

Association industrielle de l'Est de Montréal
AXA Canada
Banque Nationale Groupe financier
Bell Canada
Caisse d'économie solidaire
CDEC Ahuntsic-Cartierville
CDEC Rosemont–Petite-Patrie

Cégep du Vieux Montréal
Cégep Marie-Victorin
Cégep Saint-Laurent
Centre universitaire de santé McGill
Cirque du Soleil
Collège Ahuntsic
Collège de Rosemont

Commission scolaire de Montréal
 Communications terre-à-terre
 Conférence régionale des élus de Montréal
 Conseil central CSN
 Conseil fédéral du Québec
 Conseil jeunesse de Montréal
 Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
 Coopérative de Travail Terre Nouvelle
 CREC St-Léonard
 CSSS Jeanne-Mance
 CyberCap
 École polytechnique de Montréal
 Éco-Quartier Cartierville
 Éco-quartier L'Acadie
 Éco-quartier Parc-Extension
 Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
 Éco-quartier Pointe-St-Charles
 Éco-quartier Sainte-Marie
 Éco-quartier St-Jacques
 Fédération canadienne de la faune
 FEM International
 Fondation CSN
 Fondation québécoise en environnement
 Fondation Stephen R. Bronfman
 Groupe uni des éducateurs naturalistes et professeurs en environnement (GUEPE)
 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Hydro-Québec

Institut canadien des produits pétroliers
 Jacques Whitford
 Kadisal Canada
 Le Centre Eaton de Montréal
 Les amis de la montagne
 Les vêtements de sport Gildan
 Loto-Québec
 Merk Frosst
 MTS Allstream
 Optim-Ressources
 Ozone
 Perennia
 Place Montréal Trust
 Place Vertu
 Recyc-Ordi
 Samson Bélair / Deloitte et Touche
 SAQ
 SAT
 SITQ
 Sobeys
 Socenv
 Société de développement commercial du Village
 Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
 Société de la Places des Arts
 Société de transport de Montréal
 Société du vieux port de MTL

SODER
 Takt Etik
 Technopôle Angus
 TOHU
 Ubisoft
 Ultramar
 Université Concordia
 Université McGill
 UQAM
 Vrac Environnement

Administrations locales
 Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
 Le Plateau-Mont-Royal
 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
 Montréal-Nord
 Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
 Saint-Laurent
 Ville-Marie
 Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
 Ville de Beaconsfield
 Ville de Côte-Saint-Luc
 Ville de Westmount

Service corporatif
 Direction de l'environnement et du développement durable

2.18 Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics

Administrations locales
 Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
 Lachine
 Le Plateau-Mont-Royal
 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Saint-Laurent
 Ville-Marie
 Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
 Ville de Beaconsfield
 Ville de Côte–Saint-Luc

Service corporatif
 Direction des grands parcs et de la nature en ville

2.19 Implanter des mesures d'économie d'eau potable

Partenaires
 5N plus
 Aloha Yoga
 Banque Nationale Groupe financier
 Cégep du Vieux Montréal

Cégep Saint-Laurent
 Centre universitaire de santé McGill
 Cirque du Soleil
 Conseil fédéral du Québec
 Conseil jeunesse de Montréal

Coopérative de Travail Terre Nouvelle
 École polytechnique de Montréal
 Éco-Quartier Cartierville
 Éco-quartier L'Acadie
 Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

Éco-quartier Sainte-Marie
Équiterre
Gaz Métro
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
Kadisa Canada
Le Centre Eaton de Montréal
Le sentier urbain
Loto-Québec
Perennia
Place Montréal Trust
Place Vertu

SAT
SITQ
Sobeys
Société du vieux port de MTL
Technopôle Angus
TOHU
UQAM

Saint-Laurent
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Beaconsfield
Ville de Côte-Saint-Luc

Service corporatif
Direction de l'eau

Administrations locales
Le Plateau-Mont-Royal
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Montréal-Nord

2.20 Contrôler les usages illicites de l'eau

Administrations locales
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Ville de Côte-Saint-Luc

Service corporatif
Direction de l'eau

2.21 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Partenaires
5N plus
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux
de la région de Montréal
Banque Nationale Groupe financier
Bell Canada
Cégep Marie-Victorin
Centre universitaire de santé McGill
Cirque du Soleil
Collège Ahuntsic
Collège de Rosemont
Commission scolaire de Montréal
Conseil fédéral du Québec
Coopérative de Travail Terre Nouvelle
CSSS Jeanne-Mance
École polytechnique de Montréal
Éco-quartier L'Acadie
Éco-Quartier Peter-McGill

Équiterre
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
Institut canadien des produits pétroliers
Le Centre Eaton de Montréal
Loto-Québec
Merk Frosst
Office municipal d'habitation de Montréal
Place Montréal Trust
Place Vertu
SAQ
SAT
Shell
SITQ
Sobeys
Société de transport de Montréal
Technopôle Angus
TOHU
Ubisoft

Université Concordia
Administrations locales
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Montréal-Nord
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Beaconsfield
Ville de Côte-Saint-Luc

Service corporatif
Direction des immeubles

2.22 Tenir des événements « éco-responsables »

Partenaires

5N plus
 Action RE-buts
 Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
 Alcoa
 Aloha Yoga
 AQPERE
 Association québécoise de vérification environnementale
 Caisse d'économie solidaire
 CDEC Ahuntsic-Cartierville
 Cégep du Vieux Montréal
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep Saint-Laurent
 CGD Saint-Laurent
 Centre d'expertise sur les matières résiduelles
 Collège de Rosemont
 Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre
 Comité ZIP Jacques-Cartier
 Commission scolaire de Montréal
 Communications terre-à-terre
 Conférence régionale des élus de Montréal
 Conseil central CSN
 Conseil fédéral du Québec
 Conseil jeunesse de Montréal
 Conseil régional de l'environnement de Montréal
 Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
 Coopérative de Travail Terre Nouvelle
 CREC St-Léonard
 CyberCap

École polytechnique de Montréal
 Éco-Quartier Cartierville
 Éco-quartier L'Acadie
 Éco-Quartier Peter-McGill
 Éco-quartier Sainte-Marie
 Éco-quartier St-Jacques
 Équiterre
 Fédération canadienne de la faune
 FEM International
 Fondation CSN
 Fondation québécoise en environnement
 Fondation Stephen R. Bronfman
 Groupe de recherche appliquée en macroécologie
 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Hydro-Québec
 ICI Environnement
 Institut du nouveau monde
 Le Centre Eaton de Montréal
 Les amis de la montagne
 Loto-Québec
 Matériaux pour les arts de Montréal
 MTS Allstream
 Optim-Ressources
 Perennia
 Place Montréal Trust
 Place Vertu
 Pointe à Callière
 Regroupement des services éco-quartier
 Réseau québécois des femmes en environnement
 Samson Bélair / Deloitte et Touche
 SAP Labs Canada
 SAQ

SITQ
 SOCENV
 Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
 Société de la Places des Arts
 SODER
 Takt Etik
 Technopôle Angus
 TOHU
 Ubisoft
 Unisféra
 Université Concordia
 UQAM
 Vélo Québec
 Vrac Environnement

Administrations locales

Ahuntsic-Cartierville
 Lachine
 Le Plateau-Mont-Royal
 L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
 Montréal-Nord
 Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
 Saint-Laurent
 Ville-Marie
 Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
 Ville de Beacvonsfie4ld
 Ville de Côte–Saint-Luc

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

2.23 Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau

Partenaires

Cirque du Soleil
 Comité ZIP Jacques-Cartier
 Hydro-Québec
 Le sentier urbain

Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs

Administrations locales

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Saint-Laurent
 Ville de Beaconsfield

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

2.24 Étendre les programmes de type Éco-quartier

Administrations locales

Lachine
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Service corporatif

Direction de l'environnement et du
développement durable

2.25 Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination

Partenaires

Aloha Yoga
Centre d'écologie urbaine
Cirque du Soleil
Collège Ahuntsic
Comité de revitalisation urbaine intégrée du
quartier Saint-Pierre
Conseil fédéral du Québec
Conseil régional de l'environnement de
Montréal
École polytechnique de Montréal
Éco-Quartier Cartierville
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-Quartier Peter-McGill
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Éco-quartier Sainte-Marie
Fondation Stephen R. Bronfman

Gaz Métro
Hydro-Québec
Kadisa Canada
Le sentier urbain
Loto-Québec
Perennia
Place Vertu
Regroupement des services éco-quartier
Réseau québécois des femmes en
environnement
SOCENV
Société de développement de l'Avenue
Mont-Royal
SODER
Takt Etik
Technopôle Angus
TOHU
UQAM
Vrac Environnement

Administrations locales

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Le Plateau-Mont-Royal
Saint-Laurent
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Côte-Saint-Luc
Ville de Beaconsfield
Ville de Westmount

Service corporatif

Direction de l'environnement et du
développement durable

2.26 Implanter de nouveaux écocentres

Administrations locales

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Saint-Laurent
Ville-Marie

Service corporatif

Direction de l'environnement et du
développement durable

2.27 Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

Partenaires

Action RE-buts
Alcoa
Centre d'expertise sur les matières résiduelles
Collège de Rosemont

Hydro-Québec
ICI Environnement
Matériaux pour les arts de Montréal
Perennia

Administrations locales

Saint-Laurent
Ville-Marie
Ville de Côte-Saint-Luc

2.28 Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion

Partenaires

5N plus
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
Association québécoise de vérification environnementale
AXA Canada
Banque Nationale Groupe financier
Caisse d'économie solidaire
CDEC Ahuntsic-Cartierville
CDEC Rosemont – Petite-Patrie
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Marie-Victorin
Cégep Saint-Laurent
Centre d'expertise sur les matières résiduelles
Centre universitaire de santé McGill
Collège de Rosemont
Comité écologique du Grand Montréal
Comité ZIP Jacques-Cartier
Commission scolaire de Montréal
Conférence régionale des élus de Montréal
Conseil fédéral du Québec
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
CREC St-Léonard
École polytechnique de Montréal
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Éco-quartier Sainte-Marie

FEM International
Fondation CSN
Fondation québécoise en environnement
Gaz Métro
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
ICI Environnement
Institut canadien des produits pétroliers
Institut du nouveau monde
Kadisa Canada
Le Centre Eaton de Montréal
Les amis de la montagne
Les vêtements de sport Gildan
Loto-Québec
Merk Frosst
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
Direction régionale - Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Mobiligo
MTS Allstream
Office municipal d'habitation de Montréal
Optim-Ressources
Ozone
Perennia
Place Montréal Trust
Place Vertu
Regroupement des services éco-quartier
SAQ
SITQ

Société de développement commercial du Village
Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
Société de la Places des Arts
Société de transport de Montréal
SODER
Takt Etik
Technopôle Angus
Ubisoft
Vrac Environnement

Administrations locales

Ahuntsic-Cartierville
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Le Plateau-Mont-Royal
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Westmount

Services corporatifs

Direction de l'environnement et du développement durable
Direction de la planification et du développement du territoire
Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal
Direction des grands parcs et de la nature en ville

2.29 Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'université des Nations Unies

Partenaires

AQPERE
Association québécoise de vérification
environnementale
Centre d'expertise sur les matières
résiduelles
Collège de Rosemont
Commission scolaire de Montréal
Communication terre-à-terre
Conférence régionale des élus de Montréal
Conseil fédéral du Québec

Conseil régional de l'environnement de
Montréal
École polytechnique de Montréal
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Fédération canadienne de la faune
FEM International
Fondation Stephen R. Bronfman
Groupe uni des éducateurs naturalistes et
professeurs en environnement (GUEPE)
Hydro-Québec
ICI Environnement
Loto-Québec

Ministère du Développement durable de
l'Environnement et des Parcs
Optim-Ressources
Place Vertu
TOHU
Uniféra
Université Concordia
Université McGill

Service corporatif

Direction de l'environnement et du
développement durable

2.30 Promouvoir l'économie sociale à Montréal

Partenaires

Alcoa
Caisse d'économie solidaire
CDEC Ahuntsic-Cartierville
CDEC Rosemont – Petite-Patrie
Cirque du Soleil
Comité ZIP Jacques-Cartier
Communauto
Conférence régionale des élus de Montréal
Conseil central CSN
Conseil jeunesse de Montréal
Conseil régional de l'environnement de
Montréal
CREC St-Léonard

École polytechnique de Montréal
Fondation CSN
Groupe uni des éducateurs naturalistes et
professeurs en environnement (GUEPE)
Hydro-Québec
ICI Environnement
Institut du nouveau monde
Le sentier urbain
Loto-Québec
Office municipal d'habitation de Montréal
Optim-Ressources
SITQ
Technopôle Angus
TOHU

Administrations locales

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc Extension
Ville de Côte-Saint-Luc

Service corporatif

Direction de la planification du
développement du territoire

2.31 Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain

Partenaires

Cégep Saint-Laurent
Commission scolaire de Montréal
École polytechnique de Montréal
Fédération canadienne de la faune
Fondation Stephen R. Bronfman
Hydro-Québec
Le sentier urbain

Ministère du Développement durable de
l'Environnement et des Parcs
Université McGill

Administrations locales

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent

Ville de Beaconsfield

Service corporatif

Direction des grands parcs et de la nature en
ville

2.32 Mettre en oeuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives

Partenaires

Association industrielle de l'Est de Montréal
Comité ZIP Jacques-Cartier
Hydro-Québec
Institut canadien des produits pétroliers
Samson Bélaïr / Deloitte et Touche
Ultramar

Administrations locales

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville de Beaconsfield

Services corporatifs

Direction des grands parcs et de la nature en ville
Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal

2.33 Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Service corporatif

Direction des Muséums nature de Montréal

2.34 Mettre sur pied un Centre montréalais sur la biodiversité

Service corporatif

Direction des Muséums nature de Montréal

2.35 Participer aux grands événements à caractère environnemental

Partenaires

5N plus
Action RE-buts
Aéroports de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
Alcoa
Aloha Yoga
AQPERE
Association industrielle de l'Est de Montréal
Association québécoise de vérification environnementale
AXA Canada
Banque Nationale Groupe financier
Bell Canada
Caisse d'économie solidaire
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Marie-Victorin
Cégep Saint-Laurent
CGD Saint-Laurent
Centre d'écologie urbaine

Centre d'expertise sur les matières résiduelles
Centre universitaire de santé McGill
Cirque du Soleil
Collège Ahuntsic
Collège de Rosemont
Comité écologique du Grand Montréal
Comité ZIP Jacques-Cartier
Commission scolaire de Montréal
Communauto
Communications terre-à-terre
Conseil central CSN
Conseil fédéral du Québec
Conseil jeunesse de Montréal
Conseil régional de l'environnement de Montréal
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Coopérative de Travail Terre Nouvelle
CREC St-Léonard
CSSS Jeanne-Mance
CyberCap

École polytechnique de Montréal
Éco-Quartier Cartierville
Éco-quartier L'Acadie
Éco-quartier Parc-Extension
Éco-Quartier Peter-McGill
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Éco-quartier Pointe-St-Charles
Éco-quartier Sainte-Marie
Éco-quartier St-Jacques
Équiterre
FEM International
Fondation CSN
Fondation québécoise en environnement
Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Groupe uni des éducateurs naturalistes et professeurs en environnement (GUEPE)
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hydro-Québec
ICI Environnement
Institut canadien des produits pétroliers

Institut du nouveau monde
Jacques Whitford
Kadisa Canada
Le Centre Eaton de Montréal
Le sentier urbain
Les amis de la montagne
Les vêtements de sport Gildan
Loto-Québec
Maison de quartier Villeray
Matériaux pour les arts de Montréal
Direction de l'Île-de-Montréal - Ministère des transports du Québec
Direction régionale - Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Mobiligo
MTS Allstream
Office municipal d'habitation de Montréal
Ozone
Perennia
Place Montréal Trust
Place Vertu
Pointe à Callière

Recyc-Ordi
Regroupement des services éco-quartier
Réseau québécois des femmes en environnement
Samson Bélair / Deloitte et Touche
SAP Labs Canada
SAQ
Shell
SITQ
Sobeys
SOCENV
Société de développement commercial du Village
Société de développement de l'Avenue Mont-Royal
Société de la Places des Arts
Société de transport de Montréal
Société du vieux port de MTL
SODER
Takt Etik
Technopôle Angus
TOHU
Ultramar

Université McGill
Vélo Québec
Vrac Environnement

Administrations locales

Ahuntsic-Cartierville
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Le Plateau-Mont-Royal
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc Extension
Ville de Beaconsfield
Ville de Côte-Saint-Luc

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

2.36 Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles

Administrations locales

L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Saint-Laurent
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc Extension
Ville de Beaconsfield

Service corporatif

Direction de l'environnement et du développement durable

ANNEXE 3

Voici, le questionnaire-type destiné aux partenaires externes. Chaque partenaire recevait un questionnaire adapté selon les actions qu'il s'était engagé à réaliser.

Action 2.1 Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules

Cette action vise à poursuivre la sensibilisation et à mettre en œuvre la réglementation en vue d'éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules.

Contribution des partenaires

- *Sensibiliser les employés à la marche au ralenti inutile des véhicules.*

En 2008, votre organisme :

- A terminé la sensibilisation de l'ensemble des employés.
- Poursuit encore des activités de sensibilisation auprès de ses employés.
- N'a pas encore entrepris d'activités de sensibilisation.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Aucune activité de sensibilisation.
 - Poursuivre ses activités de sensibilisation.
-

Action 2.4 Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo

Cette action vise à joindre les efforts de l'agglomération de Montréal et des organismes partenaires afin de développer les infrastructures associées à l'utilisation du vélo.

Contribution des partenaires

- *Installer de nouveaux supports pour vélos d'ici la fin de 2009.*
- *Aménager des infrastructures favorisant l'utilisation du vélo (abri, local sécurisé, casiers, douches, etc.).*

A- Volet supports à vélo

En 2008, votre organisme :

- A installé de nouveaux supports à vélo.
nombre de nouveaux supports (1 support = 1 vélo). _____
N'a aucun nouveau support à vélo.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Installer de nouveaux supports.
Aucun nouveau support.

B- Volet infrastructures favorisant l'utilisation du vélo

En 2008, votre organisme :

- Avait déjà des infrastructures pour le vélo (ex. local, casiers, douches, etc.).
A installé de nouvelles infrastructures pour les vélos.
Si oui, lesquelles :
Abri extérieur
Local sécurisé
Casiers
Douches
Autres _____
N'a aucune infrastructure pour les vélos.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Aménager de nouvelles infrastructures pour le vélo.
Aucune nouvelle infrastructure pour le vélo.

Action 2.6 Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transports en commun, covoiturage, vélo, marche)

Cette action vise à joindre les efforts de l'agglomération de Montréal à ceux des organismes partenaires afin d'implanter dans leurs milieux de travail respectifs des mesures qui favorisent le transport durable (transports en commun, covoiturage, vélo, marche).

Contribution des partenaires

- Adhérer à la démarche ALLÉGO.
- Poursuivre l'implantation de mesures favorisant le transport durable.

En 2008, vous considérez que :

- Vous avez déjà adhéré à la démarche Allégo avant 2008 (démarche formelle supportée par un Centre de gestion des déplacements).
- Vous avez adhéré en 2008.
- Vous implantez des mesures favorisant le transport durable sans adhérer formellement à Allégo.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Poursuivre la démarche Allégo.
- Débuter l'adhésion à la démarche Allégo.
- Mettre en oeuvre des mesures sans adhérer à la démarche Allégo.
- Aucune mesure favorisant le transport durable.

Action 2.7 Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Cette action vise à mettre en œuvre les mesures prévues dans le plan d'action corporatif de réduction des GES de l'agglomération de Montréal. Les partenaires sont invités à participer à cet effort en se fixant une cible de réduction de leurs émissions de GES et en mettant en œuvre un plan d'action corporatif pour réduire leurs émissions de GES.

Contribution des partenaires

- *Procéder à un inventaire annuel des émissions corporatives de GES.*
- *Élaborer un plan d'action précisant une cible de réduction des GES à atteindre.*
- *Mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions de GES prévues dans le plan d'action.*

Contribution des grands acteurs industriels

- *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie concertée de réduction des émissions de GES.*

En 2008 votre organisme :

- A procédé à un inventaire annuel des émissions de GES.
- Estimation des émissions corporatives de GES de la dernière année disponible. _____
- A élaboré un plan d'action de réduction des GES.
- A mis en œuvre des mesures de réduction des GES.
- Nombre de mesures de réduction. _____
- N'a pas encore entrepris de mesures concernant les émissions de GES.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Procéder à un inventaire.
- Élaborer un plan d'action.
- Mettre en œuvre des mesures de réduction des GES.
- Aucune mesure concernant les émissions de GES.

Action 2.8 Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant

Cette action vise à mettre en œuvre de nouvelles mesures pour optimiser la gestion environnementale d'un parc de véhicules.

Contribution des partenaires

S'engager à concrétiser au moins trois des mesures suivantes :

- *Poursuivre l'acquisition de véhicules écoénergétiques.*
- *Utiliser des carburants de remplacement dont le bénéfice environnemental est reconnu.*
- *Former les chauffeurs à la conduite écologique des véhicules.*
- *Intégrer la technologie de pointe disponible sur le marché et dont l'efficacité est reconnue.*
- *Implanter d'autres mesures spécifiques au parc de véhicules.*

En 2008, votre organisme :

- A déjà implanté des mesures les années précédentes.
- A procédé à l'acquisition des véhicules écoénergétiques.
- A utilisé des carburants de remplacement.
- A formé les chauffeurs à la conduite écologique des véhicules.
- A intégré des technologies de pointe.
- A implanté d'autres mesures spécifiques à votre parc de véhicules.
- Exemple : _____
- N'a aucune mesure en cours pour optimiser la gestion de son matériel roulant.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Débuter ou poursuivre l'implantation de nouvelles mesures pour optimiser la gestion du matériel roulant.
- Aucune mesure pour optimiser la gestion du matériel roulant.

Action 2.9 Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone

Cette action vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à des déplacements d'affaires interurbains et internationaux que l'on peut difficilement diminuer autrement.

Contribution des partenaires

- *Adhérer au programme de compensation des émissions produites pour les déplacements d'affaires en avion.*
- *Implanter des mesures incitatives afin d'optimiser ou réduire les déplacements d'affaires.*

En 2008, votre organisme :

- A adhéré au programme de compensation *Planétaire*.
- A adhéré à un autre programme reconnu de compensation.
- Estimation du nombre de déplacements compensés. _____
- Estimation des émissions de GES compensées. _____
- N'a aucune mesure de compensation.

En 2008, votre organisme :

- A implanté des mesures incitatives pour optimiser les déplacements d'affaires.
- A maintenu les mesures incitatives déjà mises en place avant 2008.
- N'a aucune mesure incitative.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Adhérer au programme de compensation *Planétaire*
- Adhérer à un autre programme reconnu de compensation.
- Implanter des mesures incitatives pour optimiser les déplacements d'affaires.
- Aucune mesure pour compenser et/ou optimiser les déplacements d'affaires.

Action 2.10 Consolider et multiplier les projets Quartiers 21

Cette action vise à consolider et à étendre les projets Quartiers 21 pour améliorer le cadre de vie des quartiers montréalais.

Contribution des partenaires

- *Apporter leur contribution financière ou en nature aux projets Quartiers 21.*
- *Participer au processus de reconnaissance des projets Quartiers 21.*

En 2008, votre organisme :

- A apporté une contribution financière ou en nature aux projets Quartiers 21.
- N'a pas participé aux projets Quartiers 21.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Apporter une contribution financière ou en nature aux projets Quartiers 21.
- Aucune activité en lien avec les projets Quartiers 21.

Action 2.12 Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains

Cette action vise à mettre en œuvre des projets ayant pour effet de réduire la présence d'îlots de chaleur urbains.

Contribution des partenaires

- *Mettre en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur.*
- *Réduire la chaleur émise par un ou un ensemble de bâtiments.*

En 2008, votre organisme :

- A implanté des mesures avant 2008.
- A mis en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur urbains.
- Si oui, combien? _____
- A réduit la chaleur émise par un ou un ensemble de ses bâtiments.
- Si oui, combien? _____
- Aucune action de verdissement cette année.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Mettre en œuvre des actions de verdissement en lien avec les îlots de chaleur.
- Réduire la chaleur émise par un ou un ensemble de bâtiments.
- Aucune action de réduction des îlots de chaleur urbains.

Action 2.13 Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles

Cette action vise à maintenir la propreté des lieux publics et privés ainsi qu'à établir des lignes directrices minimales en matière de bruit afin de garantir aux Montréalais un milieu de vie propre, calme et paisible.

Contribution des partenaires

- *Participer aux activités de propreté des autorités municipales.*
- *Développer le civisme auprès du personnel et des clients.*
- *Mettre en place des mesures de réduction du bruit.*

En 2008, votre organisme :

- A participé aux activités de propreté des autorités municipales.
- A développé le civisme auprès du personnel et des clients.
- A mis en place des mesures de réduction du bruit.
- Si oui, nombre de mesures : _____
- N'a mis en place aucune des mesures précédentes.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Participer aux activités de propreté des autorités municipales.
 - Développer le civisme auprès du personnel et des clients.
 - Mettre en place des mesures de réduction du bruit.
 - Aucune mesure concernant les activités précédentes.
-

Action 2.17 Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries

Cette action vise à conjuguer les efforts des municipalités liées de l'agglomération de Montréal et des organismes partenaires pour mettre dans leurs édifices des mesures de réduction à la source, de réemploi, de récupération en vue du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles générées.

Contribution des partenaires

- *Engager la direction à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans les établissements.*
- *Faire connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs.*

En 2008, la direction de votre organisme :

- A mis en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans ses établissements.
- A fait connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs.
- N'a aucune mesure en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans ses établissements.

Pour l'année 2009, la direction de votre organisme :

- Poursuivra cet engagement.
 - S'engagera à mettre en place des mesures.
 - Fera connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs.
 - Aucune mesure en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans ses établissements.
-

Action 2.19 Implanter des mesures d'économie d'eau potable

Cette action vise à mettre de l'avant un plan d'économie d'eau potable qui s'adressera aux différents groupes d'usagers, incluant les groupes de l'administration municipale.

Contribution des partenaires

- *Collaborer à l'élaboration de la politique sur les usages de l'eau.*
- *Mettre en place des mesures d'économie d'eau dans les bâtiments corporatifs.*

En 2008, vous organisme :

- A déjà mis en place des mesures d'économie d'eau dans ses bâtiments avant 2008.
- A mis en place des mesures d'économie d'eau dans ses bâtiments.
- N'a aucune mesure d'économie d'eau dans ses bâtiments.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Mettre en place des mesures d'économie d'eau dans vos bâtiments.
- Aucune mesure d'économie d'eau dans ses bâtiments.

Action 2.21 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

L'action vise à réduire la facture énergétique des bâtiments en implantant des projets d'efficacité énergétique. Cela peut passer par une amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment, par des mesures d'efficacité énergétique, par une modernisation des équipements de chauffage, etc.

Contribution des partenaires

- Réaliser des projets d'efficacité énergétique.
- Réaliser des projets centrés sur une énergie renouvelable.
- Réaliser au moins un projet de bâtiment écoénergétique (construction ou rénovation).

En 2008, votre organisme :

- A réalisé de nouveaux projets d'efficacité énergétique.
Nombre de nouveaux projets. _____
- A poursuivi des projets amorcés avant 2008.
Nombre de projets poursuivis. _____
- A réalisé des projets centrés sur une énergie renouvelable.
Nombre de projets. _____
- A poursuivi des projets centrés sur une énergie renouvelable amorcés avant 2008.
Nombre de projets. _____
- A réalisé au moins un projet de bâtiment écoénergétique.
- A poursuivi la réalisation d'un projet de bâtiment écoénergétique amorcé avant 2008.
- N'a aucune mesure d'efficacité énergétique dans nos bâtiments.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Réaliser ou poursuivre de nouveaux projets d'efficacité énergétique.
- Réaliser ou poursuivre des projets centrés sur une énergie renouvelable.
- Réaliser ou poursuivre au moins un projet de bâtiment écoénergétique.
- Aucune mesure d'efficacité énergétique dans nos bâtiments.

Action 2.22 Tenir des événements « éco-responsables »

Basée sur les 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation), l'action consiste à réduire la production de déchets, réemployer ce qui peut l'être, récupérer les matières recyclables, promouvoir les achats locaux et l'utilisation de produits équitables, et encourager la sélection d'entreprises d'économie sociale (traiteurs, imprimeurs, etc.) dans l'organisation d'événements, de congrès, de colloques et de rencontres de travail.

Contribution des partenaires

- *Organiser des événements qui respectent les principes de l'éco-responsabilité.*

En 2008, votre organisme :

A organisé des événements qui respectent les principes de l'éco-responsabilité.

Nombre d'événements «éco-responsables» _____

N'a organisé aucun événement «éco-responsable»

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

Débuter ou poursuivre l'organisation d'événements «éco-responsables».

Aucun événement «éco-responsable».

Action 2.23 Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau

L'action consiste à mettre en place des programmes de suivi pour déterminer les sources et l'importance de la pollution du réseau d'égout pluvial, notamment par les rejets industriels et les raccordements croisés, à établir les priorités de correction et à préciser la politique et les investissements requis pour assurer la qualité des eaux rejetées au réseau d'égout pluvial selon les modalités d'application du Règlement 2001-9 de la Communauté métropolitaine de Montréal (Règlement 87 (CUM)) et des critères de protection des cours d'eau.

Contribution des partenaires

- *Sensibiliser les citoyens ainsi que le personnel des commerces et des établissements aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.*

En 2008, votre organisme :

A sensibilisé l'ensemble de son personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.

N'a pas sensibilisé l'ensemble de son personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

Débuter ou poursuivre la sensibilisation de son personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.

Aucune sensibilisation de son personnel aux bonnes pratiques de prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.

Action 2.25 Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination

Cette action vise à étendre ce type de programme pour toucher l'ensemble des arrondissements et des municipalités reconstituées du territoire de l'agglomération de Montréal.

Contribution des partenaires

- *Implanter de l'équipement de compostage de résidus verts et de résidus de table chez les organismes partenaires.*

En 2008, votre organisme

- A implanté de l'équipement de compostage pour les résidus verts.
- A implanté de l'équipement de compostage pour les résidus de table.
- N'a pas implanté d'équipement de compostage.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Débuter ou poursuivre l'implantation d'équipement de compostage.
-

Action 2.27 Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

Cette action vise à dynamiser la création ou la modification de produits d'usage courant en respectant les principes du développement durable, tout en stimulant la demande locale pour les designers industriels.

Contribution des partenaires

- *Contribuer au concours de design principalement axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter.*

En 2008, votre organisme :

- A participé à la journée de planification stratégique du concours.
- N'a pas participé à cette journée.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Contribuer au concours de design.
 - Aucune contribution au concours de design.
-

Action 2.28 Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion

L'action consiste à incorporer, en plus des considérations économiques, les considérations environnementales et sociales aux activités et à la gestion quotidienne d'une organisation.

Contribution des partenaires

- *Étendre l'implantation de la gestion environnementale.*
- *Former les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail.*
- *Intégrer aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques).*

En 2008, votre organisme :

A déjà implanté des mesures de gestion environnementale les années précédentes.

A étendu l'implantation de la gestion environnementale.

A formé les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail.

Si oui, combien de personnes ? _____

A intégré aux dossiers adressés aux instances une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques).

N'a implanté aucune mesure jusqu'à présent.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

Étendre l'implantation de la gestion environnementale.

Former les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail.

Intégrer aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques).

Aucune mesure.

Action 2.29 Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies

Cette action vise à faire de Montréal un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies.

Contribution des partenaires

- *Participer à la création et aux activités du Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable.*

En 2008, votre organisme a-t-il participé à la création du Centre

Oui

Non

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit participer aux activités du Centre régional

Oui
Non

Action 2.30 Promouvoir l'économie sociale à Montréal

L'action consiste à faire en sorte de mieux soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif à Montréal.

Contribution des partenaires

- *Favoriser le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale.*

En 2008, votre organisme a favorisé le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale.

Oui
Non

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit favoriser le développement d'affaires des entreprises d'économie sociale.

Oui
Non

Action 2.31 Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain

Cette action vise à assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain.

Contribution des partenaires

- *Mettre en œuvre des mesures améliorant la biodiversité sur les terrains privés.*

En 2008, votre organisme a mis en œuvre des mesures améliorant la biodiversité sur son ou ses terrains.

Oui
Non

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit débiter la mise en œuvre des mesures améliorant la biodiversité sur son ou ses terrains.

Oui
Non

Action 2.32 Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives

Cette action vise à convertir des rives artificialisées (de ruisseaux, de rivières, du fleuve et des lacs) en milieux riches en matière de biodiversité permettant, lorsque possible, l'accès à des activités récréatives en rives ou sur l'eau.

Contribution des partenaires

- *Participer aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.Net.*

En 2008, vous avez participé à une ou plusieurs campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.Net.

Oui
Non

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit participer aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.Net.

Oui
Non

Action 2.35 Participer aux grands événements à caractère environnemental

Cette action vise à accroître le nombre d'organismes participant à ces événements afin d'en amplifier le rayonnement.

Les 11 événements ciblés, grand public avec accès gratuit, sont :

- OpérationMontréal.Net (en continu)
- La journée mondiale de l'eau (22 mars)
- Le jour de la Terre (22 avril)
- La Corvée du Mont Royal (en mai)
- La quinzaine du commerce équitable (deux premières semaines de mai)
- La semaine de la Féria du vélo de Montréal (semaine du 31 mai)
- La journée de l'air pur (8 juin)
- Le Salon national de l'environnement (en juin)
- Festival écolo de Montréal (en septembre)
- La journée En ville, sans ma voiture (22 septembre)
- La semaine québécoise de réduction des déchets (en octobre)

Contribution des partenaires

- *Participer annuellement à au moins un grand événement à caractère environnemental.*

En 2008, vous avez participé à au moins un grand événement à caractère environnemental
Indiquez quel(s) événement(s) :

- OpérationMontréal.Net (en continu)
- La journée mondiale de l'eau (22 mars)
- Le jour de la Terre (22 avril)
- La Corvée du Mont Royal (en mai)
- La quinzaine du commerce équitable (deux premières semaines de mai)
- La semaine de la Féria du vélo de Montréal (semaine du 31 mai)
- La journée de l'air pur (8 juin)
- Le Salon national de l'environnement (en juin)
- Festival écolo de Montréal (en septembre)
- La journée En ville, sans ma voiture (22 septembre)
- La semaine québécoise de réduction des déchets (en octobre)
- Aucune participation en 2008.

Pour l'année 2009, votre organisme prévoit :

- Débuter ou poursuivre la participation à au moins un grand événement à caractère environnemental.
- Aucune participation

Chaque geste compte.
Partenaire de « l'effet domino ».



5N Plus	Communications Terre-à-Terre	ICI Environnement	Société de développement commercial du Village
Action RE-buts	Conférence régionale des élus de Montréal	Institut canadien des produits pétroliers	Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
Aéroports de Montréal	Conseil central du Montréal métropolitain - CSN	Institut du Nouveau Monde	Société de développement environnemental de Rosemont
Agence de la santé et services sociaux de Montréal	Conseil fédéral du Québec	Jacques Whitford	Société de la Place des Arts de Montréal
Alcoa	Conseil jeunesse de Montréal	Kadisa Canada	Société de transport de Montréal
Aloha Yoga	Conseil régional de l'environnement de Montréal	Le Sentier urbain	Société des alcools du Québec
Association industrielle de l'est de Montréal	Conseil régional FTQ Montréal métropolitain	Les Amis de la montagne	Société des arts technologiques
Association québécoise de vérification environnementale	Coopérative de travail Terre nouvelle	Les vêtements de sport Gildan Inc.	Société du Vieux-Port de Montréal
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement	Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard	Loto-Québec	Société environnementale de Côte-des-Neiges
AXA Canada	Corporation Saint-Laurent	Maison de quartier Villeray	Takt-etik
Banque Nationale	C-Vert (Fondation Stephen R. Bronfman)	Matériaux pour les Arts Montréal	Technopôle Angus
Bell Canada	CyberCap	Merck Frosst	TOHU, la Cité des arts du cirque
Caisse d'économie solidaire	École Polytechnique de Montréal	Ministère des transports du Québec - Direction de l'Île-de-Montréal	Ubisoft
CDEC Ahuntsic-Cartierville	Éco-Quartier Cartierville	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Direction régionale	Ultramar
CDEC Rosemont-Petite-Patrie	Éco-quartier L'Acadie	Mobiligo - Centre de gestion des déplacements	Uniféra
Cégep du Vieux Montréal	Éco-quartier Parc-Extension	MTS Allstream	Université Concordia
Cégep Marie-Victorin	Éco-quartier Peter-McGill	Office municipal d'habitation de Montréal	Université du Québec à Montréal
Cégep Saint-Laurent	Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro	Optim Ressources	Université McGill
Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent	Éco-quartier Pointe-Saint-Charles	Ozone relations publiques	Vélo Québec
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance	Éco-quartier Sainte-Marie	Perennia	Ville de Beaconsfield
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Éco-quartier Saint-Jacques	Place Montréal Trust	Ville de Côte-Saint-Luc
Centre d'expertise sur les matières résiduelles	Équiterre	Place Vertu	Ville de Montréal
Centre Eaton de Montréal	Fédération canadienne de la faune	Pointe à Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	* Ahuntsic-Cartierville
Centre universitaire de santé McGill	Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain	PricewaterhouseCoopers	* Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Cirque du Soleil	FEM International	Recyc-Ordi	* L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Collège Ahuntsic	Fondation CSN	Regroupement de services Eco-quartier	* Lachine
Collège de Rosemont	Fondation québécoise en environnement	Réseau québécois des femmes en environnement	* Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre	Gaz Métro	Samson Bélair / Deloitte et Touche	* Montréal-Nord
Comité Écologique du Grand Montréal	Groupe de recherche appliquée en macroécologie	SAP Labs Canada	* Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Comité ZIP Jacques-Cartier	Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement	Shell Canada	* Saint-Laurent
Commission scolaire de Montréal	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	SITQ	* Ville-Marie
Communauto	Hydro-Québec	Sobeys Québec Inc.	* Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension